

Carnets de Grammaire

Rapports internes de CLLE-ERSS

Rapport n°17 – février 2008

Dérivés en *-Vche*

Marc Plénat*

* CLLE-ERSS, UMR 5263, Axe DUMAL
Courriel : marc.plenat@univ-tlse2.fr

Les dérivés en *-Vche*

Première partie : analyse

0. Introduction

Le présent rapport est extrait d'un travail en cours plus détaillé sur la suffixation en *-Vche* (i.e. *-ache*, *-anche*, *-èche*, *-iche*, *inche*, *-oche*, *-ouche*, *-oche*, *-uche*). Il est destiné aux collègues informaticiens du GT « Morphologie robuste » du PRC « Communication Homme-Machine » et a pour but de les convaincre du bien fondé d'un certain nombre d'idées que j'ai avancées lors de la constitution du groupe. Ces idées ne sont pas nouvelles, elles pourront sembler banales à d'autres lecteurs.

La première d'entre elles, c'est que la phonologie intervient d'une manière cruciale dans un certain nombre au moins de modes de formation de mots. Elle peut intervenir aussi bien dans les conditions d'application de ces processus que dans leurs résultats. C'est ce qui se passe dans la suffixation en *-Vche*, qui est sensible à la fois à la longueur et au contenu segmental de la base. Cette constatation implique que les lexèmes soient représentés dans le dictionnaire comme des séquences de phonèmes munis d'une structure syllabique.

La seconde idée, c'est que les processus phonologiques à l'œuvre en morphologie ne sont pas tous entièrement triviaux. Il est en particulier faux qu'il y ait une correspondance bi-univoque entre les entrées et les sorties. Mis en présence de *panoche* hors contexte, le locuteur ne peut pas savoir s'il a affaire à un dérivé de *panard*, de *panais* ou de *panier*. C'est le contexte qui lui permet d'interpréter le mot. Parfois, même, le contexte ne permet pas de lever l'ambiguïté: *clapuche* « bouche » peut dériver, à première vue du moins, de *clapoir* ou de *clapet*. Inversement, *mandrin* peut donner aussi bien *mandroche* que *mandrinoche*. Ces constatations devraient, à mon sens, permettre d'orienter les choix à faire parmi les implémentations informatiques disponibles.

Malgré les difficultés évoquées ci-dessus et l'impossibilité de réunir des données en nombre suffisant (on compte sur les informaticiens pour améliorer la situation sur ce point), il est possible de se faire une idée du type de traitement linguistique que l'on peut envisager. Plutôt qu'à des séries de règles, il est vraisemblable que l'on doit faire appel à des contraintes hiérarchisées ou pondérées agissant en

* Cette étude était, à l'origine, un rapport interne du Groupe de Travail « Morphologie robuste » du GDR-PRC « Communication Homme-Machine » (dir. J. Caelen). Ses conclusions ont été reprises et, espérons-nous, améliorées dans Plénat, Marc (1997), « Morphophonologie des dérivés en *-Vche* », *Recherches linguistiques de Vincennes* 26, pp. 113-150. Nous la publions dans les *Carnets de grammaire* de façon à rendre accessibles les données sur lesquelles nous nous étions fondé à l'époque. (On trouvera ces données ci-dessous, dans la seconde partie.) Mises à part quelques retouches purement cosmétiques, le texte original n'a pas été modifié.

parallèle. C est là la troisième idée développée ici. Mais il n est pas dit que l implémentation informatique doive être calquée sur le traitement linguistique.

1. Quelques généralisations phonologiques

La dérivation en *-Vche* soulève peu de difficultés particulières du point de vue de la syntaxe et de la sémantique. Comme il est de règle avec les suffixes de sens « évaluatif », *-Vche* n impose aucune condition sur la catégorie syntaxique de la base à laquelle il est ajouté, et le dérivé en *-Vche* hérite de cette catégorie, cf. :

(1) a. Verbes :

brod(er) > *brodanch(er)*
dégobill(er) > *dégobilloch(er)*

b. Noms :

escargot > *escarguinche*
valise > *valoche*

c. Adjectifs :

fort > *fortiche*
terminé > *terminoche*

d. Adverbes :

dorénavant > *dorénavuche*
probablement > *probablemuche*

Généralement, le substantif dérivé hérite aussi du genre de sa base, bien que l on observe quelques exceptions (comme *bidet* (m.) > *bidoche* (f.), *lolos* (m.) > *loloches* (m. ou f.)); mais le verbe n hérite pas de la classe du verbe dont il est issu (cf. *pendre* > *pendocher*). Ce comportement n a rien de très particulier.

En revanche, la dérivation en *-Vche* soulève de nombreux problèmes d ordre phonologique. Le principal d entre eux réside en ce que *-Vche* fait partie d une classe de suffixes qui peuvent être adjoints à leur base de deux façons : par concaténation ou par substitution à la finale, cf. :

(2) a. Concaténations

bav(er) > *bavoche(er)*
dabe > *dabuche*

César > *Césaroche*
lapin > *lapinuche*

Alexandre > *Alexandroche*
éléphant > *éléphantoche*

b. Substitutions

médaille > *méduche*
vitrine > *vitranche*

escargot > *escarguiche*
métallique > *métalloche*

capitaliste > *capitaloche*
vocabulaire > *vocabuloche*

C est principalement à la détermination des paramètres qui interviennent dans le choix de l un ou l autre mode d adjonction qu est consacrée cette

première partie. Le corpus analysé comprend un peu plus de 600 dérivés en *-Vche*. Il est présenté dans la seconde partie du présent rapport

N.B.: Il conviendrait bien entendu de caractériser précisément ce que l'on décrit ici par les mots substitution et concaténation. Ce dernier terme occulte en particulier des phénomènes complexes de resyllabation, de restitution de consonnes latentes et de dénasalisation. Ces phénomènes, néanmoins, ne sont pas propres à la dérivation en *-Vche*; et il n'en sera pas fait état ici (sur ces sujets, voir en dernier lieu Tranel (1995)).

1.1. La taille de la base

Dans cette première partie, trois points seront examinés. On montrera d'abord qu'il existe une corrélation tout à fait nette entre la taille de la base et le mode d'adjonction du suffixe. Certains, d'autre part, avancent l'idée que cette corrélation n'est qu'indirecte et que la distinction pertinente sépare les bases simples d'un côté et les bases complexes de l'autre; on verra que cette hypothèse est difficile à maintenir. Enfin, on montrera que les bases verbales sont néanmoins soumises à une contrainte de taille particulière.

1.1.1. Données globales

La répartition entre concaténation et substitution n'est pas (souvent) le résultat du hasard. La taille du mot de base intervient en particulier d'une façon cruciale. Le tableau suivant met en rapport la taille des bases et celle des dérivés correspondants en termes de nombre de syllabes.

(3)

Bases	1 syllabe			2 syllabes			3 syllabes			4 syllabes		
Dérivés	0 syl	1 syl	2 syl	1 syl	2 syl	3 syl	2 syl	3 syl	4 syl	3 syl	4 syl	5 syl
	0	1	133	0	223	50	20	175	8	7	21	0

Ces chiffres sont purement indicatifs. On ne peut pas toujours déterminer avec certitude la base sur laquelle est construit le dérivé. Par exemple, *ringardoche* peut provenir aussi bien de *ringard* que de la forme suffixée *ringardos*; de même, *ménoche* peut, *a priori*, être tiré aussi bien de *ménopause* que de la forme apocopée de ce lexème, à savoir *méno*. Dans le premier cas, il est difficile de dire avec certitude s'il y a substitution ou concaténation; dans le second, d'assurer que la substitution porte sur une ou deux syllabes. On a retenu ici les étymologies qui paraissaient les plus vraisemblables. Quelques unes d'entre elles seront justifiées ci-dessous.

Malgré ces incertitudes, les cas clairs sont suffisamment nombreux pour que l'on puisse affirmer qu'il est de règle que *Vche* soit

adjoint par concaténation aux bases monosyllabiques. Les quelques exceptions à cette règle que l'on a avancées çà et là dans la littérature sont en fait mal assurées. Il y a peu de chances pour que *moche* et *mouche* (« laid ») soient tirés de *mal*, comme le voudraient Schwob et Guieysse (1892) (cf. Kerleroux, 1996, 288 *sqq.*). *Bois* (ou *buis*) ne donne *boche* que dans le composé *tête de boche*, et, dans ce cas, le suffixe est sans doute adjoint à l'expression figée *tête de bois* ou *tête de buis* plutôt qu'à son dernier élément. Schwob et Guieysse (*loc. cit.*), qui rapportent cet exemple, rapportent aussi que l'on a utilisé *boche* avec le sens de « bête », mais il est concevable que, dans cet emploi, *boche* soit un raccourci pour *tête de boche*, qui a grosso modo le même sens, plutôt qu'un dérivé du lexème *bête*. *Doche* peut avoir le sens de *dabe* (« mère »); mais ce mot apparaît presque exclusivement, au moins de nos jours, dans le composé *belle-doche*, et, là aussi, le simple peut avoir été tiré du composé. Le meilleur candidat à une analyse par substitution parmi les monosyllabes est probablement *doche* « domino », qui peut avoir été tiré de *dé*, car dans ce cas, l'aboutissement à une forme monosyllabique trouve une explication dans la nécessité d'éviter le hiatus (*doche* est le unique dérivé monosyllabique retenu dans les statistiques de (3)); malheureusement, on n'a pas d'autre exemple de dérivés en *-Vche* bâtis sur des monosyllabes ouverts. Enfin, on verra plus bas (§ 1.3.3.3) qu'il est peu probable qu'une base monosyllabique donne un dérivé monosyllabique lui aussi même lorsque la voyelle de la base et la voyelle du suffixe sont identiques. Face aux 133 cas où une base monosyllabique donne un dérivé de deux syllabes, ces quelques possibles exceptions pèsent peu. Le suffixe *-Vche* est bien concaténé aux bases monosyllabiques.

Quand, en revanche, la base est un polysyllabe, il est de règle que *-Vche* se substitue à la finale de la base. Mais trois remarques s'imposent ici. La première, c'est que les cas de concaténation sont trop nombreux (près d'une soixantaine) pour être négligés. La taille de la base n'est donc probablement pas le seul paramètre qui intervienne dans le choix entre les deux modes d'adjonction de *-Vche*. La seconde, c'est que, lorsqu'il est adjoint par substitution, ce suffixe ne vient pas toujours remplacer la dernière rime de la base. Dans un certain nombre de cas, il se substitue à l'ensemble formé par la rime pénultième et la dernière syllabe. On a donc en fait affaire non pas à deux, mais à trois cas de figure : la concaténation, la substitution à la dernière rime et la substitution à une finale plus complexe. Il conviendra donc de déterminer le conditionnement de chacun de ces trois procédés. La troisième remarque, c'est que la taille de la base intervient sans doute de nouveau ici. Bien représentée avec les bases dissyllabiques, la concaténation l'est sensiblement moins quand la base comporte trois syllabes et ne l'est plus du tout quand elle en comprend quatre; à l'inverse, la substitution de *-Vche* à une finale complexe n'est jamais attestée avec les bases dissyllabiques et l'est, proportionnellement, beaucoup mieux avec les bases de quatre syllabes qu'avec les bases de trois syllabes.

1.1.2. L hypothèse d un conditionnement morphologique

Plusieurs collègues m ont suggéré que la différence de comportement de *-Vche* suivant que la base à laquelle il est adjoit est mono- ou polysyllabique devait trouver une explication dans la structure morphologique de la base. Ce suffixe, en fait, se substituerait au dernier suffixe de la base à laquelle il est adjoit. Comme les monosyllabes ne sont pas complexes morphologiquement, ce procédé leur serait inapplicable, et, à défaut, le suffixe leur serait concaténé, comme il le serait quand, polysyllabique, la base n aurait néanmoins pas de structure interne. On rendrait compte ainsi à la fois de la différence tranchée de comportement entre les bases monosyllabiques et les bases comportant plusieurs syllabes, et du fait qu il n est pas toujours vrai que *-Vche* soit adjoit par substitution quand la base est polysyllabique.

Cette explication me laisse extrêmement sceptique. Elle se heurte d abord au fait que, dans un grand nombre de cas, *-Vche* se substitue à une finale qui n est pas un suffixe. Voici un échantillon de tels cas:

(4) <i>Aznavour</i>	> <i>Aznavoche</i>	<i>goumi</i>	> <i>gouminche</i>
<i>Bagdad</i>	> <i>Bagdoche</i>	<i>Laroute</i>	> <i>Laroche</i>
<i>chaglatte</i>	> <i>chagloche</i>	<i>Montparnasse</i>	> <i>Montparnoche</i>
<i>commission</i>	> <i>cominche</i>	<i>nana</i>	> <i>nanoche</i>
<i>fantaisie</i>	> <i>fantoche</i>	<i>pourboire</i>	> <i>pourbuche</i>
<i>godemichet</i>	> <i>godemuche</i>	<i>salut</i>	> <i>saloche</i>

On pourrait certes avancer que la base retenue dans les exemples ci-dessus n est pas toujours nécessairement la bonne: on pourrait ainsi dériver *gouminche* non pas de *goumi*, mais de sa forme apocopée *goum*, et *Montparnoche* de la forme suffixée *Montparno*. Mais ce type de solution multiplierait les cas où la base appartiendrait au lexique virtuel plutôt qu au lexique actuel (*Bagdoche* devrait provenir de °*Bagd* ou de °*Bagdo*). Les cas où une solution de ce type s impose dans la dérivation en *-Vche* sont peu nombreux.

Les partisans d un conditionnement morphologique avancent aussi la possibilité qu on aurait de supposer que des lexèmes morphologiquement simples à l origine aient été réanalysés. Par exemple, si *Bagdad* donne *Bagdoche*, c est que [Bagdad] aurait été réanalysé en [Bagd[ade]], avec le même suffixe que dans *rigolade*. Cette explication ne pourrait être retenue que si il existait d autres arguments en faveur de telles réanalyses. Je n en connais pas.

En tout état de cause, qu il y ait réanalyse ou pas, il convient d insister sur le fait que l opération de substitution elle-même doit recevoir une définition phonologique: *-Vche* vient remplacer une séquence commençant par une voyelle (ou, dans de rares cas, par une séquence commençant par une liquide, ou encore, plus fréquemment, par une semi-voyelle post-consonantique, cf. *espadrille* > *espadoche*, *gratuit* > *gratoche*, *italien* > *italoche*); il est toujours précédé par une attaque ou par le premier élément d une attaque complexe du mot original. La

séquence qui disparaît n est donc pas nécessairement un suffixe, même quand la base est morphologiquement complexe (cf. e.g. $[[san]té] > [[sant]oche]$, $[[tabl]ier] > [[tabli]oche]$). Même si, par conséquent, l on retenait l idée d un conditionnement morphologique, on ne pourrait pas pour autant définir la substitution comme une opération purement morphologique.

Enfin, comme on l a vu, l hypothèse d un conditionnement morphologique, qui ne ferait que restreindre le domaine d application de la substitution aux éléments suffixaux de la base, suppose que, dans un grand nombre de cas, celle-ci soit réanalysée. Mais cette réanalyse, à son tour, obéirait à un conditionnement phonologique: elle ne peut pas s appliquer aux bases monosyllabiques (sinon, on aurait des exemples comme *lard* > **loche*). Si l on se donne un droit de réanalyse, il n est plus possible de rendre compte du maintien de l intégrité des monosyllabes sur des bases purement morphologiques.

En toute hypothèse, donc, l idée d un conditionnement morphologique ne permet en aucune façon d évacuer la phonologie de la description des dérivés en *-Vche*. Si elle est possible, une explication purement phonologique doit être préférée.

1.1.3. Les bases verbales

On a dit plus haut que *-Vche* n imposait aucune restriction sur la catégorie syntaxique de la base à laquelle il est adjoint. Cette affirmation doit être corrigée sur deux points. En premier lieu, on n a en fait que deux bons exemples d adverbes en *-Vche* (*dorénavuche* et *probablementuche*). Je n ai pas de commentaire intéressant à faire sur ce premier point. Le second point, en revanche, mérite quelques lignes.

L examen des cas où le dérivé en *-Vche* est un déverbal suscite deux observations complémentaires. D une part, comme le montre le tableau suivant, les déverbaux en *-Vche* ne sont bien attestés qu avec des bases monosyllabiques :

(5)	Taille de la base	1 syllabe	2 syllabes	3 syllabes	4 syllabes
	Proportion des verbes	46/134	10/284	2/193	0/27

D autre part, comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous, la proportion des adjonctions par substitution est bien moindre avec les verbes que dans le cas général :

(6)	Taille de la base	1 syllabe	2 syllabes	3 syllabes	4 syllabes
	Substitutions	0/46	4/10	1/2	0/0

Les exemples en cause sont les suivants:

(7) a. Concaténations :

Bases dissyllabiques :

débiner (se) > *débinocher (se)*
escarper > *escarpocher*
lanterner > *lanternocher*
pastiquer > *pasticancher*
recoquer > *recoquincher*
trotliner > *trottinocher*

Bases trisyllabiques :

dégobiller > *dégobillocher*

b. Substitutions :

Bases dissyllabiques :

bredouiller > *bredocher*
gargouiller > *gargocher*
glaglater > *glatocher*
°grongronner > *grongrucher*

Bases trisyllabiques :

emberlifer > *emberlucher (s)*
(s)

Ces exemples mériteraient un certain nombre de commentaires, que je ne fais qu'esquisser ici. En premier lieu, dans les cas de concaténation, on voit apparaître devant *-Vche* les consonnes /p/ (dans *escarpocher*) et /k/ (dans *pasticancher*, *recoquincher*) qui, on le verra (cf. § 1.2.1), sont très peu attestées devant ce suffixe. (Mais /f/, qui est moins attestée encore, disparaît dans *emberlucher*.) En second lieu, certaines étymologies sont incertaines. Celle de *grongrucher*, par exemple est une pure conjecture. On a écarté de la liste (7b) *finocher*, qui ayant le sens de «donner du fini» est sans doute non pas un dérivé direct de *finir*, mais un dérivé de *°finoche*, lui-même tiré de *fini*. Enfin, on constate qu'une explication morphologique classique de la répartition des substitutions et des concaténations échouerait ici comme ailleurs: dans *bredocher* et *gargocher*, *c* est bien un suffixe qui disparaît. Mais tel n'est pas le cas dans *emberlucher*, *glatocher* ou *grongrucher*. Et dans *pasticancher* et *trottinocher*, le suffixe qui achève la base est maintenu (*pastiquer* est un dérivé de *passer* et *trotliner* un dérivé de *trotter*). La seule généralisation qui semble émerger ici, *c* est que, dans la majorité des cas où le suffixe *n* est pas concaténé au verbe, la base de celui-ci semble être d'origine onomatopéique (cf. *bredi breda*, *glagla*, *°grongron*, *°gargar*).

Pour en revenir au thème central du présent paragraphe, j'ai l'impression que les faits examinés doivent être reliés à la tendance que le français a à maintenir en toutes circonstances l'intégrité de la base dans les déverbaux. Cette tendance n'est, à vrai dire, pas avérée. Je ne me fonde ici que sur l'impression qu'on n'a pas, ou très peu, de «truncations» dans les dérivés déverbaux et sur le fait qu'à ma connaissance du moins, l'apocope et l'aphérèse ne s'appliquent pas aux bases verbales. Ce point mériterait d'être véritablement étudié. Mais admettons, provisoirement du moins, qu'il existe une contrainte interdisant d'accourcir les bases verbales. Si il est, d'autre part, vrai, comme on le soutient dans cette première partie que, hormis le cas des bases monosyllabiques, il est de règle que *-Vche* se substitue à la terminaison du lexème de base, la répartition des déverbaux qui utilisent ce suffixe trouve une explication. Il n'y a qu'avec les bases verbales monosyllabiques que peuvent être simultanément respectés l'intégrité de

la base et le mode normal d'adjonction du suffixe, qui est, dans ce cas, la concaténation. Quand la base est polysyllabique, les deux tendances deviennent contradictoires, puisqu'on ne peut pas en même temps maintenir l'intégrité de la base et substituer *-Vche* à la finale de celle-ci. D'où, probablement, la répugnance à former des dérivés en *-Vche* sur des bases verbales de plusieurs syllabes. Mais le principe imposant que soit respectée l'intégrité de la base verbale doit être très fort, puisque, dans les rares cas où l'on se résout à construire un dérivé en *-Vche* sur une base verbale polysyllabique, c'est dans la majorité des cas la solution de la concaténation qui est retenue.

1.1.4. Les dérivés de déverbaux

Cette analyse explique le parti qui a été pris ici touchant l'analyse des noms d'action en *-anche*. Même si ce n'est pas là son usage exclusif (cf. *aspirine* > *aspiranche*, *espagnol* > *espanche*, *Préfecture* > *Préfectanche*, *zob* > *zobanche*, etc.), le suffixe *-anche* sert surtout à former des dérivés féminins qui ont un sens déverbal (cf. *baïllanche*, *baisouillanche*, *bédolanche*, *biglanche*, *bisouillanche*, etc.). Dans aucun de ces dérivés, il n'est porté atteinte au radical verbal (on n'a, par exemple, aucune attestation du type *bédoler* > **bédanche*). Dans beaucoup de cas, il existe dans la langue générale des noms déverbaux féminins qui fournissent des étymologies vraisemblables pour ces dérivés (cf. *circulation* > *circulanche*, *respiration* > *respiranche*, *dérobée* (à la) > *dérobanche* (à la), *dérouillée* > *dérouillanche*, *rigolade* > *rigolanche*, *roucoulade* > *roucoulanche*). Mais ce n'est pas toujours le cas. Il convient d'être prudent quand on dit qu'un mot n'existe pas (en acte) dans la langue, mais je ne connais en tout cas pas de noms déverbaux féminins correspondant à *bédoler*, *bigler*, *biller*, *émoustiller*, etc. Et, dans certains cas (comme *dégodanche* ou *picolanche*), le meilleur étymon nominal est un nom polysyllabique obtenu par conversion ((*la*) *picole*, (*la*) *dégode* sont attestés), qui, en tant que nom polysyllabique devrait être tronqué lors de l'adjonction de *-anche* (on devrait avoir, sinon **picanche*, qui est exclu pour des raisons phonologiques, du moins **déganche*). J'ai fait un moment l'hypothèse que ces noms d'action en *-anche* sans étymologie évidente pouvaient dériver par conversion de verbes déjà suffixés en *-anche* (*bédolanche* aurait été tiré de *°bédolancher*, *bigler* de *°biglancher*, *dégodanche* de *°dégodancher*, etc.). Cette hypothèse avait l'avantage de rendre compte simplement du fait que le radical verbal n'est jamais accourci dans ces dérivés nominaux : la contrainte d'intégrité de la base aurait pu ne porter que sur la suffixation de *-Vche* à une base verbale. Mais je ne m'étais pas rendu compte alors qu'en fait, les dérivés déverbaux en *-Vche* sur base polysyllabique étaient exceptionnels. Si l'on tient compte de ce caractère exceptionnel, l'analyse par conversion ne peut être maintenue que lorsque la base verbale est monosyllabique (on a de fait quelques paires comme *bandocher* / *bandoche*, *luttancher* / *luttanche*, mais *luttanche* peut aussi bien dériver de *lutte*). Lorsque le radical du dérivé est polysyllabique, il faut recourir à une base nominale polysyllabique,

même si elle n'est pas attestée. Comme on le sait, les attestations sont capricieuses. Je n'avais pas d'étymologie attestée pour *démaranche* et *dévalanche* avant de rencontrer par hasard chez l'auteur qui emploie ces dérivés, *démarrade* et *dévalade*, que n'attestent pas les dictionnaires généraux à ma disposition. Restent à traiter les cas où le meilleur étymon du dérivé en *-anche* est un nom obtenu par conversion. Comme on ne peut pas les obtenir par conversion à partir de dérivés verbaux (**picolancher* et **dégodancher* sont trop longs) et que la contrainte d'intégrité ne s'applique pas en général aux noms, force est d'admettre que le radical verbal est intouchable, même dans le dérivé: si *(la) dégode* ne donne pas **déganche*, ce serait parce qu'il contient le radical verbal *dégod-*. Cette explication suppose que la dérivation en *-Vche* a accès à la structure morphologique de la base, même si elle ne procède pas par substitution de suffixes. Je ne vois pas bien pourquoi l'obligation de respecter le radical verbal bloquerait la création des dérivés verbaux polysyllabiques sans bloquer la création des dérivés nominaux bâtis sur des déverbaux obtenus par conversion, mais le fait est qu'alors que les premiers semblent l'exception, les seconds, compte tenu des probabilités d'occurrence, paraissent plus ordinaires (cf. *(la) baisouille* > *baisouillanche*, *(la) débourre* > *débouranche*, *(la) déconne* > *déconnanche*, *(la) dégode* > *dégodanche*, *(la) petite* > *petitanche*). Les dérivés de ce type représentent 8 des 50 cas de dissyllabes donnant des trisyllabes et 3 des 8 cas de trisyllabes donnant des tétrasyllabes recensés en (3).

1. 2. Incompatibilités entre consonnes

La taille de la base est à coup sûr le principal des paramètres qui interviennent dans le choix de la concaténation ou de la substitution comme mode d'adjonction du suffixe *-Vche*. Mais ce n'est certainement pas le seul. Comme on l'a vu ci-dessus, il arrive que *-Vche* soit adjoint par concaténation à des bases polysyllabiques. Il importe de déterminer quels facteurs imposent ce choix. On a vu aussi ci-dessus que, si, dans le cas général, *-Vche* se substituait à la dernière rime de la base, il arrive aussi qu'il remplace une séquence plus longue. Il importe donc également de déterminer quels facteurs entrent en ligne de compte dans le choix de la séquence remplacée. On soutiendra dans les paragraphes suivants que, dans les deux cas, le paramètre qui intervient avec le plus de force dans le choix réside en la compatibilité ou l'incompatibilité de la dernière attaque de la base avec la consonne du suffixe. La clef principale de ces problèmes est phonologique.

1.2.1. La dernière consonne de la base

Quand on considère le corpus, on s'aperçoit que les différentes consonnes sont très inégalement représentées devant les suffixes en *-Vche*: par exemple, /ʃ/ et /ʒ/ n'apparaissent jamais, alors que /t/, /d/, /l/ ou /n/ apparaissent des dizaines de fois. Comme les consonnes sont très

inégalement représentées aussi dans le lexique général, il est malaisé de déterminer le sens exact de cette observation. Pour en avoir le coeur net, on a comparé le pourcentage d'apparition de chaque phonème consonantique devant *-Vche* avec sa fréquence à la fin des adjectifs monosyllabiques féminins ou épiciques et devant la dernière rime des adjectifs polysyllabiques féminins ou épiciques réunis dans Brulex (soit près de 6000 formes). On trouvera ci-après le rapport entre le nombre de formes observées et le nombre de formes que l'on s'attendrait à trouver si la répartition des consonnes devant *-Vche* était la même qu'à la fin des adjectifs :

(8)

	ʃ	ʒ	f	s	z	k	j	p	r
	0.00	0.00	0.00	0.07	0.22	0.29	0.31	0.47	0.50
									10
	0.77	0.83	1.23	2.02	2.26	2.38	2.47	2.86	3.40

Ces résultats ne sont pas au dessus de tout soupçon. Il conviendrait d'étendre les statistiques sur lesquelles ils reposent à l'ensemble des classes syntaxiques. Il faudrait aussi distinguer les cas où /j/, /r/ et /l/ sont la seconde consonne d'un groupe consonantique de ceux où ils constituent une attaque simple, car les incompatibilités dont on va faire état semblent pouvoir jouer entre la première consonne d'une attaque complexe et la consonne du suffixe. Ils sont néanmoins trop frappants pour être dus au hasard. Il est facile en effet de constater que les chances pour une consonne donnée d'apparaître devant *-Vche* dépendent étroitement de son degré de ressemblance phonique avec la consonne de ce suffixe, c'est-à-dire /ʃ/. Deux traits phonologiques semblent jouer un rôle prépondérant dans cette répartition : le trait [± continu] et le trait [± voisé]. Les consonnes qui ont le moins de chances d'apparaître devant *-Vche* sont celles qui, comme /ʃ/ sont à la fois continues et sourdes (c'est-à-dire /ʃ/, /s/ et /f/; /z/ est un cas particulier). Viennent ensuite les consonnes qui sont ou bien sourdes (/k/, /p/ et /t/) ou bien continues (/z/, /j/, /r/ et /v/), puis celles qui ne sont ni sourdes ni continues (les occlusives sonores nasales (/m/, /n/, /ɲ/) ou orales (/b/, /l/, /g/ et /d/). Le point d'articulation, enfin, semble lui aussi jouer un certain rôle. Ce n'est, en effet, certainement pas un hasard si /ʒ/, la contrepartie sonore de /ʃ/, et /ʃ/ lui-même refusent absolument les suffixes en *-Vche*. Il fait peu de doute que joue ici un phénomène de dissimilation.

Mais la dissimilation ne saurait expliquer cette répartition des consonnes devant *-Vche* dans son ensemble. On ne peut pas ne pas constater aussi dans le tableau ci-dessus que, d'une façon générale (c'est-à-dire hormis le cas de la fricative /v/, qui a un comportement particulier), les consonnes labiales et vélares sont moins bien loties que les coronales (/p/ et /k/ sont moins bien loties que /t/, /b/ et /g/ que /d/, /m/ que /n/ et /ɲ/) et que les consonnes nasales sont moins bien loties aussi que les occlusives sonores (/m/, /n/ et /ɲ/ sont moins bien loties que /b/, /g/ et /d/). Il n'est pas possible ici d'invoquer une dissimilation, puisque /t/, /d/ et /n/ ont le même point d'articulation,

coronal, que /ʃ/, et que /b/, /g/ et /d/ sont des obstruantes au même titre que /ʃ/. Si il y avait dissimilation sur ce point, on s'attendrait à ce que ces ordres soient inversés. La force qui joue ici n'est pas entièrement claire pour moi, mais il me semble que l'on peut faire l'hypothèse que la langue range les consonnes suivant une échelle de complexité dans laquelle les coronales auraient le pas sur les vélares et les labiales, et les occlusives orales sur les nasales, et qu'elle tolère mal que se succèdent des consonnes complexes (cf. les groupes consonantiques, qui comportent presque tous au moins une coronale). Comme /ʃ/, dans cette échelle, est probablement, du fait de son articulation postérieure, du côté des consonnes complexes, il est plausible qu'il répugne à succéder à une vélaire, une labiale ou une nasale.

Quelle qu'en soit la raison, on admettra qu'il existe des degrés de compatibilités entre l'attaque qui précède *-Vche* et la consonne de ce suffixe. Comme dernière attaque devant *-Vche*, certaines consonnes (les fricatives sourdes et /ʒ/) sont interdites, d'autres (les occlusives sourdes et les continues sonores sauf /ʒ/) sont tolérées à des degrés divers, d'autres enfin (les occlusives orales sonores et les nasales) sont favorisées.

1.2.2. Substitution de *-Vche* à une séquence « longue »

Considérons maintenant les cas où *-Vche* se substitue à une séquence répartie sur deux syllabes dans le corpus de référence :

(9) a.		b.	
<i>caté[ʃ]isme</i>	> <i>catoche</i>	<i>argentin</i>	> <i>argentinoche</i>
<i>corni[ʃ]ion</i>	> <i>corninche</i>	<i>aspirateur</i>	> <i>aspiranche</i>
<i>godemi[ʃ]et</i>	> <i>godemuche</i>	<i>ballottine</i>	> <i>baloche</i>
<i>blennorrha[ʒ]ie</i>	> <i>blennoranche</i>	<i>Bérurier</i>	> <i>Béruche</i>
<i>commi[s]ion</i>	> <i>cominche</i>	<i>calendrier</i>	> <i>calendoche</i>
<i>Féli[s]ie</i>	> <i>Féloche</i>	<i>espagnol</i>	> <i>espanche</i>
<i>Féli[s]ien</i>	> <i>Féloche</i>	<i>infirmerie</i>	> <i>infirmoche</i>
<i>parti[s]ion</i>	> <i>partoche</i>	<i>mathurin</i>	> <i>matuche</i>
<i>bigo[f]one</i>	> <i>bigoche</i>	<i>Ménilmontant</i>	> <i>Ménilmuche</i>
<i>bigo[f]one</i>	> <i>biguche</i>	<i>roploplo</i>	> <i>roploche</i>
<i>combinai[z]on</i>	> <i>combinoche</i>	<i>roubignolles</i>	> <i>roubinches</i>
<i>fantai[z]ie</i>	> <i>fantoche</i>		
<i>fantai[z]iste</i>	> <i>fantoche</i>		
<i>aristo[kr]ate</i>	> <i>aristoche</i>		
<i>pédi[k]ure</i>	> <i>pédoche</i>		
<i>PELLI[k]ule</i>	> <i>pelloche</i>		
<i>méno[p]ause</i>	> <i>ménoche</i>		

N.B. : À cette liste, il conviendrait d'ajouter les dérivés en *-anche* tirés de noms d'action en *-ation*, comme peut-être *circula[s]ion* > *circulanche*, *respira[s]ion* > *respiranche*. Mais il est souvent impossible dans ce cas de déterminer avec certitude l'étymologie du dérivé. Ainsi, à

côté de *circulation*, on trouve *circulance*, qui donnerait aussi *circulanche*, mais par substitution simple.

Comme on peut le voir (colonne a), dans près des deux tiers des cas où *-Vche* se substitue non pas à la dernière rime, mais à une séquence *d* étendant sur deux syllabes dans le mot de base, la dernière attaque de celui-ci est une sifflante sourde, une sifflante sonore (sauf /v/) ou une occlusive sourde (sauf /t/). (Et *c* est le cas aussi des noms d'action en *-ation*.) Si, d'autre part, on considère l'ensemble des bases trisyllabiques et tétrasyllabiques du corpus qui renferment dans leur dernière attaque l'une de ces consonnes, on s'aperçoit que trois seulement d'entre elles (*auver[p]in*, *Igle[zj]as* et *°reni[fl]ade*) donnent un dérivé obtenu par substitution de la dernière rime (*auverpinche*, *Iglésioche*, *reniflanche*). Dans les trois autres cas où il n'y a pas remplacement d'une séquence *s* étendant sur deux syllabes (*Alek[s]andre* > *Alexandroche*, *élé[f]ant* > *éléphantoche*, *testi[k]ule* > *testicoloche*), l'adjonction se fait par concaténation, en infraction aussi à la règle générale. On en déduit que la substitution de *-Vche* à une séquence *s* étendant sur deux syllabes a le plus souvent pour origine le fait que sa substitution à la dernière rime occasionnerait la rencontre dans la même syllabe de deux consonnes incompatibles ou peu compatibles entre elles. (L'adjonction constitue un autre moyen d'éviter cette rencontre.)

Cette conclusion prête à certaines discussions. On peut d'abord se demander si les étymologies proposées ci-dessus sont correctes : ne serait-il pas possible de proposer plutôt comme mots de base des formes apocopées? Je conviens que, dans un certain nombre de cas, il est nécessaire de recourir à de tels étymons. Si on ne le faisait pas, il faudrait par exemple admettre que *-Vche* peut se substituer à une séquence *s* étendant sur trois syllabes quand la base en comporte quatre (dans *Katérina* > *Katoche*, *laboratoire* > *labuche*, *pénicilline* > *pénoche*, *Maximilien* > *Maxoche*, *télévision* > *téloche*). Mais il se trouve que tous ces tétrasyllabes possèdent une forme apocopée courante susceptible de servir de base à la dérivation en *-Vche* (cf. *Kate*, *labo*, *péni*, *Max*, *télé*). Ce n'est pas le cas de tous les mots réunis en (a) : je ne connais pas de formes apocopées de *Félicie*, *Félicien*, *partition*, *fantaisie*, *fantaisiste*, *pédicure* ou *pellicule*). En outre, certaines formes apocopées attestées ne donneraient pas le bon dérivé (*blenno* devrait donner *blennanche*, *gode* : *goduche* et *combine* : *comboche*). Enfin, il est remarquable qu'aucun des étymons de la colonne (a) ne donne de dérivé par substitution de la dernière rime, alors que l'existence d'une forme apocopée n'empêche nullement la forme pleine de donner un dérivé en *-Vche* (*pénicilline* donne *pénicilloche* à côté de *pénoche*). J'en conclus que les dérivations proposées dans la colonne (a) sont correctes, tout en reconnaissant qu'il est des cas où une forme apocopée peut tout aussi bien avoir servi de base (cf. *aristo*, *bigof*, *caté*, *cornich*, *commiss*, *méno*). C'est aussi la forme apocopée qui sert de base quand aucune raison d'ordre phonologique n'est susceptible d'entraîner une substitution portant sur deux syllabes (*cinoche* vient de *ciné* et non pas de *cinéma*; *°cinémoche* aurait l'air d'un calembour, *commœscabeau* > *escamoche* et *paquebot* > *paquemoche*).

Second point à préciser: pourquoi avoir arrêté la liste des consonnes incompatibles avec /ʃ/ aux fricatives sourdes, aux fricatives sonores sauf /v/ et aux occlusives sourdes sauf /t/ ? Si l'on avait étendu cet ensemble à /t/ et à /r/, qui ne font pas partie des consonnes les plus fréquentes devant -Vche, on aurait été en mesure de rendre compte de dérivations comme *aspirateur* > *aspiranche*, *Ménilmontant* > *Ménilmuche*, *infirmier* > *infirmuche* ou *mathurin* > *matuche*. Mais on possède de bons exemples où la présence de ces consonnes dans la dernière attaque de la base n entraîne aucun comportement particulier (cf. *bagatelle* > *bagatoche*, *minitel* > *minitoche*, *Barbara* > *Barbaruche*, *paturon* > *paturuche*, etc.).

1.2.3. Les épenthèses

Si il est vrai que la consonne du suffixe -Vche est incompatible avec les fricatives sourdes, les fricatives sonores (sauf /v/) et les occlusives sourdes (sauf /t/), on doit s'attendre à ce que la présence d'une de ces consonnes à la fin d'une base monosyllabique ou comme dernière attaque d'une base dissyllabique entraîne des conséquences particulières. Tel est bien le cas, mais il faut distinguer ici les fricatives sourdes des autres consonnes incompatibles avec /ʃ/.

En règle générale, la présence d'une fricative sourde dans l'une des positions indiquées entraîne l'épenthèse d'un /t/. Les exemples en cause sont les suivants:

- (10) *va[ʃ]e* > *vachetoche*
croi[s]ant > *croissetoche*
fa[s]ile > *fastoche*
ma[s]if > *mastoche*
ma[s]if > *mastuche*
pi[s]ine > *pistoche*
lou[f]iat > *louftoche*

Cette épenthèse permet d'éviter que deux fricatives sourdes ne se retrouvent dans la même syllabe. (On trouve une épenthèse du même type dans *Négus* > *Négustoche*).

Cette règle d'épenthèse n'est prise en défaut que dans cinq exceptions dans le corpus considéré:

- (11) *A[lfr]ed* > *Alfreduche*
Wi[lfr]ied > *Wilfriedoche*
(anglo-)sa[ks]on > *anglo-saxoche*
Ma[ks] > *Maxoche*
ta[ks]i > *taxoche*

Dans *A[lfr]ed* > *Alfreduche* et *Wi[lfr]ied* > *Wilfriedoche*, l'épenthèse est impossible après une séquence en obstruante + liquide (cf. **Alfrtoche*, **Wilfrtoche*), et, le /r/ disparaîtrait-il que l'épenthèse d'un /t/ ne

rejetterait pas le /f/ dans la syllabe précédente (cf. **Alftoche*, **Wilftoche*), puisque celle-ci possède déjà une coda. Dans les trois autres cas, d autre part, on voit que la fricative sourde suivrait également une coda dans le dérivé (cf. **saxtoche*, **Maxtoche*, **taxtoche*; sur la syllabation des groupes consonantiques internes, voir Dell (1995)). Ici, l épenthèse d un /t/ n aurait pas non plus pour conséquence de rejeter la fricative dans la syllabe précédente. On comprend donc que ces cinq dérivés fassent exception à la règle. (Ce qu il conviendra de déterminer, c est pourquoi les dissyllabes *saxon* et *taxi* ne donnent pas des dérivés par concaténation, alors que c est le cas dans *Alfreduche* et *Wilfriedoche*).

N.B. : Avant d examiner cette question, disons deux mots des épenthèses dans les dérivés en -*Vche*. Les formes réunies ci-dessus ne sont pas les seules où l on trouve une consonne susceptible d être analysée comme une consonne épenthétique. On en rencontre aussi après:

(12) /k/, cf.:

triquer > *triquetucher*
craque(tte) > *craqueluche*

/p/, cf.:

campagne > *campluche* cf. *camplouse*
claper > *clapetocher*

/v/, cf.:

cravate > *cravetoche* cf. *cravetouse*

/r/, cf.:

américain > *amerloche* cf. *amerloque*
américain > *amerluche* cf. *amerloque*
camarade > *camarluche*
bureau > *burloche* cf. *burlingue*
carre > *carluche* cf. *carlingue*
directeur > *dirloche* cf. *dirlo*
directeur > *dirluche* cf. *dirlo*

/l/, cf.:

valet > *valtoche* cf. *valeton*
valise > *valdoche* cf. *valdingue*
valise > *valtoche* cf. *valethouse*

/g/, cf.:

gogues > *goguelinches*

Mais, après toutes ces consonnes, l épenthèse n est pas de règle (cf. *sacoche*, *clapuche*, *cravoche*, etc.), et, dans la plupart des cas, on a trouvé une forme à épenthèse susceptible de servir de base. (Pour *triquetucher* et *claptocher*, on peut penser à des bases déjà suffixées

comme °*triqueter* et °*clapeter*.) Ces dérivés s'opposent sur les deux points aux bases en fricative sourde, avec lesquelles l'épenthèse est obligatoire, sauf contexte phonique particulier, et pour lesquelles on n'a pas trouvé d'étymologies concurrentes comportant déjà une épenthèse (sauf dans le cas de *mastoché*, *mastuche*, qui peut provenir de *mastard* ou *mastoque*). Pour ces raisons, on considérera que, dans ces mots, la consonne « épenthétique » est déjà présente dans la base ou dans le suffixe.

Dans le même ordre d'idées, on trouve souvent la terminaison *-muche* après des radicaux se terminant par des consonnes incompatibles avec *-Vche* (sauf les labiales), cf. :

- (13) *ca[ʃ]ot* > *cachemuche*
co[ʃ]er > *cochemuche*
Soi[s]ons > *Soissemuche*
pa[ʒ]e(ot) > *pagemuche*
ra[z]oir > *rasemuche*
cla[k]e > *claquemuche*
pébro[k]e > *pébroquemuche*
Tru[k] > *Trucmuche*

Mais on trouve cette terminaison dans beaucoup d'autres contextes également. Il est donc probable qu'il faut faire de *-muche* (comme de *-boche*, cf. *asticot* > *astibloche*, *fantassin* > *fantaboche*) un suffixe indépendant de *-Vche*, mais dont l'apparition serait particulièrement fréquente après les consonnes incompatibles avec ce suffixe du fait des difficultés qu'entraîne cette incompatibilité.

1.2.4. Concaténation de *-Vche* à une base polysyllabique

On vient de voir que lorsque la dernière consonne d'une base monosyllabique ou la deuxième attaque d'une base dissyllabique était une sifflante sourde, il y avait épenthèse d'un /t/, au moins dans le cas général. Que se passe-t-il maintenant quand, dans ces positions, on trouve une sifflante sonore (hormis /v/), une occlusive sourde (hormis /t/)? Les exemples pertinents du corpus de référence sont les suivants:

- (14) a. *bai[z]e* > *baisanche* b.
fal[z] (?) > *falzoche*
fal[z] (?) > *falzuche*
gon[z]e(?) > *gonzoche*
- sa[k]* > *sacoche*
- pi[p]e* > *pipanche*
- si[fl]et* > *siffloche*

<i>Big[z]ob</i>	> <i>Bigzobanche</i>	<i>fal[z]ard (?)</i>	> <i>falzoche</i>
<i>Cé[z]ar</i>	> <i>Césaroche</i>	<i>fal[z]ard (?)</i>	> <i>falzuche</i>
<i>mé[z]ig</i>	> <i>mézigoche</i>	<i>gon[z]ier (?)</i>	> <i>gonzoche</i>
<i>mé[z]ig</i>	> <i>méziguche</i>		
<i>cli[k]et</i>	> <i>cliquetoche</i>	<i>ban[k]o</i>	> <i>bancuche</i>
<i>rou[k]in</i>	> <i>rouquinoche</i>	<i>mous[k]aille</i>	> <i>mouscanche</i>
<i>rou[k]in</i>	> <i>rouquinuche</i>	<i>pi[kr]ate</i>	> <i>pikroche</i>
<i>la[p]in</i>	> <i>lapinoche</i>	<i>cla[p]oir</i>	> <i>clapuche</i>
<i>la[p]in</i>	> <i>lapinuche</i>	<i>crou[p]ier</i>	> <i>croupanche</i>
<i>par[p]in</i>	> <i>parpinoche</i>	<i>loil[p]é (à)</i>	> <i>loilpuche (à)</i>
<i>ru[p]in</i>	> <i>rupinoche</i>	<i>noir[pj]ot</i>	> <i>noirpioche</i>
<i>sa[p]in</i>	> <i>sapinuche</i>		

On constate que la majorité de ces exemples sont formés par concaténation, que l'on ait affaire à des bases monosyllabiques ou dissyllabiques (cf. 14.a). Quand la base est monosyllabique, la concaténation est le mode d'adjonction normal. Mais, lorsque la base est dissyllabique, il est plus que tentant d'attribuer l'application de ce mode d'adjonction à l'incompatibilité de l'attaque de la dernière syllabe et de la consonne du suffixe. La solution à cette incompatibilité que l'on a vue à l'œuvre avec les bases de trois et quatre syllabes – c'est-à-dire une substitution qui s'étend à plus d'une syllabe – est impraticable avec les dissyllabes : son application aurait pour conséquence l'apparition de dérivés monosyllabiques que la langue refuse même quand la base est monosyllabique. La concaténation (ainsi qu'on l'a dit à propos des trois exemples *Alexandre* > *Alexandroche*, *éléphant* > *éléphantoche*, *testicule* > *testicoloche*) a, comme la substitution étendue à plus d'une syllabe, pour effet d'éloigner l'une de l'autre les consonnes incompatibles, qui ne se trouvent plus réunies dans la même syllabe.

Pour maintenir cette explication, néanmoins, il conviendrait d'être en mesure de rendre compte des cas où la présence de la consonne incompatible avec la consonne du suffixe et cette consonne sont réunies dans la même syllabe. Pour ce qui est des bases dissyllabiques, on constate que, dans deux cas (*banco* > *bancuche* et *loilpé* > *loilpuche*), la simple concaténation (**banco-uche*, **loilpé-uche*) entraînerait l'apparition d'un hiatus. Ces cas sont à rapprocher de *taxi* > *taxoche* (et non **taxi-oché*). Restent *croupier* > *croupanche*, peut-être *gonzior* > *gonzoche*, *clapoir* > *clapuche* d'un côté, *mouscaille* > *mouscanche* et *noirpiot* > *noirpioche* de l'autre, et, enfin, *falzard* > *falzoche*, *falzuche*, *picrate* > *picroche* et *sifflet* > *siffloche*. Pour ce qui est des premiers, on rappellera que les suffixes ayant un allomorphe en /-ər-/ (c'est-à-dire *-oir*, *-ier* et *-eur*) disparaissent très souvent devant un autre suffixe (cf. des exemples comme *bâtonnier* > *bâtonnat*, *tranchoir* > *tranchet*, *tirailleur* > *tiraillesque*, etc. ; on trouvera de nombreux exemples de ce genre dans Dal (1994)). Je ne connais pas d'étude globale sur le sujet, mais l'hypothèse qu'on ait affaire à un cas du même genre n'est pas invraisemblable. Cette hypothèse permettrait sans doute de traiter deux des cas où une base tétrasyllabique est accourcie de plus d'une syllabe

sans qu'aucune consonne incompatible avec /ʃ/ ne soit en cause: *calendrier* > *calendoche* et *infirmier* > *infirmoche* (cf. 9.b). Quant à *mouscaille* et *noirpiot*, on remarquera que leurs dérivés par concaténation (i.e. **mouscaillanche* et **noirpiotoche*) comporteraient une succession de deux voyelles identiques (à la nasalité près dans le cas de **mouscaillanche*), ce qui serait aussi le cas de (*anglo-*)*saxon* > **(anglo-)saxonoche*. On verra plus bas (cf. § 1.3.3) que les successions de deux voyelles identiques sont mal supportées dans la dérivation en -Vche. Pour *falzard* > *falzoche* ou *falzuche*, je ne vois pas d'autre explication que celle qui consiste à recourir à une base apocopée *falz* (qui est attestée). Pour *picrate* > *picroche* et *siffet* > *siffloche*, je n'ai pas de bonne solution à proposer. On remarque, évidemment, que la consonne incompatible avec la consonne du suffixe y est séparée de celle-ci par une liquide, mais c'est également le cas dans *Alfreduche* et *Wilfriedoche* (ou, plutôt, dans **Alfruche* et **Wilfroche*). Il n'est pas impossible que tous les groupes en consonne incompatible + liquide ne soient pas également incompatibles avec /ʃ/, mais la faiblesse numérique des données ne permet pas d'étudier ce point.

Pour maintenir cette explication, il conviendrait aussi d'être en mesure d'expliquer pourquoi, contrairement à ce qui se passe avec les fricatives sourdes, la langue ne recourt pas, avec /z/, /p/ ou /k/, à une épenthèse pour éviter la co-présence dans une même syllabe de consonnes incompatibles (pourquoi *vache* > *vachetoche*, *facile* > *fastoche* et pas *pipe* > **piptanche*, *lapin* > **laptoche* ou *César* > **Cestoche* ?). Je n'ai sur ce point aucune réponse absolument convaincante à proposer, mais seulement une piste. L'épenthèse du /t/ dans *fastoche* fait partie d'une classe d'épenthèses assez peu courantes dans les langues et assez peu décrites pour ce qui est du français consistant à insérer une consonne après une consonne. La documentation que l'on a sur cette classe d'épenthèses — une documentation malheureusement réduite — suggère que, dans les cas de ce genre et en français du moins, c'est la nature de la première consonne qui détermine celle de la seconde : on trouve des occlusives après les fricatives (cf. *louf* > *louftingue*), des /l/ après /r/ (cf. *bureau* > *burlingue*), et des fricatives après les occlusives (cf. *pompier* > *pompezingue*, *banquier* > *banquezingue*, *Plumeau* > *Plumzingue*). Si telle est bien la règle, *lapin* ou *rouquin* devraient donner **lapezoche* et **rouquezoche* et non **laptoche* et **rouquetoche*, une solution qui introduit dans la syllabe finale du dérivé une consonne incompatible avec la consonne du suffixe. Dans ce cas, le remède ne serait pas meilleur que le mal. Cette explication laisse pendant le cas de /z/, puisque c'est un /t/ que l'on trouve aussi après les fricatives sonores (cf. *cuisine* > *cuistance*, *cravate* > *cravetouze*), et que l'on s'attendrait donc à ce que *César* donne **Cestoche*. Mais la piste ne devra, à mon sens, être éventuellement abandonnée qu'après une étude sérieuse que la question de l'épenthèse post-consonantique.

1.2.5. Résumé

Le premier paramètre intervenant dans le choix entre la concaténation et la substitution est, à n'en pas douter, la taille de la base. Les monosyllabes donnent (sauf, peut-être, quand ils sont ouverts) des dérivés formés par concaténation, les polysyllabes donnent (en règle générale) des dérivés formés par substitution. On constate néanmoins que certains polysyllabes donnent des dérivés formés par concaténation et d'autres où, contrairement à ce qui est attendu, la substitution porte sur plus d'une syllabe. Les paragraphes précédents ont montré que ces deux « anomalies » ont, dans un certain nombre de cas, une source commune : l'incompatibilité de la présence au sein d'une même syllabe de certaines consonnes (les fricatives sourdes, les fricatives sonores (hormis /v/) et les occlusives sourdes (hormis /t/)). Pour éviter cette co-présence, la langue a normalement recours, avec les bases tri- et tétrasyllabiques, à une substitution portant sur plus d'une syllabe (e.g. *partition* > *partoche*), bien que l'on ait quelques exemples, avec les bases de trois syllabes, de recours à la concaténation (e.g. *éléphant* > *éléphantoché*). Cette solution, néanmoins, est inapplicable lorsque la base est dissyllabique, car elle aurait dans ce cas pour résultat l'apparition de dérivés monosyllabiques. Les bases de deux syllabes ayant pour seconde attaque une consonne incompatible avec /ʃ/ donnent donc, dans le cas général du moins, des dérivés formés par concaténation (e.g. *mézig* > *méziguche*). Au cours de l'examen des données, on a vu apparaître deux autres phénomènes liés à l'incompatibilité de certaines consonnes avec /ʃ/. Lorsque la consonne finale d'un monosyllabe ou la seconde attaque d'un dissyllabe sont une fricative sourde qui suit une syllabe ouverte, un /t/ épenthétique rejette cette fricative dans la syllabe précédente (e.g. *vache* > *vachetoché*, *loufiat* > *louftoché*). Et, d'une façon générale, les bases qui comprennent une consonne incompatible avec /ʃ/ dans une position telle que la règle de la taille voudrait que cette consonne apparaisse dans la même syllabe que /ʃ/ ont une productivité moindre que celle qu'on attendrait (si l'on tient compte des cas où la co-présence dans une même syllabe est évitée par une substitution portant sur deux syllabes, une épenthèse ou une concaténation, les taux fréquence observée/fréquence théorique sont les suivants : pour /ʃ/ 0.36, pour /z/ 0.05, pour /s/ 0.25, pour /f/ 0.36, pour /k/ 0.55 et pour /p/ 0.90). Il est pour le moins remarquable que la présence dans un lexème d'une consonne incompatible avec /ʃ/ puisse avoir autant de conséquences diverses.

1.3. Autres généralisations

Les deux principaux paramètres qui interviennent dans le choix entre la substitution et la concaténation sont très probablement la taille de la base et l'incompatibilité de certaines consonnes avec la consonne du suffixe. Mais d'autres facteurs viennent troubler l'interaction de ces deux paramètres. Nous en avons déjà relevé au passage un certain nombre :

cas où cette rime comporte une voyelle nasale (15b), deux cas où l'on a dans la rime une séquence en voyelle + /s/ (15c) et, enfin, un cas isolé : *goulot* > *goulotuche* (15d). On a donné dans Plénat (1987) des arguments en faveur de l'idée qu'il existe deux types de finales complexes en français : des rimes où la consonne finale forme un tout avec la voyelle qui précède, et des finales où cette consonne, qui a certaines propriétés d'une attaque, ne fait pas partie de la rime proprement dite, mais ne constitue qu'un appendice de la dernière syllabe. Les consonnes qui pouvaient entrer dans la rime proprement dite étaient les liquides et les nasales (qui, dans ce cas, nasalisaient la voyelle précédente). Il est curieux de constater que la très grande majorité des exemples relevés ci-dessus entrent dans le cas des finales dont la rime proprement dite est complexe (i.e. formée d'une voyelle et d'une liquide ou d'une voyelle nasale). On suggérera donc ici que c'est la complexité de la dernière rime proprement dite qui prévient l'accourcissement de la base dans les exemples ci-dessus. (Sur la question des finales, cf. aussi Dell (1995), qui ne fait pas de différence entre plusieurs types de consonnes finales.)

On n'avance ici cette proposition qu'avec prudence pour plusieurs raisons. D'abord, tous les dissyllabes à rime finale complexe ne donnent pas dans le corpus des dérivés formés par concaténation. On dispose de bons exemples où *-Vche* se substitue à une finale en voyelle + /r/ ou en voyelle nasale (cf. e.g. *dollar* > *dolluche*, *Maillard* > *Mailloche*, *panard* > *panoche*, *catin* > *catiche*, *gourdin* > *gourdoche*, *pantin* > *pantoche*). Cette objection, néanmoins, n'est pas sans réplique, car la classe des bases dissyllabiques à finale complexe est la seule qui comprenne des éléments qui donnent à la fois des dérivés formés par concaténation et des dérivés formés par substitution (cf. *mandrin* > *mandrinoche* ou *mandroche*, *pétard* > *pétarduche* ou *pétoche*). Il est possible que deux tendances antagonistes (le maintien des rimes complexes et le respect du nombre syllabique de la base) soient d'égale force et que l'issue de leur affrontement soit aléatoire.

La deuxième objection, c'est que ce double comportement ne semble pas se retrouver avec les bases trisyllabiques ou tétrasyllabiques. Avec ces bases, la règle veut que les finales, y compris les rimes complexes, disparaissent (cf. *Ferdinand* > *Ferdinoche*, *pommadin* > *pommadoche*, *poulardin* > *poulardoche*, *Balandard* > *Balandoché*, *Mortimer* > *Mortimoche*, etc.). Les quatre bases (non verbales) trisyllabiques qui donnent des dérivés tétrasyllabiques (cf. *Alex[ã]dre* > *Alexandroche*, *argent[ẽ]* > *argentinoche*, *éléph[ã]t* > *éléphantoché*, *testic[y]l* > *testicoloche*) ont tous une rime finale complexe. Mais trois d'entre elles ont aussi une consonne incompatible avec [j] pour dernière attaque et trois d'entre elles commencent par une voyelle. Il me paraît probable que ces facteurs jouent un rôle (cf. § 1.3.4). Si l'on avance l'idée qu'il existe une force qui maintient les rimes complexes, il faut peut-être donc faire simultanément l'hypothèse qu'au-delà de deux syllabes, la taille de la base neutralise cette force.

Enfin, il faudrait examiner si les séquences du type voyelle + /s/ sont susceptibles d'être rangées parmi les rimes complexes et si, par conséquent, *étrusque* > *étruscoche* et *Négus* > *Négustoché* peuvent

recevoir la même explication que *baderne* > *badernuche* ou *châtain* > *chatinoche*. Je n'en suis pas persuadé. (*Surétruscoche*, cf. § 1.3.4).

Faute d'une meilleure hypothèse, nous retiendrons ici, malgré les objections possibles, l'explication proposée.

1.3.2. Les bases à redoublement

Bien que cela ne concerne que très peu d'exemples et que certains de ceux-ci soient contestables, il convient de dire ici deux mots des cas où la base est construite par reduplication.

Considérons d'abord les exemples suivants:

- (16) a. *doudoune* > *dodoche*
leu leu (à la queue) > *loloche (à la queue)*
lolo > *loloche*
loulou > *loloche*
nana > *nunuche*
nunu > *nunuche*
Toto > *Totoche*
toto > *totoche*
- b. *baba* > *babuche*
°grongronner > *grongrucher*
nana > *nanoche*
nana > *nanuche*

On constate (cf. 16a) que la voyelle du suffixe peut se substituer à la première voyelle de la base. (L'exemple le moins contestable à cet égard est sans doute *à la queue loloche*, dont la base ne peut être que *à la queue leu leu*; les exemples *loulou* > *loloche* et *nana* > *nunuche* sont mal assurés; dans des exemples comme *lolo* > *loloche*, la voyelle du suffixe et la voyelle de la base sont identiques dès le départ, et l'on ne peut pas prouver que la voyelle est redoublée dans le dérivé). Le redoublement fait donc partie des traits caractéristiques de la base auquel le dérivé peut rester fidèle. Cette fidélité n'est pas toujours respectée. On constate aussi ci-dessus (cf. 16b) que dans quatre des exemples du corpus la première voyelle de la base redoublée demeure telle quelle. Le problème ici est de savoir si la répartition des cas où le redoublement est maintenu et de ceux où il est le timbre de la voyelle de la base est aléatoire ou pas. Les données ci-dessus suggèrent que le choix entre les deux solutions dépend du timbre de la voyelle : on voit que la solution consistant à maintenir le timbre de la voyelle de la base prédomine quand celui-ci est /a/ (la dérivation *nana* > *nunuche*, avec redoublement de la voyelle du suffixe, n'a rien d'assuré dans l'attestation dont on dispose, *une belle nunuche* peut être *une belle (fille) nunu*) ; et qu'au contraire, lorsque la voyelle de la base est une voyelle arrondie, c'est normalement la solution consistant à maintenir le redoublement qui est adoptée (mais *°grongronner* fait *grongrucher*). Cette répartition fait sens si, comme on va le voir, les suffixes *-oche* et *-uche*, les seuls représentés

ici sont pleinement compatibles avec /a/, mais beaucoup moins avec une voyelle arrondie.

On dispose dans le corpus de trois autres dérivés de bases obtenues par reduplication : *bibine* > *binoche*, *glaglater* > *glatocher* et, sans doute, *frifri* > *fritoche*. Les deux premiers exemples ont ceci d'intéressant qu'on y voit que lorsque la finale de la base s'achève par une consonne, la solution qui consiste à retenir tous les éléments segmentaux de la base peut être préférable à celle qui consiste à maintenir le caractère redoublé de celle-ci (??°*biboche* ou ??°*boboche*, ?°*glaglocher*, ??°*gloglocher*). Ces exemples s'opposent à *doudoune* > *dodoche*, mais, là encore, le timbre de la base a pu jouer : dans ??°*dounoche*, la voyelle /o/ du suffixe serait précédée par une voyelle ronde, alors que dans *binoche*, elle l'est par un /i/ et dans *glatocher* par un /a/, deux voyelles qui, on va le voir, sont tout à fait compatibles avec elle. *Frifri* est la meilleure étymologie que l'on ait trouvée pour *fritoche* « *puvenda muliebra* ». Si cette étymologie est correcte, la dérivation *frifri* > *fritoche* trouve peut-être un élément d'explication dans le fait que le maintien du redoublement (??°*frifroche*) aurait pour conséquence la co-présence dans une même syllabe de deux consonnes incompatibles. Dans *fritoche*, tous les éléments segmentaux de la base sont maintenus, et la consonne épenthétique permet de maintenir le nombre des syllabes de celle-ci sans pour autant recourir à l'hiatus.

Les développements qui précèdent, ont, il va sans dire, un caractère très conjectural. Pour arriver à de vraies conclusions, il faudrait disposer de séries autrement plus nombreuses. Mais il convenait d'attirer l'attention du lecteur sur un certain nombre de comportements singuliers des bases redoublées.

1.3.3. Incompatibilités entre voyelles.

On a vu dans la partie précédente que l'incompatibilité entre consonnes jouait probablement un rôle de premier plan dans la morphophonologie des dérivés en *-Vche*. Certaines incompatibilités entre voyelles jouent probablement aussi un rôle important, bien que du fait de la relative faiblesse numérique du corpus de référence, ce rôle soit moins facile à mettre en évidence.

1.3.3.1. La répartition de *-oche*, *-uche* et *-anche*

Les suffixes en *-Vche* ont tous le même sens et sont largement interchangeables les uns avec les autres, comme le montrent les exemples suivants :

- | | |
|------------------------|--|
| (17) <i>Santé (la)</i> | > <i>Santache, Santoche, Santuche</i> |
| <i>moule</i> | > <i>moulanche, mouloche, mouluche</i> |
| <i>goumi</i> | > <i>goumanche, gouminche</i> |
| <i>Courtille (la)</i> | > <i>Courtanche, Courtoche</i> |
| <i>laubé</i> | > <i>laubiche, laubinche</i> |

bénard > *béniche, bénoche*
dabe > *dabiche, dabuche*
brigadier > *brigadinche, brigadoche*
crabe > *crabinche, crabuche*
mandrin > *mandroche, mandruche*

Ils n'ont cependant pas tous la même répartition. On trouvera ci-après le taux fréquence observée / fréquence théorique des trois suffixes les mieux attestés, *-oche*, *-uche* et *-anche* après les différents timbres vocaliques. (Comme pour les consonnes, la fréquence théorique a été calculée à partir des adjectifs féminins et épiciens de Brulex; la voyelle prise en compte est la voyelle unique des monosyllabes et la voyelle pénultième des polysyllabes; on a réuni sous /A/ les timbres /a/ et /ɑ/, sous /E/ les timbres /e/ et /ɛ/, sous /O/ les timbres /o/ et /ɔ/ et sous /Œ/ /ø/, /œ/ et /ə/ (prononcé)).

(18) a.	- <i>oche</i>	(N = 359)	b.	- <i>uche</i>	(N = 128)	c.	- <i>anche</i>	(N = 86)
	A	1.78		A	1.99		u	6.40
	ã	1.71		Œ	1.82		O	1.82
	u	1.46		ẽ	1.17		Œ	1.16
	i	1.17		ã	1.09		i	1.16
	ẽ	0.84		i	0.74		y	0.87
	E	0.63		O	0.73		ẽ	0.58
	Œ	0.46		E	0.62		A	0.32
	y	0.45		õ	0.39		E	0.24
	O	0.38		u	0.39		õ	0.00
	õ	0.28		y	0.39		ã	0.00

Il est facile de voir que le suffixe *-oche* répugne à suivre les voyelles arrondies et/ou moyennes (zone grisée) et préfère les voyelles ouvertes ou fermées (zone blanche); que *-uche* a une prédilection pour les voyelles ouvertes ou moyennes, à condition qu'elles ne soient pas arrondies (zone blanche), et s'allie moins facilement aux voyelles arrondies et/ou fermées (zone grisée); et que *-anche*, peu compatible avec les voyelles ouvertes et/ou nasales (zone grisée), privilégie les voyelles moyennes ou fermées, surtout quand elles sont aussi arrondies (zone blanche). Ces généralisations comportent des exceptions (zones noires); néanmoins, et malgré le nombre relativement restreint des formes figurant dans le corpus de référence, il fait peu de doute qu'un phénomène de dissimilation préventive écarte, souvent avec succès, les suffixes dont le vocalisme est trop proche du vocalisme de la base. Les traits qui interviennent dans cette dissimilation sont les traits de hauteur, le trait [rond] et le trait [nasal]. La dissimilation est particulièrement forte quand les deux voyelles sont identiques. (Dans le tiers des cas où *-oche* est précédé de /O/ et dans la moitié des cas où *-uche* est précédé de /y/, on a affaire à des formes à redoublement comme celles que l'on a vues au paragraphe précédent où la voyelle de la base est une copie de la voyelle du suffixe ou peut être considérée comme telle.)

La force dissimilatrice à l'oeuvre ici peut-elle avoir d'autres conséquences?

1.4.3.2. Dissimilations vocaliques

Considérons le cas des bases de trois syllabes ou plus donnant des dérivés par substitution portant sur plus d'une syllabe qui n'ont pas encore reçu d'explication (i.e. dont la dernière attaque n'est pas une consonne incompatible avec /ʃ/ (comme dans *cornichon* > *corninche*) ou qui comprennent ou comprendraient un allomorphe en /-ər-/ d'un suffixe en /-Vr/ (cf. *infirmier* > *infirmoche*):

- (19) *ballottine* > *baloche*
roploplo > *roploche*
- Bérurier* > *Béruche*
mathurin > *matuche*
- aspirateur* > *aspiranche*
espagnol > *espanche*
- roubignolles* > *roubinches*

Comme on peut le constater, dans tous ces exemples, la voyelle pénultième du nom de base est identique (à la nasalité près pour *aspirateur*, *espagnol* et, sans doute, *roubignolles*, puisque /ɛ̃/ est le réflexe nasalisé de /i/) à la voyelle du suffixe. Il convient donc d'examiner l'hypothèse que la substitution s'étendant sur plus d'une syllabe s'expliquerait dans ce cas par un phénomène de dissimilation active entre voyelles de même timbre : si *ballottine*, par exemple, donne *baloche*, ce serait parce que **ballottoche* comprendrait deux voyelles identiques à la suite.

Cette hypothèse se heurte, du moins à première vue, à tous les cas où un mot de base de trois syllabes ou plus dont la voyelle pénultième est identique (à la nasalité près) à la voyelle du suffixe donne un dérivé obtenu par substitution simple. Ces cas sont nombreux, surtout dans le cas de *-oche*; mais examinons-les suffixe par suffixe, en commençant par ce dernier.

Voici la liste des exceptions en *-oche* :

- (20) a. *a[p]ologue* > *apoloche*
héli[k]optère > *hélicoptoche*
ja[p]onais > *japonoche*
po[p]otin > *popotoche*
ro[pl]oplo > *roploche*
testi[k]ule > *testicoloche*
tri[k]otin > *tricotche*
- b. *Antonio* > *Antonioche*
antagoniste > *antagonoche*

érotique > *érotiche*
pistolet > *pistoloche*

Il est pour le moins remarquable que près des deux tiers de ces exceptions comportent comme attaque pénultième une consonne incompatible avec /ʃ/ et que tous les exemples ayant cette propriété se comportent comme des exceptions. Si l'adjonction de *-oche* à *hélicoptère* se faisait par substitution du suffixe à une séquence *s* étendant sur les deux dernières syllabes et donnait **hélicoche*, la syllabe finale du dérivé renfermerait deux consonnes incompatibles. Il est donc tentant de rapporter le comportement exceptionnel des bases de (20a) à la répugnance déjà constatée pour ce type de situation. Ajoutons ici que *japonais* donne aussi *japounoche*, où le passage de /ɔ/ à /u/ peut être considéré comme un autre indice d'une tendance à la dissimilation des voyelles identiques consécutives; mais les exemples de ce genre sont trop rares (outre *japounoche*, on ne peut citer que quelques formes comme *gauloise* > *galuche*, *moule* > *moluche*, *zob* > *ziboche*) pour que cette question puisse être développée. Il convient aussi d'attirer l'attention sur le fait que *roploplo* fait à la fois *roploploche*, *roploche* et (peut-être) *robloche*, où il peut y avoir eu dissimilation (si ce lexème n'est pas un dérivé de *robert* ou une forme apocopée de *reblochon*). Dans cet exemple, la substitution de *-oche* à une séquence *s* étendant sur plus d'une syllabe ne permet d'éviter aucun des défauts de la séquence *oploche*, qui apparaît aussi bien dans *roploche* (mais pas dans *robloche*) que dans *roploploche*. Je n'ai pas d'explication pour ce polymorphisme, où intervient sans doute le fait que la base est construite sur un schème prosodique comportant un redoublement (cf. *riquiriqui*, *rififi*, *rococo*, *rototo*, *radada*, *ragnagnas*, *routoutou*, *roudoudou*, *ronfionfion*, *Rintintin*, *ranplanplan*). Peut-être y a-t-il contradiction entre une tendance à maintenir le schème prosodique de la base (qui aboutit à *roploploche* quand elle est victorieuse) et une tendance à forger des dérivés dissyllabiques lorsque, du moins, l'amputation de la base n'empêche pas que tout le matériel segmental soit représenté dans le dérivé (d'où *roploche*).

Avant d'examiner l'unique exception concernant *-uche*, deux mots sur *Béruche*. Je dérive ce mot de *Bérurier*, avec une substitution affectant plus d'une syllabe. Cette conjecture se heurte à l'objection que le personnage qui porte ce nom est souvent appelé, avec une apocope, *Béru*, qui fournit un étymon ne nécessitant qu'une substitution simple. Mais *Bérurier* donne aussi *Béruroche* et *Béruranche*, et non *Béroche* ou *Béranche*. Rien n'empêche de voir dans *Béruche* un dérivé de *Béru*, mais, si l'identité des deux voyelles ne jouait pas, on s'attendrait à tout le moins à trouver aussi *Béruruche*, qui me semble impossible. Dans *peinturluche*, que je dérive de *peinturlure*, il est concevable que la succession des deux /y/ soit imposée par le fait que cette voyelle est déjà redoublée dans la base (cf. à la queue *loloche*). La seule exception concernant *-uche* trouve donc une explication vraisemblable.

La situation la plus embarrassante est peut-être celle de la dérivation en *-anche*. On y trouve deux exceptions à l'hypothétique règle voulant que la succession de deux voyelles identiques (à la nasalité près)

entraîne une substitution affectant plus d'une syllabe dans les bases de trois syllabes ou plus. Ces deux exceptions sont *démarrade* > *démaranche* et *dévalade* > *dévalanche*. Je suis tenté de voir là une confirmation de l'idée selon laquelle l'intégrité des bases verbales doit être respectée (cf. § 1.1.3). La difficulté principale, c'est que, dans *espanche*, la substitution opérée met en présence dans la même syllabe deux consonnes « incompatibles ». Est-ce qu'intervient le fait que, dans **espagnanche*, on aurait non seulement une succession de deux voyelles ouvertes, mais aussi une séquence de deux phonèmes nasals? En toute hypothèse, il est normal qu'une analyse laisse un résidu de formes inexpliquées, mais on verra que cette forme soulève un autre problème.

Il convient aussi de rappeler ici que l'identité des voyelles (à la nasalité près) a déjà été évoquée ci-dessus. On a signalé qu'elle pouvait intervenir dans le fait que l'adjonction par concaténation était évitée dans *saxon* > *saxoche* (et non **saxonoche*), *mouscaille* > *mouscanche*, (et non **mouscaillanche*) et *noirpiot* > *noirpioche* (et non **noirpiotoche*), alors même que la solution par substitution met en présence dans la même syllabe deux consonnes incompatibles (cf. § 1.2.4). Enfin, le lecteur attentif aura remarqué que, seule parmi les trois voyelles nasales du français, /*õ*/ n'apparaît pas dans la liste des rimes finales complexes susceptibles de favoriser la solution par concaténation. Cette absence pourrait s'expliquer par le fait que les deux suffixes en *-Vche* les plus employés, et de loin, *-oche* et *-uche* comportent une voyelle arrondie peu compatible avec un /*O*/ dans la syllabe précédente et que, par conséquent, les chances de trouver un /*õ*/ qui se maintienne (sous la forme de /*õn*/) devant *-Vche* sont assez médiocres.

1.4.3.3. Deux problèmes

On terminera cet examen du rôle des voyelles identiques en soulevant deux problèmes. On a vu que l'identité des voyelles était susceptible de rendre compte de l'apparition de trisyllabes là où l'on s'attendrait à rencontrer des tétrasyllabes (cf. *aspirateur* > *aspiranche*) ou des dissyllabes là où la règle générale, l'incompatibilité entre consonnes ou le respect des rimes complexes voudraient des trisyllabes (cf. *mathurin* > *matuche*, *saxon* > *saxoche*, pas d'exemples comme *bidon* > **bidonoche*). La question se pose de savoir si n'existeraient pas des cas où l'identité des voyelles n'entraînerait pas l'apparition de dérivés monosyllabiques là où l'on s'attendrait à trouver des dérivés de deux syllabes. Bruant (1901) donne deux exemples qui pourraient être analysés de la sorte: *trune* et *truche* ont le même sens (« aumône »), et il en va de même de *flamber* et *flancher* (« jouer »); Schwob et Guieysse (1889) ont rapproché *tranche* (« tête ») de *tronche*. Dans tous ces cas, l'adjonction normale de *-Vche* donnerait des dérivés comportant deux voyelles identiques ou deux voyelles nasales (*trunuche*, *flambancher*, *tronchanche*). Il ne serait donc pas inconcevable de construire une analyse où certains monosyllabes en *-Vche* seraient des dérivés en *-Vche*. Mais les exemples que l'on peut alléguer en faveur de cette hypothèse

sont anciens, on trouve dans les textes modernes quelques contre-exemples (cf. *(après-)midi* > *(après-)midinche*, *clodo* > *clodoche*), et j imagine mal *quetonneau* puisse donner *toche* ou *tubard tuche*.

L autre problème réside dans la dissymétrie que l on constate entre les conséquences de la co-présence de deux consonnes incompatibles et celle de deux voyelles identiques (à la nasalité près). On a vu que la co-présence dans l input de deux consonnes incompatibles pouvait entraîner aussi bien l apparition de formes plus longues que prévues (cf. *Wilfried* > *Wilfriedoche*, *éléphant* > *éléphantoche*, *japonais* > *japonoche*) que de formes moins longues qu on ne s y attendrait (cf. *combinaison* > *combinoche*, *Félicie* > *Féloche*). En revanche, on n a pas trouvé dans le corpus de bon indice tendant à montrer que la co-présence dans l input de deux voyelles identiques pouvait aboutir à des formes obtenues par concaténation là où la règle générale appelle une substitution. On n a pas de série comme *godille* > *godilloche* au lieu de *godoche*, *mulot* > *mulotuche* au lieu de *muluche* ou *marelle* > *marellanche* au lieu de *maranche* ; sauf omission de ma part, la seule forme que l on pourrait tenter d expliquer de cette façon est *goulot* > *goulotuche*. L identité des voyelles n intervient que pour accourcir les dérivés (cf. *aspirateur* > *aspiranche*, *ballotine* > *baloche*, *saxon* > *saxoche*, *noirpiot* > *noirpioche*). Cette dissymétrie mériterait une explication.

1.3.4. Les initiales vocaliques

À l issue de cette description, il reste assez peu de formes laissées inexplicées. Ce qui frappe, quand on considère ces exceptions, c est que bon nombre d entre elles sont issues de bases trissyllabiques qui commencent par une voyelle et qui se comportent comme des bases de deux syllabes. Reprenons ces exceptions cas par cas.

1.3.4.1. Les trisyllabes à initiale vocalique.

On a vu (cf. § 1.2.2) que lorsque la dernière attaque d un trisyllabe comprenait une consonne incompatible avec /ʃ/, le dérivé était normalement privé des deux dernières rimes de sa base (cf. *partition* > *partoche* et les exemples de (9a)). Cette généralisation, cependant, se heurte aux six exceptions suivantes:

- (21) a. *auverpin* > *auverpinche*
Iglesias > *Iglésioche*
b. *Alexandre* > *Alexandroche*
éléphant > *éléphantoche*
c. *reniflade* > *reniflanche*
testicule > *testicoloche*

Il est pour le moins remarquable que quatre de ces exceptions commencent par une voyelle (cf. 21a et b), surtout quand aucun des

exemples « réguliers » de (9a) n a cette propriété. Il est notable aussi que, dans ces quatre exemples, l adjonction de *-Vche* se fasse comme si cette voyelle initiale ne comptait pas et que l on eût affaire à des bases dissyllabiques.

Reprenons en effet ces dérivés cas par cas. Dans deux d entre eux (cf. (21b)), le suffixe est concaténé à sa base. C est là le comportement habituel des bases dissyllabiques dont la dernière attaque est incompatible avec /s/ si l horreur de l hiatus ou de la répétition, ou la possibilité d opérer une épenthèse n imposent pas une autre solution (cf. *Wilfried* > *Wilfriedoche*, *mézig* > *mézigoche*). Si une voyelle initiale n entre pas dans le décompte des syllabes, *Alexandre* > *Alexandroche* peut être expliqué de cette façon. Tel n est pas le cas de *éléphant* > *éléphantoche* : dans la mesure où l épenthèse d un /t/ est admise après /f/, on s attendrait plutôt à trouver **éléphtoche*, comme on trouve *loufiat* > *louftoche*. Cependant, *Alexandre* et *éléphant* ont une autre particularité commune : celle d avoir pour dernière rime une voyelle nasale. Or on a vu (cf. § 1.3.1 et les exemples réunis en (15b)) que les dissyllabes en voyelle nasale admettaient la concaténation. Au contraire, à quatre exceptions près (abstraction faite des dérivés de verbes ou de déverbaux comme *dégobillocher* ou *dégobillanche*), dont *Alexandroche* et *éléphantoche*, les trisyllabes à rime complexe n admettent pas ce mode d adjonction. Si les voyelles initiales n entrent pas dans le décompte des syllabes, *éléphant* > *éléphantoche* peut recevoir la même explication que *Fernand* > *Fernandoche* (et *Alexandre* > *Alexandroche* que *Fernande* > *Fernandoche* : dans *Alexandre*, l impossibilité de procéder à une épenthèse et la présence d une rime complexe conspirent en faveur de la concaténation).

Cette explication est d autant plus plausible qu elle permet de rendre compte aussi de la troisième des quatre exceptions à la règle voulant que les bases trisyllabiques dont la dernière rime est complexe ne s adjoignent pas le suffixe *-Vche* par concaténation. Il s agit de *argentin* > *argentinoche*, qui, on le constate, commence par une voyelle et est traité comme *crétin* > *crétinoche*. Je n ai pas d explication pour *testicule* > *testicoloche*.

Revenons maintenant aux exemples de (21a), dans lesquels le suffixe est adjoint à la base par substitution simple en dépit de l incompatibilité entre la dernière attaque et la consonne suffixale. Si les voyelles initiales n entrent pas dans le décompte des syllabes, *auverpin* > *auverpinche* s explique comme *mouscaille* > *mouscanche*, *noirpiot* > *noirpioche* et *saxon* > *saxoche* : la solution « normale » qui consisterait à concaténer le suffixe se heurte au fait que cette concaténation aboutirait à l apparition d une séquence comportant deux voyelles successives identiques à la nasalité près (pour ce qui est du timbre, **auverpininche* serait aussi mauvais que **roubigninches*).

Iglesias > *Iglésioche*, enfin, illustre un cas de figure que l on n a pas rencontré avec les dissyllabes, mais dont l explication ne soulève pas de difficulté. La concaténation, dans ce cas, n est entravée ni par l horreur de l hiatus ou de la répétition, ni par la possibilité d une épenthèse. Mais ce mode d adjonction (qui donnerait **Iglésiasoche*) ne constituerait pas un remède à l incompatibilité des consonnes, puisque

que son résultat comporterait aussi deux consonnes incompatibles dans la même syllabe. Il est donc explicable que, faute d'une meilleure solution, ce soit le mode d'adjonction par défaut, c'est-à-dire la substitution simple, qui soit appliquée.

Si l'on tient compte du fait que *reniflade* > *reniflanche* (21c) peut trouver une explication dans le principe qui sauvegarde l'intégrité des bases verbales, on voit que seul *testicule* > *testicoloche* demeure comme véritable exception à la règle voulant qu'avec les bases trisyllabiques dont la dernière attaque comporte une consonne incompatible avec /ʃ/ l'adjonction se fasse par une substitution portant sur deux syllabes. Dans la description proposée, l'hypothèse voulant qu'une voyelle initiale *n* entre pas dans le décompte des syllabes a joué un rôle crucial, et cette même hypothèse a permis, par la même occasion, de rendre compte de la majorité des exceptions à la règle voulant qu'il n'y ait pas de concaténation avec les bases trisyllabiques s'achevant par une rime complexe. (La seule véritable exception qui demeure est, ici aussi, *testicoloche*).

On a montré, d'autre part (cf. § 1.3.3.2), que la majorité des exceptions à la règle qui exclut les successions de voyelles identiques à la fin des dérivés de polysyllabes résultaient de la tendance à éviter les rencontres de consonnes incompatibles (si *tricotin* fait *tricotoche*, c'est que **tricoche* donnerait lieu à une telle rencontre). Quatre exceptions à cette règle, néanmoins, ne se laissent pas réduire de cette façon. Parmi elles, deux exemples issus de bases trisyllabiques commençant par une voyelle: *Antonio* > *Antonioche* et *érotique* > *érotiche*. Ce comportement prend sens si l'on est de règle que les trisyllabes à initiale vocalique se comportent comme des dissyllabes et si, comme on l'a suggéré (cf. § 1.3.3.3), la succession de deux voyelles identiques ne peut pas constituer un prétexte à la création d'un dérivé monosyllabique: *midi* + *inche* > *midinche*, et non **minche*. La difficulté, dans ce raisonnement, c'est que *espagnol* devrait donner *espagnanche* au lieu de *espanche* non seulement pour que soit évitée la rencontre de deux consonnes incompatibles, mais aussi parce que cette base trisyllabique commence par une voyelle: *Pagnol* ne donnerait pas **Panche*. Malgré cette difficulté, l'existence de *Antonioche* et de *érotiche* constitue un argument de plus en faveur de l'idée qu'en français une voyelle initiale peut ne pas entrer dans le décompte des syllabes.

Les exemples que l'on vient d'alléguer sont trop peu nombreux pour être pleinement convaincants à eux seuls. Mais on trouvera dans Plénat (1994) plusieurs autres arguments tendant à montrer qu'en français, une voyelle initiale peut ne pas entrer dans le décompte des syllabes. Il n'est donc pas inattendu que les trisyllabes commençant par une voyelle ne puissent pas être réduits à deux syllabes lors de l'adjonction de *-Vche*. Si la première voyelle *n* entre pas dans le décompte des syllabes, des candidats dérivés comme **Aloche*, **éloche*, **auvinche*, **Igloche*, **Antoche* ou **éroche* (de *Alexandre*, *éléphant*, *auverpin*, *Iglesias*, *Antonio* et *érotique*) équivalent à des monosyllabes, ce qui les condamne. D'où l'apparition de syllabes renfermant deux consonnes incompatibles entre elles ou de séquences comportant deux

voyelles identiques successives, quand aucune solution meilleure ne se présente.

1.3.4.2. Les dissyllabes à initiale vocalique

Cette explication permet de faire une prédiction. Si vraiment une voyelle initiale ne compte pas, les dissyllabes à initiale vocalique devraient se comporter comme des monosyllabes, et, comme ceux-ci, donner des dérivés formés par concaténation : *abeille*, par exemple, devrait donner *abeilloche* ou *abeilluche* et non *aboche* ou *abuche*. Les faits confirment-ils cette prédiction ? Pas exactement, puisque les listes (exhaustives) des cas de concaténation sur bases dissyllabiques que l'on a données en 1.2.4 et 1.3.1 ne comportent qu'un cas de ce genre : *étrusque* > *étruscoche* (compte non tenu de *Alfred* > *Alfreduche*, où la concaténation du suffixe peut s'expliquer par la présence d'une fricative sourde dans l'attaque, cf. § 1.2.3). Mais considérons la liste des dérivés de bases dissyllabiques à initiale vocalique qui figurent dans le corpus (abstraction faite de *Alfreduche*) :

- (22) a. *ami* > *amache*
 ami > *aminche*
 été > *étoche*
 b. *étrusque* > *étruscoche*
 c. *Albion* > *Albioche*
 Albion > *Albiuche*
 allemand > *allemoche*
 anglais > *angliche*
 anglais > *angloche*
 argot > *arguche*
 arton > *artiche*

Cette liste se laisse diviser en trois sous-ensembles suivant que la voyelle initiale est le seul constituant de la rime à laquelle elle appartient (21a et b) ou qu'elle fait partie d'une rime complexe (21c), et selon que la seconde syllabe s'achève par une consonne fixe ou latente (21b et c) ou que sa rime ne comprend qu'une voyelle (21a). Le cas où la première rime serait complexe et la seconde réduite à sa seule voyelle n'est pas représenté. Le seul exemple qui remplisse la prédiction est *étrusque* > *étruscoche* (21b). Mais cela ne veut pas dire que celle-ci soit entièrement fautive. Si les bases qui s'achève par une voyelle seule (cf. (21a)) n'adoptent pas la concaténation comme mode d'adjonction du suffixe, ce peut être simplement parce que le hiatus qui en résulterait est moins supportable que la taille réduite qu'impose au dérivé la substitution. Autrement dit *été* > *étoche* pourrait être parallèle à *dé* > *doche*. Les dérivés de (21c) ne se prêtent pas à cette explication, dans la mesure où la consonne latente par laquelle ils se terminent est apte à fournir une attaque : il n'y aurait pas, par exemple, de hiatus dans *Albionuche*. Mais on peut faire l'hypothèse que, dans leur cas, la rime initiale est trop complexe pour être tenue à l'écart du décompte des syllabes et qu'ils

doivent être traités comme des dissyllabes. Cette hypothèse aurait en outre l'avantage d'expliquer (en partie) que *espagnol*, qui commence par une rime complexe, donne *espanche*. Elle est à la merci d'un exemple où un dissyllabe à initiale vocalique ne faisant pas partie d'une rime complexe et à seconde syllabe fermée (au moins par une consonne latente) donnerait un dérivé formé par substitution. Mais pour ma part, je préfère de beaucoup *abeilluche* à *abuche* comme dérivé de *abeille*. On notera aussi que l'on a attribué ci-dessus le fait que *argentin* donnait un dérivé obtenu par concaténation et que *Antonioche* comportait une succession de deux voyelles identique à la présence d'une voyelle au début de ces mots. Comme ces voyelles initiales font partie de rimes complexes, on est contraint d'admettre, dans l'hypothèse qui vient d'être esquissée, que la nature des éléments initiaux extramétriques varie suivant le nombre des syllabes. Il n'est donc pas impossible que, convenablement amendée, la prédiction voulant que les bases dissyllabiques à initiale vocalique se comportent comme des monosyllabes se vérifie. Mais les faits rassemblés sont trop peu nombreux pour que l'on ne suspende pas son jugement sur cette question.

1.4. Conclusion

La question était de savoir quels paramètres interviennent dans le choix entre la concaténation et la substitution lors de l'adjonction du suffixe *-Vche* à une base. On a vu qu'il était possible de répondre à cette question en termes presque purement phonologiques (en admettant, toutefois, que la morphologie intervient dans la préservation de l'intégrité des bases verbales). La description proposée est cohérente et complète (quelques formes restent inexplicables : *Ménilmuche*, *testicoloche*, *négustoche*, *goulotuche*, *espanche*, *antagonoche*, *pistoloche*, mais le taux de couverture du corpus de départ doit être proche de 99%). Cette description constitue la meilleure réponse aux tenants d'une approche morphologique. La balle est dans leur camp.

La description proposée est complexe, elle fait intervenir de nombreux paramètres. Le plus important est celui de la taille : quand on a dit que *-Vche* est adjoint par concaténation après les bases monosyllabiques et par substitution après les bases polysyllabiques, on a couvert plus de 85% des cas. Mais un grand nombre d'autres facteurs viennent troubler l'influence de ce premier paramètre : le degré de compatibilité des différentes consonnes avec /ʃ/, la répugnance aux successions de voyelles identiques, l'horreur de l'hiatus, la complexité des rimes, le maintien des schèmes prosodiques, l'invisibilité des voyelles initiales. Tous ces facteurs n'ont pas pu être analysés avec la même précision, car leur influence n'est souvent saisissable que dans un petit nombre de formes dans le corpus de référence. Mais il serait facile de montrer qu'ils sont actifs ailleurs dans la morphophonologie du français. Il est normal que ce soit ce qui fait la spécificité de *-Vche* (et des suffixes de la même famille) qui apparaisse avec le plus de netteté à

l'issue d'une étude fondée sur la description d'un corpus de dérivés en *-Vche*.

Cette spécificité réside dans le fait que *-Vche*, se substitue normalement à la dernière rime de la base, sauf quand celle-ci est trop courte. C'est là une propriété d'un certain nombre de suffixations argotiques, proches d'une certaine façon des «langages secrets», qui altèrent la forme de la base sans en altérer les capacités référentielles (sauf en cas de lexicalisation). La suffixation en *-Vche* est donc peu intéressante en elle-même dans une perspective de TALN, à moins que l'on ne veuille «reconnaître» des textes du registre familier. Le dépouillement du *Monde* donnera peu de formes nouvelles. Mais, dans la mesure où les forces qui la gouvernent apparaissent toutes (dans d'autres configurations) ailleurs dans la morphologie du français, certaines leçons se dégagent de la description.

Il est clair que, si l'on veut forger un instrument capable de traiter autre chose que les cas les plus triviaux, il convient que les lexèmes soient munis non seulement d'une représentation orthographique, mais aussi d'une représentation phonologique. Cette représentation sera nécessairement complexe, puisque les généralisations mises à jour font référence à la fois à la classe des segments présents dans la représentation et aux configurations dans lesquels ils entrent. Par exemple, pour traiter *facile* > *fastoche*, il faut faire état à la fois du caractère dissyllabique de la base, du fait que /s/ est une fricative sourde et du fait que, situé entre une voyelle et un /t/ dans le dérivé, il n'y figure pas dans la même syllabe que le /ʃ/. Autrement dit, dans la représentation phonologique, les segments doivent être représentés par des paquets de traits, et la séquence qu'ils forment doit être munie d'une structure prosodique (syllabes et constituants internes de la syllabe).

2. Esquisse de modélisation linguistique

Déterminer le contenu des niveaux de représentation phonologiques de l'input (la base et le suffixe) et de l'output (le dérivé) ne suffit pas. Il faut encore indiquer comment on passe d'un niveau à l'autre. Mon intention, dans cette seconde partie, n'est pas de proposer une modélisation exhaustive de la dérivation en *-Vche*. Cet objectif serait peu réaliste, tant sont grandes les lacunes dans notre connaissance des faits et notre ignorance des mécanismes qui régissent la phonologie du français. Je me contenterai donc de brosser à grand trait le type de modélisation qui me paraît le plus vraisemblable dans l'état actuel de notre savoir. Après quelques brèves considérations théoriques, j'énumérerai quelques-unes des contraintes à l'œuvre dans la dérivation en *-Vche*, et j'esquisserai quelques fragments d'une grammaire susceptible d'engendrer les formes décrites dans la première partie du présent texte.

2.1. Brèves considérations théoriques

Il y a quelques années encore, il est probable que l'on aurait tenté de rendre compte des faits décrits dans la première partie à l'aide d'une série de règles, à la manière de *SPE*. Cette approche n'est plus guère concevable à l'heure actuelle. On dira brièvement pourquoi en s'appuyant sur des faits précis. Ce sont maintenant des approches par contraintes qui recueillent les suffrages d'une majorité de phonologues. Mais encore faut-il faire un choix entre les divers modèles de ce type actuellement disponibles sur le marché. On dira pourquoi nos préférences vont à un modèle à la *OT*, dans lequel les contraintes, présumées universelles, sont transgressables et où le choix du bon output se conforme à la façon dont la langue considérée hiérarchise ces contraintes et à la gravité des infractions qui pénalisent les différents outputs possibles.

2.1.1. Règles vs. contraintes.

Une approche par règle à la *SPE* encourrait deux reproches majeurs : elle serait à la fois redondante et peu explicative. Deux aspects de la description ci-dessus illustrent tout à fait clairement ce point.

Considérons en effet d'abord comment une approche par règles devrait présenter l'interaction des fricatives sourdes, des fricatives sonores (hormis /v/) et des occlusives sourdes (hormis /t/) avec la consonne du suffixe. Ces consonnes, ou une partie d'entre elles, devraient être citées dans la description structurale de quatre règles :

- dans la description structurale d'une règle effaçant la rime finale des polysyllabes devant le suffixe *-Vche*, pour prévenir l'application de cette règle quand, dans un dissyllabe, la dernière attaque comporte une consonne incompatible avec /ʃ/ qui ne favorise pas l'épenthèse (type : *mézig* > *méziguche*) ;
- dans la description structurale de la règle d'épenthèse (type : *facile* > *fastoche*) ;
- dans la description structurale d'une règle qui, dans les bases de plus de deux syllabes effacerait la rime pénultième et la dernière attaque lorsque celle-ci comprend une consonne incompatible avec /ʃ/ (type : *partition* > *partoche*) ;
- dans la description structurale de la règle de réduction des séquences comportant deux voyelles identiques successives, pour prévenir cette réduction lorsque, dans une base de plus de deux syllabes, les deux voyelles suivent une consonne incompatible avec /ʃ/ (type : *tricotin* > *tricotoche*).

En fait, comme on l'a vu, dans les quatre cas, la stipulation, positive ou négative, concernant cet ensemble de consonnes aboutit à un résultat unique : elle évite l'apparition d'une syllabe comportant à la fois l'une de ces consonnes et /ʃ/. (Sans elles, on aurait **mézuche*, **façoche*, **partioche* et **tricoche*.) Mais cette conspiration reste implicite, rien dans le formalisme ne décèle explicitement son existence, elle se dissout dans quatre stipulations peu révélatrices.

Le même type de remarques peut être fait à propos de la taille des dérivés en *-Vche*. On a vu qu'autant que faire se pouvait, la langue évite de créer des dérivés monosyllabiques. Mais cette constante, dans une approche par règles, devrait résulter de la conspiration aveugle de restrictions pesant sur des règles différentes :

- une restriction sur la règle effaçant la rime finale de la base, qui ne s'appliquerait qu'aux polysyllabes *dabe* > *dabuche* et non **duche*);
- une autre restriction sur cette même règle, qui stipulerait qu'elle n'affecte pas les dissyllabes dont la dernière attaque est une consonne incompatible avec /ʃ/ qui n'entraîne pas l'épenthèse d'un /t/, de façon à éviter que ne s'applique la règle d'effacement de la rime pénultième (*mézig* > *méziguche* et non **muche* vs. *catéchisme* > *catoche* et non **catéchismoche*);
- une restriction sur la règle réduisant les séquences qui comportent deux voyelles identiques successives, qui ne s'appliquerait qu'aux bases ayant conservé plus de deux syllabes au moment de l'application de la règle (*midi* > *midinche* et non *minche*).

De nouveau, une seule et même contrainte se cacherait, sous des formes différentes, dans des énoncés différents de la grammaire.

Les contraintes à l'oeuvre dans ces phénomènes sont simples: pas de dérivés monosyllabiques, pas de syllabes renfermant des consonnes incompatibles. Ce sont elles que doit mettre en oeuvre une modélisation linguistique qui veut être explicative. Mais cette mise en oeuvre implique l'abandon au moins partiel des règles à la *SPE*, puisque ce ne sont plus les processus qui déterminent les outputs, mais les caractéristiques recherchés dans ceux-ci qui déterminent les processus à appliquer.

2.1.2. Contraintes intangibles vs. contraintes transgressables

La plupart des modèles actuellement sur le marché ont renoncé aux règles (du moins à l'intérieur d'un même niveau de représentation. (Pour une présentation des principales théories partageant ce point de vue, cf. Paradis et LaCharité (1993).) Mais l'unanimité est loin d'être faite sur la nature et le rôle des contraintes. La question se pose notamment de savoir si celles-ci sont ou non transgressables.

Des descriptions comme celle qui a été proposée dans la première partie du présent texte sont, me semble-t-il, de nature à faire pencher la balance en faveur de contraintes pouvant être enfreintes. Certes, certaines généralisations sont vraies de toutes les formes auxquelles elles sont susceptibles de s'appliquer. Ainsi, par exemple, jamais l'adjonction de *-Vche* n'aboutit à l'apparition d'un hiatus (mais cela n'est pas vrai de tous les suffixes du français!). Néanmoins, la majorité des contraintes ne peuvent pas être énoncées simplement sans que, immédiatement, on ne relève un certain nombre de formes qui les enfreignent d'une manière systématique.

Un dérivé en *-Vche* n est jamais, en règle générale, monosyllabique. Néanmoins, s il est vrai que *dé* donne *doche*, cette contrainte ne tient plus quand la base est un monosyllabe ouvert. L horreur de l hiatus l emporte sur l exigence de taille.

Le suffixe *-Vche* répugne à figurer dans une syllabe dont l attaque comporte une consonne incompatible avec /ʃ/. Mais ces finales interdites sont attestées par exemple quand la base est monosyllabique: *Max* fait *Maxoche*. La répugnance à la monosyllabité est plus forte que l incompatibilité des consonnes.

La voyelle du suffixe *-Vche* ne doit pas être identique (à la nasalité près) à la voyelle qui la précède. Mais on trouve des voyelles identiques successives par exemple quand la suppression de l une des voyelles donnerait un output monosyllabique: *midi* fait *midinche*. La répugnance à la monosyllabité l emporte aussi sur l horreur de la répétition.

Si l on voulait rendre compte des faits au moyen d un ensemble de généralisations de surface qui seraient toujours vraies, l énoncé de ces généralisations serait d une complexité décourageante. En fait, les mêmes contraintes se cacheraient, sous des formes différentes, dans des énoncés différents. On serait certes passé d un modèle procédural à un modèle déclaratif, mais sans gain notable en ce qui concerne la valeur révélatrice du modèle. On devrait, en particulier, renoncer à l hypothèse que les contraintes puissent être universelles, alors que beaucoup de phénomènes phonologiques se rencontrent dans de très nombreuses langues. Pour toutes ces raisons, le cadre théorique qui convient probablement le mieux pour le traitement du problème examiné est celui de l Optimality Theory (cf. Prince & Smolensky, 1993, McCarthy & Prince, 1993a, 1993b, s.d.), qui entend rendre compte des phénomènes par le jeu de contraintes universelles qui entrent dans des hiérarchies variant de langue à langue et qui sont respectées ou enfreintes selon la place qu elles occupent dans ces hiérarchies.

2.1.3. Évaluation cumulative vs. évaluation hiérarchique

Dans OT, la phonologie est conçue comme un ensemble de deux modules complémentaires. Le premier, *Gen.*, est un générateur qui, à partir d un input donné, engendre l ensemble des outputs correspondants concevables *a priori* sur la base de considérations très générales portant sur les conditions auxquelles une représentation peut être dite bien formée d un point de vue structurel. Le second, *H-Eval.*, est un évaluateur qui sélectionne la meilleure – c est-à-dire, en fait, la moins mauvaise – des formes candidates engendrées par *Gen.* en fonction des contraintes universelles telles qu elles sont hiérarchisées dans la langue, et, éventuellement, le mode de formation considérés.

L évaluation opérée par *H-Eval.* peut être dite hiérarchique en ce sens que les formes candidates sont, du fait de l algorithme qui préside à leur comparaison, confrontées (en parallèle) aux contraintes dans l ordre où celles-ci figurent dans la hiérarchie et que la forme victorieuse est celle qui est la première à satisfaire une contrainte qu aucune de ses

rivales ne satisfait. Dans ce mode d'évaluation, les effets des contraintes ne se cumulent pas. Étant donné, par exemple, trois contraintes C_1 , C_2 et C_3 , apparaissant dans cet ordre dans la hiérarchie (on note $C_1 \gg C_2 \gg C_3$), une double infraction à C_2 ou deux infractions, l'une à C_2 , l'autre à C_3 , ne sauraient avoir plus de gravité qu'une infraction simple à C_1 . Si une forme-candidate transgresse C_1 , elle est irrémédiablement condamnée à partir du moment où elle a des rivales qui satisfont cette contrainte, quand bien même ces rivales enfreindraient plusieurs fois C_2 ou C_2 et C_3 à la fois.

On a essayé de montrer (Plénat, à paraître) qu'un mode d'évaluation cumulatif permettrait de rendre mieux compte de certains faits. Par évaluation cumulative, on entend un mode d'évaluation où à chaque infraction est associé un poids (qui dépend de la place de la contrainte enfreinte dans la hiérarchie) et où la forme-candidate victorieuse est celle pour laquelle le cumul de ces poids est le moins élevé. Cette innovation a de graves inconvénients, dans la mesure où la théorie qui en résulte est beaucoup moins restrictive que le cadre Otesque strict: OT, dans le nouveau cadre, apparaît comme une variante où, en particulier, le poids associé à une contrainte donnée est toujours supérieur aux poids cumulés des contraintes que cette contrainte domine dans la hiérarchie. Et, d'autre part, la façon dont se cumulent les contraintes pouvant prendre des formes diverses, réputer l'évaluation cumulative laisse ouvert un très grand nombre de possibilités différentes. Malgré ces inconvénients graves, on essaiera de montrer ci-après que c'est un mode d'évaluation de ce type qui convient le mieux dans le traitement de la dérivation en *-Vche*. Mais, avant d'argumenter dans ce sens, il convient d'énumérer au moins partiellement les contraintes auxquelles on aura recours.

2.2. Quelques contraintes

Toute contrainte proposée dans le cadre de OT a vocation à l'universalité. C'est dire combien il conviendrait d'être prudent avant d'en proposer une ou d'en reprendre une à son compte. Bien des hypothèses avancées ici devront sans doute être abandonnées ou, à tout le moins, reformulées. Il semble néanmoins que le choix entre la concaténation et la substitution résulte principalement des contraintes ci-après.

2.2.1. Contraintes structurelles

Le dérivé doit constituer un mot prosodique bien formé. À ce titre, il est soumis aux contraintes structurelles suivantes:

- ONSET :

Un mot prosodique est une séquence de syllabes bien formées, constituées chacune d'une attaque et d'une rime. ONS impose que toute

syllabe commence par une attaque. Elle condamne donc l hiatus (et les voyelles initiales). Cette contrainte fait partie de la vulgate OTesque.

- MINIMUM :

Un mot prosodique doit être suffisamment étoffé. Dans un très grand nombre de langues, on constate que le mot minimal a une structure binaire et comprend soit deux mores, soit deux syllabes, suivant que la langue est sensible à la quantité vocalique ou non. (Cette contrainte résulterait du fait qu avant d être une séquence de syllabes, un mot est une séquence de pieds, et que tout pied bien formé a une structure binaire.) Sur ce point, le français est plutôt ambigu, puisqu il admet des formes apocopées constituées d une unique syllabe fermée (cf. *Fabrice* > *Fab*, *pyjama* > *pyj*), mais qu il exige dans certains modes de formation la présence de deux syllabes dans le dérivé (cf. les hypocoristiques à redoublement (Plénat, 1984), le javanais (Plénat, 1991), et le fait que, dans la dérivation en *-esque*, la base doit, autant que faire se peut, conserver au moins deux syllabes (Plénat, à paraître)). Cette ambiguïté est peut-être à rapprocher du fait que les consonnes finales adjointes à la dernière syllabe ont certaines propriétés caractéristiques des attaques et peuvent être considérées comme des syllabes dégénérées (cf. Dell, 1995). En tout état de cause, on considérera ici que MIN impose que le dérivé comprenne au moins deux syllabes.

- MAXIMUM :

Un mot prosodique ne doit pas non plus être trop long. En français, plusieurs modes de formation ne tolèrent pas, ou tolèrent mal, les dérivés de plus de deux syllabes. Tel est le cas, en particulier, des formes apocopées (Plénat, 1994), des hypocoristiques à redoublement (Plénat, 1984), du javanais (Plénat 1991, 1994) ou du verlan (Plénat 1994, 1995). Ces modes de formation plaident en faveur d une taille maximale de deux syllabes. Il existe néanmoins des cas où cette taille maximale semble être de trois syllabes. Par exemple, on n est contraint, sauf circonstances spéciales, d oraliser un sigle par lecture plutôt que par épellation qu à partir du moment où il comporte quatre lettres; les sigles de trois lettres acceptent souvent aussi bien l épellation (sous la forme d un trisyllabe) que la lecture (Plénat, 1993). Et il existe au moins un schème prosodique trisyllabique (cf. *rococo*, *radada*, *ragnagnas*, etc.). Il y a donc lieu d hésiter sur la formulation exacte de la contrainte MAX. Comme, dans la dérivation en *-Vche*, cette contrainte ne semble intervenir crucialement qu à partir du moment où la forme-candidate serait tétrasyllabique, on a pris le parti ici de fixer la taille maximale des dérivés à trois syllabes. Mais ce point mériterait des analyses plus poussées (on trouvera un embryon de discussion au § 2.3.6).

2.2.2. Contraintes de fidélité

Ces contraintes structurelles se heurtent au fait que le dérivé doit être fidèle à la base dont il est issu. On utilisera ci-dessous les contraintes de fidélité suivantes.

- EXHAUSTIVITÉ :

Tout segment de la base (et du suffixe) doit avoir un correspondant dans le dérivé. Autrement dit, les effacements sont interdits. Cette contrainte est connue sous le nom de MAX (cf. McCarthy & Prince, s.d.); je préfère l'appeler ici EXH et réserver le nom de MAX à la contrainte structurelle énoncée ci-dessus.

- DÉPENDANCE :

Tout segment du dérivé doit avoir un correspondant dans la base (ou le suffixe). Autrement dit, les épenthèses sont interdites. Sur cette contrainte DEP, cf. aussi McCarthy & Prince (s.d.).

- ISOSYLLABICITÉ :

Le dérivé doit comprendre le même nombre de syllabes que la base dont il est issu. Contrairement aux deux contraintes précédentes, qui font maintenant partie de la vulgate de OT, cette contrainte n'a, à ma connaissance du moins, jamais été proposée. On a bien essayé de montrer qu'en verlan aussi le dérivé devait avoir la même longueur que sa base (Plénat, 1995), mais cette longueur était estimée en termes de mores (dans un calcul où les consonnes finales, même adjointes, comptaient pour une more). Quelle que soit l'unité de longueur adoptée, une contrainte du type de ISO paraît nécessaire si l'on veut rendre compte du fait que le mode d'adjonction par défaut du suffixe *-che* est la substitution. Il devient en effet inévitable de recourir à celle-ci si la base et le dérivé doivent avoir la même taille.

Si l'on voulait être totalement explicite, il faudrait, bien entendu, disposer de contraintes imposant que le dérivé commence par le même segment que sa base, que deux segments consécutifs de la base soient représentés par deux segments consécutifs dans le dérivé, et que les segments du suffixe aient priorité sur ceux de la base. (Il faut, en effet, veiller à ce que ce soit la partie finale de la base qui soit tronquée, non sa partie initiale ou médiane, et que le suffixe soit effectivement adjoint.) Mais mon but ici n'est pas d'être totalement explicite, il est simplement de déterminer comment interagissent les principaux facteurs du choix entre la substitution et la concaténation.

Le rang de ISO ne peut pas être le même dans tous les modes de formation du français, qui, dans leur grande majorité, concatènent l'affixe à la base. Cette contrainte n'est sans doute promue à un rang élevée que pour une poignée des suffixes de la langue argotique ou familière, un registre où fleurit une morphologie « prosodique », qui impose aux dérivés de se conformer à des schèmes rigoureux (cf. les langages « secrets », les formes à redoublement, les apocopes). Sur ces « suffixations mutilantes » et ces « mutilations substitutives », cf. Pichon (1942).

-RIME :

On a besoin aussi d'une contrainte pour rendre compte du fait que les bases dissyllabiques à rime finale complexe semblent tolérer aussi bien

la concaténation que la substitution (cf. *mandrin* > *mandrinoche* ou *mandroche*, *pétard* > *pétarduche* ou *pétoche*). La seule explication que j'ai trouvée à ce phénomène, ce serait que la concaténation permet de conserver dans le dérivé le même nombre de mores que dans la base. Si, en effet, on admet avec Plénat (1987) que les seules rimes finales complexes (proprement dites) en français sont les rimes en voyelle nasale ou en voyelle + liquide (les autres consonnes finales étant simplement adjointes à la syllabe finale), il devient possible de supposer que ce sont les seules parmi les rimes finales à compter pour deux mores. Dans cette hypothèse, une finale comme *-inoche*, avec ses deux rimes simples, compterait le même nombre de mores que la finale complexe *-in*; et l'isomoricité de la base et du dérivé serait également respectée quand le suffixe se substitue à une finale dont la rime proprement dite est simple : par exemple, *-uche* dans *méduche* compterait pour une more comme *-aille* dans *médaille*. Cette hypothèse se heurte à plusieurs difficultés. Dans le cas où la rime complexe est suivie d'une consonne adjointe à la syllabe où d'une consonne latente que la voyelle du suffixe tire de sa latence, le dérivé compterait une more de plus que la base (cf. *baderne* > *badernuche*, *Fernande* > *Fernandoche*, *Fernand* > *Fernandoche*). D'autre part, une contrainte d'isomoricité devrait avoir une action préventive contre la substitution s'étendant à plus d'une syllabe quand la rime pénultième de la base est complexe (ce serait un autre moyen de rendre compte du fait que *peinturlure* donne *peinturluche* et non *peintuche*) ; je ne pense pas que, dans tout le corpus, une rime complexe interne soit effacée, mais munie d'une contrainte d'isomoricité, la grammaire fait des prédictions supplémentaires qu'on est mis en demeure de vérifier. Enfin, comme je l'ai déjà dit, cette analyse est incompatible avec celle de Plénat (1995) où une more est attribuée à toutes les consonnes finales, même adjointes. Autrement dit, il reste à mener un difficile travail d'analyse sur ce point délicat, et l'on adopte ici un pis aller consistant à signifier par RIM l'existence d'une ou plusieurs contraintes imposant le choix de la concaténation après les rimes finales complexes.

2.2.3. Contraintes phonotactiques

Tous les segments, enfin, ne sont pas également compatibles entre eux. Ils sont soumis à des contraintes phonotactiques. Celles de ces contraintes qui jouent un rôle dans la formation des dérivés en *-Vche* sont les suivantes :

- PRINCIPE DU CONTOUR OBLIGATOIRE :

Deux éléments identiques ne doivent pas figurer côte à côte sur la même tire. C'est cette contrainte (OCP), largement reconnue, qui est responsable du fait que, dans la dérivation en *-Vche*, la dernière voyelle de la base doit être distincte de la voyelle suffixale.

- COMPATIBILITÉ :

On a vu dans la première partie que toutes les consonnes n étaient pas également tolérées au sein de l attaque qui précède immédiatement le suffixe *-Vche*. Cette incompatibilité est assez difficile à intégrer dans un cadre OTesque strict, dans la mesure où elle relève probablement de deux principes distincts. Le premier est sans doute un principe de dissimilitude (une instanciation de OCP, donc), puisque ce sont les consonnes qui ressemblent le plus au /ʃ/ du suffixe, à savoir les fricatives sourdes, qui sont les moins compatibles avec cette consonne, et que viennent ensuite les consonnes qui présentent une ressemblance moins forte avec /ʃ/, c est-à-dire les occlusives sourdes et les fricatives sonores. Mais, ainsi qu on l a souligné, ce principe de dissimilitude n explique pas tout. Toutes les occlusives ne sont pas également tolérées devant /ʃ/, et, paradoxalement, ce sont celles qui ressemblent le plus à cette consonne (/t/, /n/, /ɲ/ et /d/, des consonnes coronales comme /ʃ/) qui, *ceteris paribus*, sont le mieux supportées. Les labiales et les vélares sont sensiblement moins bien tolérées dans cette position, au point même que l on a été amené à ranger les sourdes /p/ et /k/ parmi les consonnes incompatibles avec /ʃ/. Il n existe pas, à ma connaissance du moins, d étude globale sur la compatibilité des consonnes radicales et des consonnes suffixales en français. Néanmoins, les deux types d incompatibilité sont attestés indépendamment l un de l autre. Il est des incompatibilités qui ne peuvent se décrire qu en termes de dissimilitude: on sait, par exemple, que le suffixe *-et(te)* est extrêmement rare après les occlusives coronales /t/ et /d/ (cf. Hasselrot, 1972). Mais il existe aussi des suffixes à consonne labiale ou vélaire qui n admettent guère d être précédés que par des coronales (cf. des exemples comme *braque(mard) > braczif* ou *plum(ard) > plumzingue*, où l épenthèse de /z/ a toutes chances de résulter de l incompatibilité des labiales et des vélares. On a fait l hypothèse (Plénat, 1996, à propos du suffixe *-esque*) qu il pouvait aussi s agir là d un phénomène de dissimilation, en évoquant le trait acoustique [+grave], commun aux labiales et aux vélares. Mais puisque /ʃ/, qui est coronal, marque lui aussi une prédilection pour les coronales (quand elles ne sont pas fricatives), cette solution devient difficile. Il paraît plus probable que la contrainte à l oeuvre ici interdit que ne se succèdent des consonnes aux articulations complexes ou marquées (labiales, vélares et coronales non-antérieures), dans un sens qui reste à définir. (Pour une hypothèse de ce genre appliquée à d autres faits, cf. Moreau (1993), qui s inspire elle-même de *lacoda condition* de Yip (1991); mais ces auteurs rendent compte des phénomènes qu ils examinent en supposant que les coronales antérieures sont sous-spécifiées en ce qui concerne leur lieu d articulation, ce qui paraît bien difficile à croire s il y a dissimilation entre occlusives coronales). Cependant, si le mode d évaluation est purement hiérarchique, poser une contrainte qui interdise la cooccurrence de consonnes « complexes » dans la même syllabe ne permet pas à soi seul de rendre compte de la distribution des consonnes devant *-Vche*. Cette contrainte, en effet, si elle était haut placée dans la hiérarchie, interdirait aussi bien les sonores /m/, /b/ et /g/ que les sourdes /p/ et /k/, alors que seules ces dernières sont incompatibles avec /ʃ/; et, moins bien placée, elle

autoriserait ces consonnes aussi bien que les sonores. Dans une perspective cumulative, en revanche, on comprendrait mieux, qu'impuissante à elle seule, cette contrainte puisse avoir des effets quand elle se conjugue avec OCP. Dans cette hypothèse, la cooccurrence de /p/ ou /k/ avec /ʃ/ proviendrait à la fois du caractère complexe ou marqué des labiales et des vélaires et de leur sourdité. Provisoirement, néanmoins, on posera ici une contrainte COMP interdisant la présence dans la dernière attaque des dérivés en *-Vche* des fricatives sourdes, des fricatives sonores (hormis /v/) et des occlusives sourdes (hormis /t/).

2.3. L interaction des contraintes

Certaines généralisations dégagées dans la première partie reçoivent sans difficulté une explication dans le cadre d'une évaluation hiérarchique. D'autres, en revanche, comme on vient de le voir, sont beaucoup plus difficiles à intégrer dans un tel cadre. Dans cette dernière partie, on montrera d'abord que les contraintes de taille et leur interaction avec l'incompatibilité des consonnes peuvent être expliquées sans difficulté dans un cadre où l'évaluation est hiérarchique (dans la mesure du moins où l'on dispose d'une contrainte comme COMP). Mais on verra ensuite que l'évitement de l'hiatus et de la répétition des voyelles identiques, ainsi que la préservation des rimes complexes suscitent un certain nombre de paradoxes qu'une évaluation cumulative permettrait probablement d'éviter.

2.3.1. La taille du dérivé

On a vu dans la première partie qu'abstraction faite des contraintes phonotactiques, il est de règle que *-Vche* soit adjoint aux bases polysyllabiques par substitution simple, et par concaténation aux bases monosyllabiques. Il est facile de rendre compte de cette généralisation à l'aide des deux contraintes ISO (le dérivé doit avoir le même nombre de syllabes que la base dont il est issu) et MIN (le dérivé doit comprendre au moins deux syllabes). Dans la hiérarchie des contraintes, MIN domine nécessairement ISO (sinon les dérivés de bases monosyllabiques seraient eux aussi monosyllabiques). D'autre part, l'isosyllabité ne peut être atteinte qu'au détriment de la base, qui perd sa dernière rime. ISO, par conséquent, domine EXH (qui interdit les effacements). On a donc l'ordre MIN >> ISO >> EXH.

À titre d'illustration, voici comment *H-Eval* sélectionne *dabuche* et *méduche* à partir de *dabe + uche* et de *médaille + -uche*:

(23)

	MIN	ISO	EXH
♥dabyʃ		*	
dyʃ	!*		*
medajyʃ		!*	
♥medyʃ			*
myʃ	!*		*

[*dabe* > *dabuche* et *médaille* > *méduche*]

N.B.1 : Dans ce tableau à double entrée (et dans ceux qui suivront), on a, en abscisse, les contraintes rangées suivant leur ordre hiérarchique, et, en ordonnée, un certain nombre de formes-candidates. Les infractions aux contraintes sont signalées par un astérisque. Si l'on adopte un mode d'évaluation hiérarchique, une infraction à une contrainte dominante que satisfait une forme rivale est fatale à la forme considérée. C'est ce que signale le point d'exclamation qui précède l'astérisque. (Par exemple /dyʃ/ et /myʃ/ transgressent la contrainte dominante MIN que satisfont /dabyʃ/, /medajyʃ/ et /medyʃ/; et /medajyʃ/, de son côté, transgresse la contrainte dominante ISO que satisfait /medyʃ/). Les formes sélectionnées à bon escient (dans le cas présent /dabyʃ/ et /medyʃ/) sont signalées par un as de coeur. Les cases correspondant à des contraintes dominées qui n'ont aucun rôle dans la sélection du candidat le mieux formé sont en grisé.

N.B.2 : Dans ce tableau, comme dans ceux qui suivront, on ne fait état que des contraintes et des candidats pertinents dans la discussion, qui porte sur le choix entre la concaténation et la substitution. Dans le cas présent, par exemple, il est clair que les contraintes MIN, ISO et EXH sont incapables à elles seules d'écarter des dérivations comme *médaille* > **dailleuche* ou **mailluche*. Encore une fois, la modélisation proposée n'est qu'une esquisse.

2.3.2. La taille des dérivés et l'incompatibilité des consonnes

Une évaluation hiérarchique permet aussi de rendre compte de plusieurs des interactions entre l'incompatibilité de certaines consonnes avec /ʃ/ et des contraintes de taille.

On a vu que les bases monosyllabiques se terminant par une attaque incompatible avec la consonne du suffixe donnaient des dérivés dissyllabiques comme toutes les bases monosyllabiques se terminant par une consonne fixe ou latente, même quand la cooccurrence des consonnes incompatibles ne peut pas être évitée par une épenthèse: par exemple, *Max* donne *Maxoche*. Cette constatation impose que l'on ait l'ordre MIN (le dérivé doit comprendre au moins deux syllabes) >> COMP (pas de fricative sourde, de fricative sonore (hormis /v/) ou d'occlusive sourde (hormis /t/) dans la même syllabe que /ʃ/). L'ordre inverse aurait pour conséquence que *Max*, faute de pouvoir donner **Maxtoche* (ou **Macoche* !), donnerait **Moche*.

À titre d'illustration, voici le tableau de la dérivation *Max* > *Maxoche* :

(24)

	MIN	COMP	DEP	EXH
mɔʃ	!*			*
mak.stɔʃ		*	!*	
ma.kɔʃ		*		!*
♥mak.sɔʃ		*		

[*Max* > *Maxoche*]

N.B.: Dans le tableau ci-dessus, la place de DEP (pas d'épenthèses) et de EXH (pas d'effacements) n'est pas pertinente. Quelle que soit leur place dans la hiérarchie, ces contraintes permettent d'éliminer les formes candidates /ma.kɔʃ/ et /mak.stɔʃ/ que MIN et COMP ne départagent pas d'avec /mak.sɔʃ/. Le point marque la limite entre les syllabes.

Comme, dans une perspective hiérarchique, ISO, qui est dominée par MIN, ne saurait intervenir dans la sélection des dérivés de bases monosyllabiques, l'examen de ces seuls dérivés ne permet pas de déterminer la place respective dans la hiérarchie de COMP et de ISO. Cependant, si l'on avait l'ordre ISO >> COMP (c'est-à-dire s'il était plus important de respecter l'isosyllabité du dérivé et de la base que d'éviter la cooccurrence de deux consonnes incompatibles dans la même syllabe), les dérivés de bases tri- ou tétra-syllabiques comportant une consonne incompatible avec /ʃ/ dans leur dernière attaque donneraient lieu à une telle cooccurrence. Par exemple, *catéchisme* donnerait **catéchoche*. Ce n'est, on l'a vu, pas le cas. Il faut donc que COMP s'insère entre MIN et ISO dans la hiérarchie. Ces trois contraintes, néanmoins, ne permettent pas de départager *catoche* de **catéchismoche*, qui l'un et l'autre respectent MIN et COMP, mais qui, l'un et l'autre aussi, enfreignent ISO. C'est la contrainte MAX (pas de dérivés de plus de trois syllabes) qui permet de départager ces deux candidats. MAX ne peut pas occuper dans la hiérarchie un rang supérieur à celui d'ISO (sinon tous les dérivés de bases tétrasyllabiques seraient trissyllabiques, ce qui n'est pas le cas, puisque, sauf circonstances spéciales, ils comportent quatre syllabes aussi); en revanche, cette contrainte doit dominer EXH (sinon, comme elle a un effet tronqueur auquel cette dernière s'oppose, elle resterait sans effet). On obtient donc, par transitivité, la hiérarchie MIN >> COMP >> ISO >> MAX >> EXH. On peut vérifier dans le tableau ci-dessous que cet ordre permet effectivement de rendre compte de la dérivation *catéchisme* > *catoche*.

(25)

	MIN	COMP	ISO	MAX	EXH
kateʃismɔʃ			*	!*	
kateʃɔʃ		!*			*
♥katɔʃ			*		*
kɔʃ	!*	*	*		*

[*catéchisme* > *catoche*]

Comme on peut le constater en (26), la même hiérarchie permet de rendre compte du fait que *mézig* donne au contraire *mézigoche*, avec une adjonction par concaténation plutôt qu'une substitution portant sur plus d'une syllabe. Dans ce cas, cette dernière solution, qui donnerait le dérivé monosyllabique **moche*, est bloquée par MIN. La seule solution pour éviter la cooccurrence de deux consonnes incompatibles dans la même syllabe consiste donc à concaténer le suffixe. Cette concaténation entraîne la transgression de ISO. Mais cette transgression reste licite, puisque *mézigoche* reste seul en lice quand ont joué les contraintes dominantes MIN et COMP.

(26)

	MIN	COMP	ISO	MAX	EXH
♥mezɔʃ			*		
mezɔʃ		!*			*
mɔʃ	!*		*		*

[*mézig* > *mézigoche*]

Une évaluation hiérarchique est ainsi capable de rendre compte des principales généralisations dégagées dans la première partie.

2.3.3. Les épenthèses

Mais d'autres généralisations résistent à ce type de modélisation et font pencher la balance en faveur d'une évaluation cumulative. On a vu, par exemple, que l'adjonction de *-Vche* n'aboutissait jamais à un hiatus dans le dérivé et que, la plupart du temps, le hiatus était évité par un effacement de la première voyelle et non par une épenthèse. Cette observation suggère que ONS (qui interdit le hiatus) est très haut placée dans la hiérarchie. Si l'on doit dériver *doche* « domino » de *dé*, cette contrainte doit même, dans une perspective hiérarchique, dominer la contrainte jusqu'à présent la plus haut placée, à savoir MIN: sinon, la forme avec hiatus **déoche* qui respecte MIN, constituerait un output préférable à *doche*. Une autre solution qui respecterait elle aussi MIN, mais sans cette fois transgresser ONS, consisterait à séparer les deux voyelles par une consonne épenthétique: on aurait ainsi **détoche*. Mais cette solution reste inférieure à *doche*. Comme *c* est DEP (les épenthèses sont interdites) qui lui barre la route, on en déduit que DEP est elle aussi plus haut placée que MIN dans la hiérarchie. L'ordre obtenu est donc DEP, ONS (que l'on n'a pas les moyens de départager) >> MIN >> COMP >> ISO >> MAX >> EXH. Comme on le voit en (27), couplé à une évaluation hiérarchique, cet ordre permet bien de dériver *doche* à partir de *dé* + *oche*.

(27)

	DEP	ONS	MIN	COMP	ISO	MAX	EXH
detɔʃ	!*				*		
deɔʃ		!*			*		
♥dɔʃ			*				*

[*dé* > *doche*]

À supposer que l'étymologie proposée pour *doche* « domino » soit inexacte, il faudrait au moins que l'on ait DEP et ONS >> COMP, puisque des exemples comme *banco* > *bancuche* ou *loilpé* > *loilpuche* montrent qu'il est préférable d'avoir deux consonnes incompatibles dans la même syllabe plutôt qu'un hiatus (**banco-uche*, **loilpé-uche*) ou qu'une épenthèse (**bancotuche*, **loilpétuche*). Si l'explication donnée pour *doche* « domino » est correcte, on a, comme on l'a dit, la hiérarchie DEP, ONS >> MIN >> COMP >> ISO >> MAX >> EXH; si elle n'est pas correcte, la place respective de DEP et ONS d'un côté et de MIN de l'autre reste indéterminée. Mais, l'ordre DEP, ONS >> COMP suffit à expliquer les exemples du type de *bancuche*, comme on le voit en (28), où l'on a adopté l'ordre nécessaire à l'explication de *doche* « domino ».

(28)

	DEP	ONS	MIN	COMP	ISO	MAX	EXH
bākətyʃ	!*				*		
bākəyʃ		!*					
bākzyʃ	!*			*			*
♥bākkyʃ				*			*
byʃ			!*				*

[*banco* > *bancuche*]

Cependant, la hiérarchie DEP, ONS >> MIN >> COMP >> ISO >> MAX >> EXH, qui a permis de rendre compte de toutes les généralisations examinées jusqu'à présent est incapable, si elle est associée à une évaluation hiérarchique, de rendre compte des épenthèses qui sont effectivement attestées dans le corpus. On a vu dans la première partie que la langue avait recours à une épenthèse dans la dérivation en *-Vche* lorsque la dernière attaque d'une base dissyllabique était une consonne incompatible avec /ʃ/ admettant d'être suivie d'un /t/ (c'est-à-dire une fricative sourde) et qu'elle n'était pas précédée d'une consonne codique. *Facile*, par exemple, fait *fastoche*. Comme on peut le voir en (29), la grammaire que l'on vient de construire prédit, faussement, que l'on devrait plutôt avoir **faciloche*. En effet, comme DEP (pas d'épenthèse) y domine peut-être MIN (cf. **détouche*, *doche*), et, en toute hypothèse, COMP (cf. **bancotuche*, *bancuche*), l'épenthèse ne saurait constituer un moyen d'éviter la cooccurrence de deux consonnes incompatibles dans la même syllabe.

(29)

	DEP	ONS	MIN	COMP	ISO	MAX	EXH
♠fasiləʃ					*		
fastəʃ	!*						*
fasəʃ				!*			*
ftəʃ	!*		*		*		*
fəʃ			!*	*	*		*

[*facile* > **faciloche*]

N.B. : L as de pique signale un output sélectionné à tort par la grammaire.

Comme on peut le voir en (30), pour que ce soit bien *fastoche* qui soit retenu, il faudrait que DEP occupe un rang inférieur à celui de COMP (sinon, on aurait **façoche*, comme on a *bancuche*) et à ISO (sinon, on aurait *faciloche*). N.B. : Il n est pas possible de déterminer l ordre relatif de DEP et de MAX, mais DEP doit l emporter sur EXH, qui, autrement, interdirait la troncation de la dernière rime.

(30)

	ONS	MIN	COMP	ISO	DEP	MAX	EXH
fasiləʃ				!*			
♥fastəʃ					*		*
fasəʃ			!*				*
ftəʃ		!*		*	*		*
fəʃ		!*	*	*			*

[*facile* > *fastoche*]

On aboutit donc à un paradoxe dans l ordre des contraintes: l interdiction de l épenthèse, qui doit être placée très haut dans la hiérarchie pour éviter que *dé* ne donne **détache* ou *banco* **bancotuche*, doit au contraire occuper un rang subalterne si l on veut que *facile* donne bien *fastoche*.

Un paradoxe du même ordre surgit si l on admet à la fois la dérivation *dé* > *doche* et la dérivation *frifri* > *fritoche*. Comme on peut le voir en (31), du fait qu il place DEP au sommet de la hiérarchie, l ordre adopté pour rendre compte de *doche* interdit le recours à l épenthèse dans le traitement de *frifri*, qui devrait donner **frifroche* (comme *banco* donne *bancuche*).

(31)

	DEP	ONS	MIN	COMP	ISO	MAX	EXH
frifritəʃ	!*				*		
frifriəʃ		!*			*		
♠frifrəʃ				*			?
friftəʃ	!*						?
fritəʃ	!*						?
friəʃ		!*					?
frəʃ			!*	*			*
ftəʃ	!*		*		*		*
fəʃ			!*	*	*		*

[*frifri* > **frifroche*]

Comme on peut le voir en (32), c est l ordre adopté pour rendre compte de *fastoche* qui permet d expliquer *fritoche*.

(32)

	ONS	MIN	COMP	ISO	DEP	MAX	EXH
frifritəʃ				!*			
frifriəʃ	!*			*			
frifrəʃ			*				?
friftəʃ					*		?
♥fritəʃ							?
friəʃ	!*						?
frəʃ		!*	*	*			*
ftəʃ		!*		*	*		*
fəʃ		!*	*	*			*

[frifri > fritoche]

Ce que montrent ces deux paires d'exemples (à des degrés de certitude différents, vu le caractère unique de *doche* et de *fritoche* dans le corpus), c'est que l'épenthèse n'est admise que si elle n'entraîne pas d'infraction à la contrainte de l'isosyllabisme (*fastoche* et *fritoche* ont deux syllabes, comme *facile* et *frifri*), mais qu'elle est interdite quand la consonne épenthétique imposerait la présence d'une syllabe supplémentaire dans le dérivé: **détouche*, **bancotouche* et **frifritoche* auraient une syllabe de plus que les bases dont ils sont dérivés. Autrement dit, ce qui semble condamner ces trois formes, c'est non pas la seule infraction à DEP (l'épenthèse), mais une infraction simultanée à DEP (l'épenthèse) et à ISO (la syllabe supplémentaire). Ce qui, au contraire, sauve *fastoche* et *fritoche*, c'est que l'infraction à DEP que constitue l'épenthèse ne se conjugue à aucune contrainte importante (elle ne se conjugue qu'avec EXH dans *fastoche*, et, peut-être, dans *fritoche*, encore que, dans ce cas, tout le matériel segmental de la base se retrouve dans le dérivé; ce qui est plus étrange dans *fritoche*, c'est que le caractère redoublé de la base n'y est pas reproduit). Une telle conjonction des contraintes n'est pas exprimable dans un mode d'évaluation hiérarchique. Elle le devient si le mode d'évaluation est cumulatif.

2.3.4. Les voyelles identiques successives

L'intégration de OCP dans la hiérarchie des contraintes soulève le même type de problème que celle de DEP. On a vu dans la première partie que le français supportait mal que se suivent deux voyelles identiques (à la nasalité près) dans les dérivés en *-Vche* de plus de deux syllabes. Ainsi, *ballottine*, qui devrait donner **ballottoche* si seul comptait le respect de l'isosyllabisme, donne en fait *baloche*; et *mouscaille*, qui devrait donner **mouscaillanche* pour que soit évitée la présence de deux consonnes incompatibles, fait en fait *mouscanche* en dépit de cette incompatibilité. Ces cas de réduction de séquences comportant deux voyelles identiques (à la nasalité près) successives tendent à montrer que OCP l'emporte à la fois sur ISO et sur COMP et s'insère entre cette dernière et MIN, puisque la réduction n'a pas lieu si elle aboutissait à l'apparition d'un dérivé monosyllabique (*quidi* donne

midinche et non **minche*). Le tableau (33) ci-après montre que la hiérarchie ainsi modifiée permet bien d'obtenir les formes que l'on vient de citer. (On a laissé DEP au premier rang de celle-ci, mais devrait-on la ravalier après ISO comme dans les tableaux (30) et (32) que *c* est encore elle qui permettrait d'écartier **mouskzanche*, que COMP ne permettrait pas de départager d'avec *mouskanche*.)

(33)

	DEP	ONS	MIN	OCP	COMP	ISO	MAX	EXH
balətɪnɔ̃ʃ						*	!*	
balətɔ̃ʃ				!*				*
♥balɔ̃ʃ						*		*
bɔ̃ʃ			!*			*		*
muskajãʃ				!*		*		
muskzãʃ	!*				*			*
♥muskãʃ					*			*
mãʃ			!*			*		*
♥midẽʃ				*				*
mẽʃ			!*		*	*		*

[ballottine > baloche, mouscaille > mouscanche, midi > midinche]

Néanmoins, cet ordre, que suppose le mode d'évaluation hiérarchique, ne permet pas de rendre compte du fait qu'avec les bases de trois syllabes ou plus dont l'attaque pénultième comprend une consonne incompatible avec /ʃ/, cette incompatibilité combat victorieusement l'action de OCP. On a vu dans la première partie qu'une base comme *tricotin* donnait non pas **tricoche* (comme *ballottine* donne *baloche*), mais bien *tricototeche*, en infraction à OCP. Associé à une évaluation hiérarchique, l'ordre utilisé pour rendre compte de *baloche*, *mouscanche* et *midinche* donnerait **tricoche* (cf. (34)), puisque, pour sélectionner *mouscanche* plutôt que **mouscaillanche*, on a dû attribuer à OCP un rang supérieur à celui de COMP et que cet ordre est incompatible avec la sélection de *tricototeche*, qui respecte COMP en dépit de OCP.

(34)

	DEP	ONS	MIN	OCP	COMP	ISO	MAX	EXH
trikətɪnɔ̃ʃ						*	*	
trikətɔ̃ʃ				!*				*
♠trikɔ̃ʃ					!*	*		*

[tricotin > **tricoche*]

En fait, pour obtenir *tricototeche*, il ne suffirait pas de permuter OCP et COMP dans la hiérarchie, car ce serait alors **tricotinoche* qui deviendrait la forme la meilleure (cf. 35).

(35)

	DEP	ONS	MIN	COMP	OCP	ISO	MAX	EXH
♠trikətɪnɔ̃ʃ						*	*	
trikətɔ̃ʃ					!*			*
trikɔ̃ʃ				!*		*		*

[tricotin > *tricotinoche]

Il faudrait affecter à OCP un rang inférieur à celui de ISO (cf. 36).

(36)

	DEP	ONS	MIN	COMP	ISO	OCP	MAX	EXH
trikətɪnɔ̃ʃ					!*		*	
♥trikətɔ̃ʃ						*		*
trikɔ̃ʃ				!*	*			*

[tricotin > tricotoche]

Mais cette nouvelle hiérarchie impliquerait non seulement que *mouscaille* donne **mouscaillanche*, mais aussi que *ballottine* donne **ballottoche*, comme on le voit en (37):

(37)

	DEP	ONS	MIN	COMP	ISO	OCP	MAX	EXH
balətɪnɔ̃ʃ					!*		*	
♠balətɔ̃ʃ						*		*
balɔ̃ʃ					!*			*
bɔ̃ʃ			!*		*			*
♠muskajãʃ					*	*		
muskzãʃ	!*			*				*
muskãʃ				!*				*
mãʃ			!*					

[ballottine > *ballottoche, mouscaille > *mouscaillanche]

On aboutit bien à un nouveau paradoxe dans l'ordre des contraintes.

Ce qui se passe, c'est que, lorsque OCP et COMP entrent en conflit, cette dernière ne l'emporte que lorsque sa satisfaction entraîne aussi celle de ISO (cf. *tricotoche*) ; quand, au contraire, c'est le respect de OCP qui est seul compatible avec ISO, c'est OCP qui l'emporte, au détriment de COMP (cf. *mouscanche*). Autrement dit, les faits ne permettent pas de dire si COMP occupe un rang plus élevé que celui de OCP ou si c'est l'inverse ; ils montrent seulement que chacune des contraintes peut l'emporter sur l'autre à condition qu'elle entre en coalition avec ISO. Cette constatation constitue un nouvel argument en faveur d'une évaluation cumulative.

2.3.5. Les rimes complexes

On a vu dans la première partie que les dissyllabes dont la rime finale comporte une voyelle nasale ou une voyelle suivie d'une liquide avaient un comportement singulier, en ce qu'ils acceptaient aussi bien la concaténation (cf. *mandrin* > *mandrinoche*) que la substitution (cf.

mandrin > *mandroche*). On a attribué la possibilité qu'ont ces dissyllabes de s'adjoindre le suffixe par concaténation à une contrainte RIM, dont la formulation soulève des difficultés, mais dont il faut bien postuler l'existence si l'on veut rendre compte de ce comportement singulier (cf. § 2.2.2). Cependant, l'intégration de RIM dans la hiérarchie des contraintes soulève de graves difficultés.

La variation ne peut guère être expliquée dans un cadre Otesque strict que par l'existence de grammaires distinctes entrant en compétition les unes avec les autres. Dans le cas présent, il faudrait poser deux grammaires, une grammaire A (GA), dans laquelle la contrainte ISO l'emporterait sur la contrainte RIM, et une grammaire B (GB), dans laquelle ce serait l'inverse. Dans GA, le respect de l'isosyllabité l'emportant sur le respect de l'isomorphie (si tel est bien le contenu de RIM), *mandroche* l'emporterait sur *mandrinoche*, comme on le voit en (38) (où le rang de RIM par rapport à MAX et EXH n'est pas pertinent).

(38)

	DEP	ONS	MIN	OCP	COMP	ISO	RIM	MAX	EXH
mãdrinɔ̃ʃ						!*			
♥mãdrɔ̃ʃ							*		*
mɔ̃ʃ			!*			*	*		*

[*mandrin* > *mandroche*]

Dans GB, en revanche, RIM l'emporterait sur ISO, et, de ce fait, ce serait *mandrinoche* qui serait sélectionné, comme on le constate en (39) (où le rang de RIM par rapport aux contraintes occupant un rang supérieur à ISO n'est pas pertinent ou n'est pas déterminable à partir des données).

(39)

	DEP	ONS	MIN	OCP	COMP	RIM	ISO	MAX	EXH
♥mãdrinɔ̃ʃ							*		
mãdrɔ̃ʃ						!*			*
mɔ̃ʃ			!*			*	*		*

[*mandrin* > *mandrinoche*]

Mais les difficultés ne s'arrêtent pas là. On a vu que la contrainte RIM n'avait un effet sensible que lorsque la base était dissyllabique. Lorsque celle-ci comporte plus de deux syllabes, une rime complexe n'est jamais conservée dans le dérivé: *pommadin* fait seulement *pommadoche*. Or, si GA permet bien la sélection de cette forme, comme on peut le voir en (40) :

(40)

	DEP	ONS	MIN	OCP	COMP	ISO	RIM	MAX	EXH
pɔ̃madinɔ̃ʃ						!*		*	
♥pɔ̃madɔ̃ʃ							*	*	
pɔ̃mɔ̃ʃ				!*		*	*		*
pɔ̃ʃ			!*		*	*	*		*

[*pommadin* > *pommadoche*]

GB impose la sélection de **pommadinoche*, ainsi qu'on le constate en (41) :

(41)

	DEP	ONS	MIN	OC P	COMP	RIM	ISO	MAX	EXH
♠pɔmadinɔʃ							*	*	
pɔmadɔʃ						!*		*	*
pɔmɔʃ				!*		*	*		*
pɔʃ			!*		*	*	*		*

[*pommadin* > **pommadinoche*]

La seule des contraintes dont on dispose qui soit susceptible de barrer la route à **pommadinoche* est la contrainte MAX, qui condamne les dérivés tétrasyllabiques de bases trisyllabiques (cf. **catéchismoche* en (25) et *ballottinoche* en (33)). Mais, pour que elle ait un rôle actif dans une évaluation hiérarchique des candidats issus de *pommadin*, il faut que cette contrainte occupe un rang supérieur à RIM, comme celui qu'on lui a assigné en (42).

(42)

	DEP	ONS	MIN	MAX	COMP	OCP	RIM	ISO	EXH
pɔmadinɔʃ				!*				*	
♥pɔmadɔʃ							*		*
pɔmɔʃ						!*	*	*	*
pɔʃ			!*		*		*	*	*

[*pommadin* > *pommadoche*]

Placée ainsi au dessus de COMP, MAX permet de rendre compte du fait que *tricotin* donne *tricotoche* sans qu'on ait à ravalier OCP au dessus de ISO, comme on était obligé de la faire en (36). Si en effet MAX domine OCP et COMP, il suffit que COMP domine OCP pour que *tricotoche* soit sélectionné, comme on le voit en (43), ce qui est compatible avec la dérivation *ballottine* > *baloche*, mais reste incompatible avec *mouscaille* > *mouscanche*.

(43)

	DEP	ONS	MIN	MAX	COMP	OCP	RIM	ISO	EXH
trikətɪnəʃ				!*				*	
♥trikətəʃ						*	*		*
trikəʃ					!*	*	*	*	*
trəʃ			!*				*	*	*

[tricotin > tricotoche]

Mais, et c est là où le bât blesse, dans une grammaire comme GB où RIM l emporte sur ISO, assigner à MAX un rang supérieur à RIM, et donc à ISO, rend impossible l explication du fait que les bases tétrasyllabiques donnent régulièrement des dérivés de quatre syllabes également. Dans cette grammaire, MAX barrera la route non seulement à une dérivation comme *capitaliste* > **capitalistoche*, mais aussi à *capitaliste* > *capitaloche*; et c est donc une forme plus courte, en l occurrence **capitoche*, qui l emportera, comme on le voit en (44):

(44)

	DEP	ONS	MIN	MAX	COMP	OCP	RIM	ISO	EXH
kapitalistəʃ				!*				*	
kapitaləʃ				!*					*
♠kapitəʃ								*	*
kapəʃ					!*			*	*
kəʃ			!*		*			*	*

[capitaliste > *capitoche]

On est ainsi, dans une approche purement hiérarchique, amené non seulement à poser l existence de grammaires concurrentes, ce qui, dans le présent cas où les formes rivales également acceptables sont bien attestées chez le même auteur, manque de vraisemblance, mais aussi à susciter un nouveau paradoxe dans l ordre des contraintes.

Dans une approche cumulative, en revanche, ces difficultés sont susceptibles de disparaître. Dans cette approche, en effet, toutes les infractions comptent dans l évaluation des formes candidates. Il est donc concevable que le poids associé à la transgression d une contrainte haut placée soit sensiblement égal aux poids cumulés de deux infractions subalternes. Pour reprendre le cas de *mandroche* et de *mandrinoche*, on constate que, si la première de ces deux formes enfreint ISO, dont la force est certainement importante dans la dérivation en *-Vche*, la seconde transgresse à la fois RIM et EXH. Il est loisible de penser que le poids cumulé de ces deux infractions équivaut à celui d une infraction simple à ISO. Si, d autre part, il en est bien ainsi, il va de soi que *pommadoche* doit l emporter sur **pommadinoche*. Cette dernière forme, en effet, transgresse à la fois ISO et MAX, transgressions dont les poids cumulés, quelle que soit la place de MAX dans la hiérarchie, ne peuvent que l emporter sur les poids cumulés des infractions à RIM et EXH dont pâtit *pommadoche*, qui n équivalent qu à celui d une infraction à ISO.

2.3.6. Conclusion

Une évaluation purement hiérarchique aboutit à un certain nombre de paradoxes dans l'ordre des contraintes. Ce n'est pas là le seul argument contre ce mode d'évaluation des formes-candidates. On a vu (cf. § 2.3.3) que l'ensemble hétérogène des consonnes incompatibles avec /ʃ/ devait sans doute résulter de l'intersection de plusieurs ensembles homogènes: celui des consonnes qui ressemblent à /ʃ/ (par le mode d'articulation et/ou le voisement) et celui des consonnes complexes ou marquées (auquel appartiendrait /ʃ/). Si en est bien ainsi, l'incompatibilité de /p/ et de /k/ avec /ʃ/ résulte non pas d'une contrainte unique COMP, mais de la conjonction de deux contraintes distinctes. Enfin, il conviendrait de mener une réflexion sur le fait que la productivité de la dérivation en *-Vche* baisse quand les formes-candidates que sélectionnerait la grammaire sont entachées de manquements aux contraintes, ou, du moins, à certaines d'entre elles. On a vu par exemple que les formes qui enfreignent COMP sont moins nombreuses qu'on ne s'y attendrait. On a montré aussi que le choix d'un suffixe en *-Vche* particulier était étroitement lié au timbre de la dernière voyelle de la base, et que la productivité des différents suffixes dépend donc des infractions à OCP (ou aux infractions que provoquerait l'évitement d'une séquence comprenant deux voyelles identiques successives) que supposerait leur choix. Il me semble probable que la démonstration pourrait être étendue à d'autres contraintes et que, plus elle transgresse de contraintes, ou plus ces transgressions sont sévères, moins une forme-candidate que sélectionnerait la grammaire a de chances de voir le jour. Démontrer l'exactitude de cette hypothèse supposerait une étude statistique que je n'ai pas le temps de mener pour le moment. Mais prenons un exemple simple. Seules les bases de une, deux ou trois syllabes sont pleinement productives dans la dérivation en *-Vche*. La fréquence des dérivés de bases tétrasyllabiques (28/638) est faible par rapport à la fréquence de ce type de formes dans le lexique (6157/35746 dans Brulex, qui, il est vrai, inclut dans le décompte des syllabes les désinences d'infinitif); et, quand un tétrasyllabe possède un dérivé apocopé, il est presque de règle que ce soit cette forme qui serve de base (pour *laboratoire*, on dit *labuche* de *labo*, pas *laboratuche*). J'interprète cette distribution comme un indice du fait qu'une infraction à MAX (pas plus de trois syllabes) compromet gravement l'apparition d'une forme, quand bien même celle-ci serait grammaticale. Mais il est notable aussi qu'on n'ait dans le corpus aucun dérivé issu d'une base de cinq syllabes ou plus (alors que le nombre de ce type de formes s'élève à plus de 2000 dans Brulex). Plutôt que de poser une nouvelle contrainte indominée MAX interdisant les dérivés de plus de quatre syllabes, il est évidemment préférable de supposer qu'une double ou une triple infraction à MAX réduit à néant les chances d'une forme-candidate. Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que, comme on l'a dit (cf. § 2.2.1), la taille maximale des dérivés est malaisée à définir en français, certains modes de formation, comme le verlan par exemple, n'acceptant qu'exceptionnellement les dérivés de plus de deux syllabes. Cette difficulté disparaîtrait si l'on admettait que la taille maximale autorisée est de deux syllabes et que

selon le mode de formation considéré, une infraction à MAX a des effets sensibles même si elle est simple ou seulement quand elle est double ou triple. Ce qui n'est possible que dans un cadre où les infractions sont pondérées et cumulables. Si elle est juste, cette analyse plaide en faveur de l'idée que les chances d'un dérivé grammatical sont inversement proportionnelles aux poids cumulés de ses manquements à l'euphonie.

3. Remarques finales

La conclusion à laquelle on aboutit ainsi n'est pas particulièrement encourageante. Proposer une modélisation effective de la dérivation en *-Vche* supposerait encore un travail long et fastidieux. À supposer que seules soient pertinentes les contraintes qui ont été énumérées, il conviendrait, si l'on voulait se lancer dans l'entreprise, de déterminer les poids relatifs des diverses infractions à partir du système d'inéquations déductible de l'ensemble des tableaux. Pour reprendre un exemple qui vient d'être donné, le fait que *mandroche* et *mandrinoche* soient également acceptables, plaide en faveur de l'idée que $ISO = RIM * EXH$ (formule dans laquelle les noms représentent non plus les contraintes mais le poids associé aux infractions à celle-ci, et où * est l'opérateur de cumul), d'où l'on peut conjecturer que $ISO > RIM$ et $ISO > EXH$ (i.e. que le poids d'une infraction à ISO est plus élevé (>) que celui d'une infraction à RIM ou à EXH), si du moins le cumul est additif. J'ignore si le système d'inéquations auquel on aboutirait ainsi serait saturé et non-contradictoire. On n'a, d'autre part, aucune indication sur la nature de l'opérateur de cumul; il n'est en particulier pas évident *a priori* que les poids associés aux contraintes s'additionnent purement et simplement, ce qui introduit une indétermination supplémentaire.

Néanmoins, les conclusions négatives auxquelles on est parvenu ne sont pas dénuées de toute importance. Il n'est pas indifférent, dans la perspective d'un projet de «morphologie robuste», de savoir qu'une série de règles de réécriture, qu'un système de contraintes intangibles ou qu'une évaluation hiérarchique aboutiraient, au moins dans certains cas, à des impasses. D'autre part, toutes les conclusions auxquelles on est parvenu ne sont pas négatives: on a montré dans la première partie du présent texte que le traitement automatique de la morphologie ne pouvait se passer d'une composante phonologique et que l'aspect phonologique de la dérivation supposait des représentations dans lesquelles la chaîne des segments soit munie d'une structure prosodique.

Les phonologues se sont assez peu préoccupés ces dernières années de la morphophonologie de la dérivation en français. À vrai dire, ce domaine est pour ainsi dire en friches. Les informaticiens parmi nous ne doivent pas s'attendre à ce que les linguistes leur fournissent des modèles directement implémentables quand les faits mêmes sont mal connus. Mais peut-être les analyses proposées éviteront-elles que l'on ne construise des modèles qui seraient très vite caducs.

RÉFÉRENCES

- Bruant, A. (1901). *L argot au XX^e siècle. Dictionnaire Français=Argot*. Paris : Lib. Ernest Flammarion.
- Content, A., Ph. Mousty et M. Radeau. *Brulex, une base de données lexicales informatisée pour le français écrit et parlé*. Université Libre de Bruxelles, Laboratoire de Psychologie Expérimentale.
- Dal, G. (1994). *Un exemple de traitement associatif du lexique construit : analyse unificatrice des mots suffixés par -et(te)*. Thèse de doctorat, Université de Lille III.
- Dell, F. (1995). Consonant clusters and phonological syllables in French. *Lingua* 95.1-3. 5-26.
- Goldsmith, J. (1993). Harmonic phonology. In J. Goldsmith (ed.), *The last phonological rule. Reflections on constraints and derivations*. Chicago: The University of Chicago Press. 21-60.
- Hasselrot, B. (1972). *Étude sur la vitalité de la formation diminutive française au XX^e siècle*. Uppsala : Almqvist & Wiksells.
- Kerleroux, F. (1996). *La coupure invisible. Études de syntaxe et de morphologie*. Villeneuve d Ascq: Presses Universitaires du Septentrion.
- McCarthy, J. & A. Prince (1993a). *Prosodic morphology I: constraint interaction and satisfaction*. Ms., University of Massachusetts, Amherst, & Brandeis University.
- McCarthy, J. & A. Prince (1993b). Generalized alignment. In G. Booij & J. van Marle, eds., *Yearbook of morphology 1993*, Dordrecht, Boston & London : Kluwer Academic Publishers, 79-153.
- McCarthy, J. & A. Prince (s.d.). Faithfulness and Reduplicative Identity. In J.N. Beckman, L. Walsh Dickey S. Urbanzyk, eds., *Papers in Optimality Theory, UMOP 18*, GLSA, University of Massachusetts at Amherst, 249-384.
- Moreau, N. (1993). *Apports de la théorie "des contraintes et des stratégies de réparation" à l'étude des paraphasies phonémiques dans l'aphasie*. Thèse de doctorat, Université de Toulouse-le Mirail.
- Paradis, C., & D. LaCharité, eds.(1993). *Constraint-Based Theories in Multilinear Phonology. The Canadian Journal of Linguistics* 32.8.
- Pichon, E. (1942). *Les principes de la suffixation dans le français d'aujourd'hui*. Paris : Éditions d'Artrey.
- Plénat, M. (1984). Toto, Fanfa, Totor et même Guiguite sont des ANARs. In F. Dell, D. Hirst et J.-R. Vergnaud, eds., *Forme sonore du langage. Structure des représentations en phonologie*, Paris : Hermann, 161-181.
- Plénat, M. (1987). On the structure of rime in Standard French. *Linguistics* 25.5. 867-887.
- Plénat, M. (1991). Le javanais : concurrence et haplologie. *Langages* 101. 95-117.
- Plénat, M. (1993). Observations sur le mot minimal français. Le cas des sigles. In B. Laks & M. Plénat, eds, *De natura sonorum. Essais de phonologie*, Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes, 143-172.

- Plénat, M. (1994). L «extramétricité» des voyelles initiales. In C. Lyche, ed., *French Generative Phonology: Retrospective and Perspectives*, Salford : AFLS & ESRI, University of Salford, 239-258.
- Plénat, M. (1995). Une approche prosodique de la morphologie du verlan. *Lingua* 95.1-3. 97-129.
- Plénat, M. (à paraître). De l'interaction des contraintes: une étude de cas. In J. Durand & B. Laks, eds, *Current Trends in Phonology : Models and Methods*, CNRS, Paris X and University of Salford : University of Salford Publications.
- Prince, A. & P. Smolensky (1993). *Optimality Theory : constraint interaction in generative grammar. Technical Report # 2 of the Rutgers Center for Cognitive Science*. Rutgers University.
- Schwob, M., & G. Guieysse (1892). Étude sur l'Argot Français, *Mémoires de la société de linguistique* 7. 33-56
- Tranel, B. (1995). French liaison and elision revisited: A unified account within Optimality Theory. Manuscrit.
- Yip, M. (1991). Coronals, Consonant Clusters, and the Coda Condition. In C. Paradis & J.-F. Prunet, eds, *The Special Status of Coronals. Internal and external evidence. Phonetics and Phonology 2*, San Diego : Academic Press.

Les dérivés en -Vche

Seconde partie : données

I. Introduction

On trouvera ci-après un corpus de dérivés en *-ache*, *-anche*, *-èche*, *-iche*, *-inche*, *-oche* (*-b(l)oche*) et *-uche* (*-muche*). Ce corpus est constitué essentiellement de mots rencontrés dans San-Antonio, et, notamment, dans le *Dictionnaire San-Antonio* (= *D. S.-A.*). On y trouvera néanmoins aussi des termes rencontrés dans un certain nombre de dictionnaires d'argot et quelques exemples oraux.

Chaque dérivé est suivi de l'indication de la base sur laquelle on pense qu'il a été construit. On prendra garde que ces étymologies sont hypothétiques. La plupart ont un très grand degré de certitude. D'autres, en revanche, sont beaucoup moins sûres, en ce qu'elles sont étroitement liées aux analyses présentées dans la première partie du présent rapport. Quand on n'a pas trouvé d'attestation pour l'étymon supposé, celui-ci est précédé d'une pastille.

Les références des exemples trouvés sont indiquées en abrégé. La référence complète des ouvrages utilisés figure après le corpus.

La présente mouture de cette liste est du 10 avril 1996.

II. Corpus

DÉRIVÉS: BASES: RÉFÉRENCES:

a. Dérivés en *-ache*:

amache	ami	Bruant (1901), s.v. <i>ami</i>
bavache	bavard	Céline, <i>apud</i> Juilland (1980)
bavacher	baver	Céline, <i>apud</i> Juilland (1980)
bravache	brave	<i>La matrone</i> 217, <i>S.-A. met</i> 179
Casnovache	Casanova	<i>Bons baisers</i> 23
permenganache	permanganate	<i>Hue, Dada!</i> 246
Pinache	Pinaud	<i>On t'enverra</i> 117
pleuracher	pleurer	<i>Bouge</i> 137
rondache	rondine	Bruant (1901) s.v. <i>bague</i>
Santache (la)	Santé	Colin

b. Dérivés en *-anche*:

aspiranche	aspirine	<i>Fais gaffe</i> 134
aspiranche	aspirateur	<i>C'est mort</i> 89
bâillanche	°bâille	<i>Le standinge</i> 368, <i>Zéro</i> 71
baisanche	baise	<i>Certaines</i> 15, <i>Chauds</i> 19, <i>Un os</i> 9
baisouillanche	baisouille	<i>Appelez-moi</i> 12, <i>Vol</i> 134
bédolanche	°bédole	<i>Cocottes</i> 172, <i>Les cochons</i> 280
Béruranche	Bérurier	<i>Moi, vous</i> 188
beurranche	°beurrancher	<i>Béru et ces dames</i> 196, <i>Mange</i> 100, <i>Un os</i> 127, <i>Une banane</i> 13, <i>N'en jetez</i> 70
biberonanche	°biberonnade	<i>Laissez tomber</i> 42
bicornanche	°bicornade (?)	<i>Un os</i> 130
biglanche	biglancher	<i>Vas-y, Béru!</i> 190
Bigzobanche (Mister)	Bigzob	<i>Les prédictions</i> 71
billancher	biller	Bruant (1901), s.v. <i>payer</i>
bisouillanche	bisouille	<i>Au bal</i> 72
bistanche	bistrot (inanimé)	<i>Fais gaffe</i> 116
bistranche	bistrot (animé)	<i>Fais gaffe</i> 108, <i>Messieurs</i> 16
blennoranche	blennorrhagie	<i>Meurs pas</i> 132
bolanche	bol	<i>N'en jetez</i> 54
boulanche	boule	<i>Deuil</i> 21
bourranche	bourre, n.f.	<i>Une banane</i> 34, <i>Si "Queue d'âne"</i> 111
boutanche	bouteille	Colin, <i>Allez donc</i> 24, <i>De "A"</i> 140, <i>Fais gaffe</i> 185, <i>Galantine</i> 109, <i>Le loup</i> 45
boutanche	boutique	Bruant (1901), s.v. <i>boutique</i> , Colin
brodancher	broder	Bruant (1901), s.v. <i>broder</i>
calancher	caler	Bruant (1901), s.v. <i>agoniser</i> , Colin, <i>Baisse la pression</i> 86, <i>J'ai peur</i> 179, <i>Un éléphant</i> 244
chibranche	chibre	<i>La vie privée</i> 34, <i>En avant</i> 22
circulanche	circulation	<i>Champagne</i> 24, <i>Chauds</i> 103, <i>Fais pas</i> 73, <i>Mange</i> 202, <i>On liquide</i> 45
cornanche	corne	Bruant (1901), s.v. <i>corne</i> , Colin
cornancher	corner	Bruant (1901), s.v. <i>corne</i> , Cellard & Rey (1981)
Courtanche (la)	Courtille (la)	Bruant (1901), s.v. <i>Courtille (la)</i>
coutanche	couteau	<i>La vie privée</i> 152
croupanche	croupier	Colin
débouranche	débourre	<i>Bons baisers</i> 26
décamouillanche	°décamouille (?)	<i>La vie privée</i> 89
déconnanche	déconne	<i>Chérie</i> 118, <i>Hue, Dada!</i> 99

dégobillanche	dégobillade	<i>Du bois</i> 183, <i>Salut</i> 233
dégodanche	dégode	<i>Baise-ball</i> 62, <i>Circulez!</i> 179, <i>La sexualité</i> 283, <i>Laissez pousser</i> 97, <i>Les vacances</i> 479
dégoulinanche	dégoulinade	<i>Dégustez</i> 27
dégourdanche	°dégourde	<i>Salut</i> 137
dégueulanche	dégueulée	<i>Après vous</i> 46, <i>Ça baigne</i> 226, <i>Emballage</i> 154, <i>N'en jetez</i> 106, <i>Poison</i> 173
démaranche	démarrade	<i>Tu vas trinquer</i> 76
dérobanche (à la)	dérobée (à la)	<i>Chauds</i> 145
dérouillanche	dérouillée	<i>N'en jetez</i> 19,53,112
dévalanche	dévalade	<i>N'en jetez</i> 37
dorancher	dorer	Bruant (1901), s.v. <i>bijouterie</i>
dormanche	dorme	<i>Mange</i> 174
émoustillanche	°émoustille	<i>Béru et ces dames</i> 461
espanche	espagnole	<i>La vie privée</i> 168, <i>Fais gaffe</i> 85, <i>Baisse</i> 22, <i>Papa</i> 21, <i>Tarte</i> 32
fortanche (bonne)	fortune (bonne)	Bruant (1901), s.v. <i>aventure</i> , Colin
fouranche	fournée	<i>Les prédictions</i> 29
fumanche	fumée	<i>C'est mort</i> 197, <i>Viva</i> 155
gaulanche	gaule	<i>Descendez-le</i> 246
gaulancher	gauler	<i>Ma langue</i> 95
godanche	°godée	<i>Appelez-moi</i> 93, <i>Béru et ces dames</i> 325, 357, <i>Baisse</i> 135, <i>Le cri</i> 198
goulanche	goulée	<i>Sucette</i> 193, <i>Y'a bon</i> 201
goumanche	goumi	<i>Ma langue</i> 209
gueulanche	gueulée	<i>Al Capote</i> 90, <i>Aux frais</i> 94, <i>Dis bonjour</i> 121, <i>La sexualité</i> 263
journalanche	journée	Colin
jumanche	jument	<i>Ça mange pas</i> 127
limanche	lime	<i>La sexualité</i> 128, <i>Ma langue</i> 129
luttanche	lutte	Bruant (1901), s.v. <i>lutte</i>
luttancher	lutter	Bruant (1901), s.v. <i>lutter</i>
merdanche	merde	<i>Fais-moi</i> 169
moulanche	moule	<i>Dis bonjour</i> 14
moussanche	moussaille	<i>Ça ne s'invente pas</i> 212
navranche	navrance	<i>Remouille-moi</i> 165
pastiquancher	pastiquer	Colin
pi(c)colanche	picole	<i>Béru contre</i> 26, <i>Les prédictions</i> 87, <i>S.-A. chez les Mac</i> 183
pipanche	pipe	<i>Les prédictions</i> 36, <i>J'ai bien</i> 50
pictancher	picter	Bruant (1901), s.v. <i>boire</i>
Préfectanche (la)	Préfecture (la)	Colin
râlanche	°râler	<i>Plein les</i> 78
reniflanche	°reniflade	<i>La vie privée</i> 157

respiranche	respiration	<i>Béru et ces dames</i> 247
rigolanche	rigolade	<i>T'es beau</i> 174
rivancher	river	Bruant (1901), s.v. <i>accoupler</i> (s'), Colin
roucoulanche	roucoulade	<i>Le secret</i> 79, <i>Le standinge</i> 237
savonnanche	savonnée	<i>J'ai bien</i> 199
sonnanche	sonnette	Colin
tournanche	ournée	Colin, <i>Appelez-moi</i> 135, <i>Fais gaffe</i> 39, <i>Fais-moi</i> 87, <i>La matrone</i> 149, <i>Le silence</i> 75, <i>La sexualité</i> 91
tricotanche	tricotine	Schwob et Guieysse (1892)
trimancher	trimer	<i>En avant</i> 97
tringlanche	tringlée	<i>Tarte</i> 222
verrouillanche	verrouiller	<i>Fais gaffe</i> 95
vitranche	vitrine	<i>Morpions</i> 133
zobanche	zobance	<i>Sauce tomate</i> 132, <i>Un os</i> 9, <i>Maman, les petits</i> 144, <i>Si "Queue d'âne"</i> 124
zobanche	zob	

c. Dérivés en *-èche*:

calbèche	calbombe	<i>Du poulet</i> 195
----------	----------	----------------------

d. Dérivés en *-iche*:

angliche	anglais	Bruant (1901), s.v. <i>anglais</i> , <i>Si "Queue d'âne"</i> 24, 170, 338, 389, <i>T'assieds pas</i> 261
artiche	arton	<i>Bacchanale</i> 124, <i>Ça tourne</i> 99, <i>Fais gaffe</i> 90, 157, <i>Le loup</i> 49
barbiche	barbe	<i>S.-A. met</i> 57
barbiche	barbouse	<i>T'es beau</i> 125
béniche	bénard	<i>Si "Queue d'âne"</i> 269
bonniche	bonne	Bruant (1901), s.v. <i>bonne</i> , Colin, <i>Bons baisers</i> 96, <i>Le loup</i> 70, <i>Le pétomane</i> 147
bourdiche	bourdon	<i>Moi, vous</i> 177
branlicher	branler	<i>À prendre</i> 188
burniches	burnes	<i>Les prédictions</i> 245, <i>N'en jetez</i> 106
cartiche	cartable	<i>Chérie</i> 47, <i>S.-A. chez les "gones"</i> 31, <i>Vol</i> 102
catiche	catin	Colin
dabiche, nf	dabe	<i>Morpions</i> 189
dobiche	dabe	Colin
escarguiche	escargot	<i>La sexualité</i> 28
fortiche	fort	Bruant (1901), s.v. <i>fort</i> , Colin, <i>Baisse</i> 165, <i>Du mouron</i> 43, 109,

gadiche, nf	gadin	<i>Les doigts</i> 150, <i>Tarte</i> 98
garguiche	gargot (?)	Bruant (1901), s.v. <i>bouchon</i> <i>Certaines</i> 99, <i>Si "Queue d'âne"</i> 269
gaudiche	goder (?)	<i>Laissez tomber</i> 135
godiche	glaude	Bruant (1901), s.v. <i>bête</i> , <i>On</i> <i>t'enverra</i> 119
larmiche	larme	<i>Baisse</i> 126, <i>Moi, vous</i> 209, <i>Va</i> <i>donc</i> 36
laubiche	laubé	Colin
mendiche	mendiant	Colin
moniche	minette, minou	Colin, <i>On liquide</i> 13
pleurnicher	pleurer	<i>Le loup</i> 75, <i>Sauce tomate</i> 49
pouliche	poulain	<i>Galantine</i> 28
suédiche	suédois	<i>Les prédictions</i> 125

e. Dérivés en *-inche*:

aminche	ami	Bruant (1901), s.v. <i>ami</i> , <i>Al</i> <i>Capote</i> 288, <i>Baisse</i> 96, 172, <i>Berceuse</i> 189, <i>Circulez!</i> 221
après-midinche	après midi	<i>Le casse</i> 82
auverpinche	auverpin	Bruant (1901), s.v. <i>soulier</i>
Barnabinche	Barnaby	<i>En peignant</i> 147
bigorninche	bigorneau	<i>Après vous</i> 23, <i>Les vacances</i> 313
biscorninche	biscornu	<i>Les morues</i> 87
brigadinche	brigadier	<i>Bravo</i> 101, <i>Deuil</i> 143
caberlinche, nf	caberle	<i>Baisse la pression</i> 102
cominche	co(m)mission	<i>Deuil</i> 51,80, <i>N'en jetez</i> 215, <i>Bouge</i> 127, <i>Remets</i> 143
corninche	cornichon	<i>Allez donc</i> 236, <i>Bosphore</i> 26, <i>Faites chauffer</i> 97, <i>Mon culte</i> 187, <i>C'est mort</i> 82
crabinche	crabe	<i>Le casse</i> 19
escarguinche	escargot	<i>Allez donc</i> 31, <i>Baisse</i> 82, <i>Champagne</i> 43, <i>Circulez</i> 133, <i>Fais-moi</i> 35
goguelinches	gogues	<i>Viva</i> 13
gouminche	goumi	<i>Bosphore</i> 58
krouminche	kroumir	<i>Maman, les petits</i> 116,158
laubinche	laubé	<i>Maman, les petits</i> 216
rabougrinche	rabougri	<i>Des gonzesses</i> 47
recoquincher	recoquer	Bruant (1901), s.v. <i>vêtir</i>
roubinches	roubignolles	<i>Galantine</i> 69, <i>Princesse</i> 148
Saint-Glinglinche	Saint-Glinglin	<i>Sucette</i> 72
zobinche	zob	<i>Après vous</i> 101, <i>Faites chauffer</i> 76, <i>La fête</i> 25, <i>Morpion</i> 82, <i>Al</i> <i>Capote</i> 163

f. Dérivés en *-oche*:

accidoche	accident	<i>Buffalo</i> 28
adjudoche	adjudant	<i>Une banane</i> 151
albanoche	albanais	<i>Bacchanale</i> 186
albinoche	albinos	<i>Pleins feux</i> 157
Albioche	Albion	<i>Après vous</i> 122, <i>Bons baisers</i> 87, <i>Le standinge</i> 211
Alexandroche	Alexandre	<i>D. S.-A., s.v. Bérurier, Ça ne s'invente pas</i> 155
allemoche	allemand	Dauzat
ambassadoche	ambassadeur	<i>Le cri</i> 108
amerloche	amerloque	<i>Du poulet</i> 160
andaloche	andalou	<i>Poison</i> 40, <i>Le pétomane</i> 45
anglo-saxoche	anglo-saxon	<i>D. S.-A., s.v., Meurs pas</i> 108
angloche	anglais	<i>Si, Signore!</i> 142
antagonoche	antagoniste	<i>Après vous</i> 127
Antonioche (l')	Antonio	<i>L'année</i> 198
apoloche	apologue	Bruant (1901), s.v. <i>anecdote</i>
argentinoche	argentin	<i>Si "Queue d'âne"</i> 354
aristoche	aristocrate	George (1983)
arménoche	arménien	<i>Mon culte</i> 94, <i>S.-A. chez les "gones"</i> 75, 244, <i>Ma langue</i> 88, <i>Aux frais</i> 59
Arménoche (papier d')	Arménie (papier d')	<i>Le standinge</i> 342
Auvergnoche	Auvergnat	<i>Si "Queue d'âne"</i> 178
auvernoche	auvergnat	<i>Moi, vous</i> 169
aviatoche	aviateur	<i>D. S.-A., s.v.</i>
Aznavoche	Aznavour	<i>Mon culte</i> 94, <i>La sexualité</i> 25, <i>J'ai essayé</i> 193, <i>Bosphore</i> 100
Badingoche	Badingais	<i>J'ai essayé</i> 50
bagatoche	bagatelle	<i>Le standinge</i> 392
Bagdoche	Bagdad	<i>N'en jetez</i> 81,104
bal(l)oche	bal	Colin
Balandoche	balandard	<i>En avant</i> 165
ballocher	baller	Bruant (1901), s.v. <i>aller</i>
balloches	balles	Colin, <i>Après vous</i> 119, <i>Allez donc</i> 182, <i>Al Capote</i> 59, 148, <i>Le casse</i> 39
baloche	ballottine	<i>Les vacances</i> 163, 165
bandocher	bander	Bruant (1901), s.v. <i>érection</i> , <i>Dis bonjour</i> 22, <i>Ma cabane</i> 32, <i>Mesdames</i> 36, <i>Tarte</i> 47, <i>Al Capote</i> 243
barbeloches	barbelés	<i>S.-A. polka</i> 173
Barnaboche	Barnaby	<i>En peignant</i> 146
Bastoche (la)	Bastille (la)	Bruant (1901), s.v. <i>quartier</i> , <i>Bravo</i> 71, <i>Valsez</i> 104, <i>Y en</i>

		<i>avait</i> 214, <i>Princesse</i> 103
batoche	bath	<i>Les morues</i> 75
bavocher	baver	<i>Viva Bertaga</i> 29, <i>Les doigts</i> 145, 180, <i>Morpions</i> 134, <i>Le loup</i> 104
belle(-)doche	belle-dabe	<i>D. S.-A.</i> , s.v., <i>Au bal</i> 199, <i>Tarte</i> 117, <i>Chérie</i> 185, <i>Sauce-tomate</i> 157, 198
bêlocher	bêler	<i>Bons baisers</i> 202, <i>Au bal</i> 108
bénoche	bénard	<i>Foiridon</i> 38, <i>Aux frais</i> 109, <i>Le hareng</i> 232, <i>Bosphore</i> 46, <i>Le silence</i> 125
bermudoche	bermuda	<i>D. S.-A.</i> , s.v., <i>A prendre</i> 14
bernoche!	bernique!	<i>Si, Signore!</i> 221
Bert(h)oche	Berthe	<i>D. S.-A.</i> , s.v. <i>Bérurier</i> , <i>Berthe</i> , <i>Moi, vous</i> 89, 109, <i>T'es beau</i> 34, <i>Les vacances</i> 90, 228
Berthagoche	Berthaga	<i>D. S.-A.</i> , s.v. <i>Bérurier</i> , <i>Berthe</i> , <i>Moi, vous</i> 96
Béruroche	Bérurier	<i>Appelle-moi</i> 48, 171, <i>Dis bonjour</i> 141, <i>Poison</i> 114, <i>Un os</i> 233
bidoche, nf	bidet	<i>Bruant</i> (1901), s.v. <i>chair</i> , <i>Colin</i> , <i>Les doigts</i> 33, <i>Les deux oreilles</i> 133, <i>Un os</i> 159, <i>Béru et ces dames</i> 120, <i>Meurs pas</i> 164
bidoche, nm	bidet	<i>D. S.-A.</i> , s.v.
biglocher	bigler	<i>Moi, vous</i> 98, <i>Remets</i> 130
bignoche	biniou	<i>D. S.-A.</i> , s.v., <i>Ça baigne</i> 156
bigoche	bigophone	<i>Dis bonjour</i> 32, <i>Mets ton doigt</i> 48, <i>La sexualité</i> 351
bigoudoche	bigoudi	<i>Fais-moi</i> 146, <i>Maman, la dame</i> 156, <i>Si "Queue d'âne"</i> 71
binoche	bibine	<i>La fête</i> 50, <i>Les morues</i> 64
binoche	biniou	<i>Y en avait</i> 27
birboche	birbe	<i>Ma cabane</i> 40
bistounoche	bistounet	<i>Buffalo</i> 98,
blindoche	blindé	<i>Bruant</i> (1901), s.v. <i>ivre</i>
blindoche	blinder	<i>Bruant</i> (1901), s.v. <i>enivrer</i>
blondinoche	blondinet	<i>La sexualité</i> 202
blondoche, nf	blonde	<i>La sexualité</i> 337
bougnoche	bougnat	<i>Moi, vous</i> 166
bouloche	boule	exemple oral
bourguignoche	bourguignon	<i>Bacchanale</i> 57, <i>Vas-y</i> 58
boutoche	boutique	<i>Bruant</i> (1901), s.v. <i>boutique</i>
branloche	branlette	<i>La sexualité</i> 194, <i>Mets ton doigt</i> 10, <i>Si "Queue d'âne"</i> 154
branlocher	branler	<i>Mon culte</i> 134, <i>Chérie</i> 99, <i>Tire-m'en deux</i> 109, <i>Ça baigne</i> 154, <i>Baisse</i> 64

bravoche	bravoure	<i>D. S.-A., s.v.</i>
bredocher	bredouiller	<i>D. S.-A., s.v., Les prédictions</i> 165
brésilioche	brésilien	<i>D. S.-A., s.v., Béru contre</i> 101, 172
brigadoche	brigadier	<i>Mets ton doigt</i> 113, <i>Dis bonjour</i> 167, <i>Du brut</i> 163, <i>Les doigts</i> 95, 102
britannocher	britannique	<i>Une banane</i> 52, <i>Après vous</i> 121, <i>Fais-moi</i> 120, <i>Morpions</i> 150, <i>Ça mange</i> 31
britinnoche	britannique	<i>On liquide</i> 148
broutocher	broutocher	<i>D. S.-A., s.v., Têtes et sacs</i> 50
Brunoche	Bruno	<i>Du bois</i> 203
burloche	bureau	<i>Buffalo</i> 30
calendoche	calendrier	<i>Pleins feux</i> 44
Caminoche	Caminade	exemple oral
canadoche	canadien	<i>Remets</i> 18, <i>Ma cabane</i> 197, 276
cantoche	cantine	Bruant (1901), s.v. <i>cantine</i> , exemple oral, <i>Mon culte</i> 45, <i>Hue, Dada!</i> 135, <i>Au suivant</i> 30
capitalocher	capitaliste	<i>Le standinge</i> 232
cardinoche	cardinal	<i>J'ai essayé</i> 24
cartoche	carte	<i>Rue des</i> 191
casinoche	casino	<i>Vas-y</i> 157
catoche	catéchisme	exemple oral
célibatoche	célibataire	<i>Meurs pas</i> 52
cerveloche	cervelet	<i>Appelle-moi</i> 133, 138, <i>La</i> <i>sexualité</i> 14
Césaroche	César	<i>Alice</i> 22, <i>Au bal</i> 85
Césaroche	Césarin	<i>Mon culte</i> 34
chagloche	chaglatte	<i>Certaines</i> 90
Chambertoche	Chambertin	<i>La vie</i> 230
Charentoche	Charenton	<i>Vas-y</i> 176
châtinoche	châtain	<i>Hue, Dada!</i> 68
cibouloche	ciboulot	<i>Le casse</i> 101, <i>La vie</i> 102, <i>Bons</i> <i>baisers</i> 216, <i>Plein les</i> 122
cinoche	ciné	Colin, exemple oral, <i>Ma langue</i> 106, <i>Le hareng</i> 223, <i>Baisse</i> 141, 153, <i>Mange</i> 49
claptocher	claper	<i>La vie</i> 102
clinoche	clinique	<i>Descendez-le</i> 179
cliquetoche	cliquet	<i>Après vous</i> 178
clodoche	clodo	Cellard & Rey (1981)
combinoche	combiné	<i>Dis bonjour</i> 78, <i>Circulez!</i> 17, <i>Un os</i> 216
combinoche	combinaison	<i>Maman, les petits</i> 176
Courtoche (la)	Courtille (la)	Bruant (1901), s.v. <i>quartier</i>
coutoche	couteau	<i>Emballage</i> 168
cradoche	crado	<i>Foiridon</i> 58, 300, <i>Princesse</i>

		116, <i>Al Capote</i> 290, <i>Bosphore</i> 202
cramoche	cramouille	<i>Si, Signore!</i> 243, <i>Turlute</i> 153
crav(e)toche	cravate	<i>Après vous</i> 39, <i>Les vacances</i> 21
cravoche	cravate	<i>J'ai essayé</i> 94
crétinoche	crétin	<i>Fais gaffe</i> 76
Crinoche (Madame)	crin	<i>Les morues</i> 86
croissetoche	croissant	<i>Le hareng</i> 219
d'Artagnoche	d'Artagnan	<i>Une banane</i> 110
damoche	dame	<i>Emballage</i> 180, <i>Bons baisers</i> 173, <i>Au bal</i> 133, <i>Du plomb</i> 16, <i>Galantine</i> 58
débinocher (se)	débiner (se)	<i>Sucette</i> 206
dégobillocher	dégobiller	<i>D. S.-A., s.v., La sexualité</i> 35
dégourdoche	dégourdi	<i>J'ai bien</i> 42, <i>Des dragées</i> 104, <i>Passez-moi</i> 129, <i>Allez donc</i> 175, <i>Le fil</i> 42
diarrhoche	diarrhée	Pichon (1942)
dirloche	dirlo	<i>Si, Signore!</i> 249, <i>Sauce-tomate</i> 161, <i>Mets ton doigt</i> 97
distingoche	distingué	Cellard & Rey (1981)
doche	dé, ou domino?	Colin
dodoche	doudoune	Colin
dominoches	dominos	<i>La fin</i> 28
douanoche	douanier	<i>Mon culte</i> 125
Duglandoche	Dugland	<i>Une banane</i> 143
dulcinoche	dulcinée	<i>D. S.-A., s.v., Morpions</i> 124
Dupanloche (le père)	Dupanloup (le père)	<i>Ma langue</i> 183
éléphantoche	éléphant	<i>Les vacances</i> 249
érottoche	érotique	<i>D. S.-A., s.v., Vol</i> 121
escadroche	escadrin	<i>Tarte</i> 212
escaloche	escalier	<i>Maman, les petits</i> 36
espadoche	espadrille	Sandry et Carrère
espingoche	espingo	<i>Bouge</i> 82
étoche	été	Bruant (1901), s.v. <i>été</i>
étruscoche	étrusque	George
faibloche	faible	Bruant (1901), s.v. <i>allumette</i>
falzoche, falsoche	falzard	<i>Foiridon</i> 232, <i>Après vous</i> 40, <i>Galantine</i> 92, <i>Le cri</i> 129
fanoche	fané	Bruant (1901), s.v. <i>ridé</i>
fanocher	faner	Bruant (1901), s.v. <i>rider</i>
fantoche	fantaisie	Colin, <i>J'ai bien</i> 111, <i>Au bal</i> 181, <i>Papa</i> 151, <i>Berceuse</i> 33, <i>Ça mange pas</i> 110
fantoche	fantaisiste	<i>Le silence</i> 75, <i>Si Maman</i> 166, <i>Le cri</i> 107
fastoche	facile	Colin, <i>Foiridon</i> 253, <i>À prendre</i> 175, <i>Le hareng</i> 47, <i>On liquide</i>

		53, <i>Tarte</i> 32
félicianoche (broutuche-)	félicianum (?)	<i>D. S.-A.</i> , s.v., <i>Zéro</i> 250
Féloche	Félicie	<i>Après vous</i> 14, 57, <i>Aux frais</i> 68, <i>Alice</i> 19, <i>Allez donc</i> 20,
Féloche	Félicien	<i>La pute</i> 28, 50, 53, 56, 59
féloches	félis	<i>Ma langue</i> 183
Ferdinoche	Ferdinand	<i>Mes hommages</i> 34, 46, <i>Princesse</i> 116, <i>Al Capote</i> 218
Fernandoche	Fernand	<i>Les doigts</i> 224
Fernandoche	Fernande	<i>J'ai essayé</i> 108
filoche, m	filet	<i>Si ma tante</i> 65, <i>On liquide</i> 55, <i>Entre la vie</i> 112, <i>Ma langue</i> 55,
filocher	filer	Colin, <i>Le hareng</i> 173, <i>Morpions</i> 90, 124, <i>Baisse</i> 104, 106, 107
finlandoche	finlandais	<i>Mon culte</i> 100, 204
finocher	finir	<i>Bruant</i> (1901), s.v. <i>finir</i>
flagadoche	flagada	<i>Aux frais</i> 95
flanoche	flanelle	<i>Du poulet</i> 173
flânocher	flâner	<i>Bruant</i> (1901), s.v. <i>fainéanter</i> , <i>Morpions</i> 86, <i>Champagne</i> 98
fritoche	frifri	<i>Le hareng</i> 145
fritoche	friture	<i>Vol</i> 185
gaillardoche	gaillardos	<i>On liquide</i> 96
Garboche (Greta)	Garbo (Greta)	<i>Emballage</i> 210
gargocher	gargouiller	<i>Les vacances</i> 305
gâtoche	gâteux	<i>Si, Signore</i> 135, <i>L'année</i> 70, <i>Au</i> <i>bal</i> 110
germanoche	germanique	<i>Meurs pas</i> 37, <i>La sexualité</i> 296, <i>Ma langue</i> 30, <i>Meurs pas</i> 37, 152
glandoche	gland	<i>Les prédictions</i> 61, <i>À prendre</i> 72, <i>Fais-moi</i> 149, <i>Champagne</i> 55
glandoche	glande	<i>T'es beau</i> 69
glandoche	glandaille	<i>Maman, les petits</i> 55
Glandoche	Glandu	<i>D. S.-A.</i> , s.v. <i>Bérurier</i> , <i>Alexandre, Ça mange pas</i> 144 (?), <i>Les cochons</i> 105, <i>Les</i> <i>vacances</i> 460
glandocher	glander	<i>D. S.-A.</i> , s.v., <i>Morpions</i> 106
glatocher	glaglater	<i>Les vacances</i> 347
gonzoche	gonzier	<i>Valsez</i> 168
gourdoche	gourdin	<i>Bosphore</i> 47, <i>Plein les</i> 130
gratoche	gratuit	<i>Ça ne s'invente pas</i> 18
grommelocher	grommeler	<i>Si "Queue d'âne"</i> 194
grumelocher	grumeler	<i>Meurs pas</i> 80, <i>Bouge</i> 135
guignocher	guigner	<i>D. S.-A.</i> , s.v., <i>Fais gaffe</i> 118, <i>Les huîtres</i> 55
hélicoptoche	hélicoptère	<i>Maman, les petits</i> 198

hollandoche	hollandais	<i>On liquide</i> 188
Iglésioche	Iglésias	<i>Bouge</i> 189
infirmoche	infirmière	<i>J'ai bien</i> 172
infirmoche	infirmier	Le standinge 128
iranoche	iranien	<i>Ma langue</i> 134
irlandoche	irlandais	<i>Foiridon</i> 310, <i>Laissez</i> 66, <i>Bouge</i> 19, <i>Morpions</i> 154, <i>Princesse</i> 78
Italoche	Italie	<i>Ça tourne</i> 204, <i>S.-A. met</i> 130
italoche	italien	<i>J'ai bien</i> 12, <i>Si ma tante</i> 190, <i>Les cochons</i> 199, <i>En peignant</i> 181, <i>La rate</i> 35
japonoche	japonais	<i>Si, Signore!</i> 107
japounoche	japonais	<i>D. S.-A., s.v., Les prédictions</i> 127
jardinoche	jardinier	<i>D. S.-A., s.v., Cocottes</i> 69, <i>Un</i> <i>os</i> 227
Jérémoche	Jérémie	<i>Buffalo</i> 206
Katoche	Katerina	<i>Si Maman</i> 33
lampadoche	lampadaire	<i>Meurs pas</i> 126
lanternocher	lanterner	<i>Viva</i> 79
Lapidoche	Lapidus	<i>Si "Queue d'âne"</i> 367
lapinoche	lapin	<i>T'es beau</i> 104, <i>Les cochons</i> 174 (?)
larbinoche	larbin	<i>Mes hommages</i> 179, <i>Béru et ces</i> <i>dames</i> 398
laroche	lard	<i>Ça baigne</i> 248
laroche	lardon	<i>D. S.-A., s.v., Ma langue</i> 149
Laroche	Laroute	<i>La tombola</i> 173
latoche	latine (Amérique)	<i>Vas-y</i> 149
(Amérique)		
lattoche	latte	Colin
lavedoche	lavedu	<i>D. S.-A., s.v., Ça ne s'invente</i> <i>pas</i> 146
locdoche	locdu	<i>Certaines</i> 204
loloche	loulou ?	<i>Fais pas</i> 30
loloche	lolos	<i>Foiridon</i> 89, <i>On liquide</i> 74, <i>Le</i> <i>cri</i> 150, <i>Turlute</i> 52, <i>Morpions</i> 91
loucedoche (en)	loucedé (en)	<i>La vie</i> 150, <i>Si "Queue d'âne"</i> 314
louftoche	loufiat	<i>On liquide</i> 28
lourdoche	lourd	<i>Meurs pas</i> 122
lourdoche	lourde, nf	<i>Maman, la dame</i> 99
Magaloche	Magali	exemple oral
Mailloche	Maillard	<i>La pute</i> 141, 145, 147, 149, 151
mailloche	maillé, a	Colin
mailloche	maillet	Colin
malloche	malle	<i>Chérie</i> 198, <i>Ma langue</i> 43, <i>Les</i> <i>vacances</i> 272, 493

malloche	mallette	<i>Des dragées</i> 172
mandrinoche	mandrin	<i>D. S.-A.</i> , s.v., <i>N'en jetez</i> 59
mandroche	mandrin	<i>D. S.-A.</i> , s.v., <i>Au bal</i> 66
manoche	manille	Colin
mastoche	massif	<i>Appelle-moi</i> 86, <i>La vie</i> 102, <i>Moi, vous</i> 183, <i>La matrone</i> 17, <i>Sucette</i> 47
maternoche	maternel	<i>Salut</i> 145, <i>Si Maman</i> 28, 193, <i>Têtes et sac</i> 41, <i>Turlute</i> 177, <i>Morpions</i> 63, <i>Si "Queue d'âne"</i> 242
maternoche	maternelle, nf	<i>Circulez!</i> 216
Mathioche	Mathias	<i>S.-A. polka</i> 50
matinoche	matinée	<i>La matrone</i> 164
matocher	mater	<i>Le hareng</i> 33, 239
Maxoche	Maximilien	Cocottes 274
Mazuroche	Mazurier	<i>D. S.-A.</i> , s.v., <i>Ma langue</i> 127
mécanoche	mécanique	Colin
médoche	médaille	<i>La rate</i> 47, 184, <i>Bouge</i> 127, <i>Vol</i> 233
Mélanoche	Mélanie	<i>D. S.-A.</i> , s.v.
ménoche	ménopause	<i>Sauce tomate</i> 88, <i>J'ai essayé</i> 54
merdoche	merde	<i>Têtes et sacs</i> 210
métalloche	métallique	<i>Le casse</i> 257
mézigoche	mézigue	exemple oral
Miloche	Milou	<i>Bons baisers</i> 173
minitoche	minitel	<i>Un os</i> 199
Moktoche	Moktar	<i>Certaines</i> 29
Mont-Parnoche	Mont-Parnasse	<i>Buffalo</i> 17
Mortimoche	Mortimer	<i>Si "Queue d'âne"</i> 37
mouloche	moule	<i>Certaines</i> 142, <i>Tire-m'en</i> 154
nanoche	nana	<i>D. S.-A.</i> , s.v., <i>Ça mange pas</i> 32, <i>Si "Queue d'âne"</i> 70
naphtaloche	naphtaline	<i>Ma langue</i> 201
narguiloche	narguilé	exemple oral
Nathaloche	Nathalie	<i>Hue, Dada!</i> 243
natoche (pays)	natal (pays)	<i>On liquide</i> 171, 185, 200,
néerlandoche	néerlandais	<i>Le hareng</i> 106
Négustoche (le)	Négus (le)	<i>Le pétomane</i> 85
nervoche	nervouse	<i>Ma cabane</i> 291
noirpioche	noirpiot	<i>Hue, Dada!</i> 225
ougandoche	ougandais	Bruant (1901), s.v. <i>main</i> , Colin, <i>Bons baisers</i> 173, 202, <i>Tarte</i> 245, <i>Le silence</i> 190
pa(t)toche	patte	Colin
paloche	palette	<i>Maman, les petits</i> 128, 182
Paméloche	Paméla	<i>Foiridon</i> 75, <i>Une banane</i> 123, <i>Al Capote</i> 257, <i>Dis bonjour</i> 55
panoche	panais	<i>Foiridon</i> 138, <i>Dégustez</i> 51, <i>Turlute</i> 69, <i>Papa</i> 32, <i>Sauce</i>
panoche	panard	

panoche	panier	tomate 172
pantaloche	pantalon	Vol 208
pantoche	pantin	<i>Si Maman</i> 97, <i>Fais pas</i> 210
parlocher	parler	<i>Fais-moi</i> 160
parpinoche	parpaing	Céline, apud Juilland (1980)
partoche	partition	<i>En avant</i> 92
pastoche	pastille	exemple oral
pastoche	pastis	Colin
paternoche	paternel	<i>Le casse</i> 197, <i>Les vacances</i> 178
patibuloche	patibulaire	<i>D. S.-A.</i> , s.v., <i>Têtes et sacs</i> 64
Patoche	Patrick	<i>Chérie</i> 141
paturuche	paturon	exemple oral
pédoche	pédicure	<i>Mesdames</i> 102, <i>Allez donc</i> 222
peinardoche	peinard	<i>Le cri</i> 28, 108, <i>Princesse</i> 39,
pelloche	pelle	<i>Cocottes</i> 253, <i>Le silence</i> 40
péloche, pelloche	pellicule	<i>Plein les</i> 194
pendocher	pendre	<i>Al Capote</i> 50, <i>Les cochons</i> 20
pénicilloche	pénicilline	Colin, <i>Bons baisers</i> 64, <i>Baisse</i>
pénoche	pénicilline	66, <i>Remets</i> 31, <i>Alice</i> 154, <i>Fais-</i>
pénoche	pénis	<i>moi</i> 153
petit saloche	petit salé	<i>Si "Queue d'âne"</i> 275
pétoche	pétard	<i>Le standinge</i> 117, 244, <i>Ma</i>
pétocher	péter	<i>langue</i> 217
pianoche	piano	<i>Ça ne s'invente pas</i> 66, 129,
picroche	picrate	<i>Après vous</i> 14, <i>Si "Queue</i>
pignocher	peigner	<i>d'âne"</i> 280
piloche	pilon ?	<i>Moi, vous</i> 14
Pinoche	Pinaud	<i>D. S.-A.</i> , s.v., <i>Vol</i> 196
pinoche	pine (?)	<i>Au suivant</i> 134
Pinoche (la)	Pine (la)	Colin
pinocher	piner	<i>Le standinge</i> 367
piscine	pistoche	<i>Aux frais</i> 59
pistoloche	pistolet	Bruant (1901), s.v. <i>battre</i>
plastoche	plastique	Colin, <i>Si Maman</i> 28
pommadoche	pommadin	<i>D. S.-A.</i> , s.v. <i>Pinaud</i> , <i>César</i> ,
Pompidoche	Pompidou	<i>Bravo</i> 13, <i>Du brut</i> 195, <i>Du</i>
popotoche	popotin	<i>poulet</i> 61, <i>Remouille-moi</i> 79,
pornoche	porno	<i>Ma cabane</i> 202
		<i>Au bal</i> 251
		<i>Chérie</i> 164, <i>Le silence</i> 229,
		<i>Galantine</i> 153
		Bruant (1901), s.v. <i>accoupler</i>
		(s')
		exemple oral, <i>À prendre</i> 65
		<i>Bravo</i> 197
		Colin
		<i>Viva Bertaga</i> 186
		<i>Le standinge</i> 71
		<i>Le casse</i> 144, <i>Les vacances</i> 411
		<i>T'es beau</i> 47

poulardoche	poulardin	<i>Le cri</i> 59, <i>Les huîtres</i> 219, <i>Ma langue</i> 131
pouloche	poule	<i>Si "Queue d'âne"</i> 57
praloche	praline	<i>Fais gaffe</i> 141
quantitoche	quantité	<i>D. S.-A., s.v., À prendre</i> 226
queue loloche (à la)	queue leu leu (à la)	<i>Circulez!</i> 237
radadoche	radada	<i>Moi, vous</i> 207
radoche	radeuse	<i>D. S.-A., s.v., Papa</i> 21
ragnagnoches	ragnagnas	<i>D. S.-A., s.v., Faites chauffer</i> 39
raidoche	raide	<i>Têtes et sacs</i> 176
râlocher	râler	<i>Appellez-moi</i> 197, <i>Dis bonjour</i> 223, <i>Le casse</i> 48
Rambouilloche	Rambouillet	<i>Un os</i> 146
rasoche	ras	<i>Cellard & Rey</i> (1981)
ringardoche	ringard	<i>Une banane</i> 213
robinoche	robinet	<i>Bosphore</i> 18, <i>Si "Queue d'âne"</i> 330
roploches	roploplos	<i>Dégustez</i> 184
roploploches	roploplos	<i>Laissez pousser</i> 156, <i>Les prédictions</i> 145
roumainoche	roumain	<i>Si "Queue d'âne"</i> 169
rouquinoche	rouquin	<i>D. S.-A., s.v. Mathias, Xavier, Chérie</i> 34, <i>Buffalo</i> 114
roustoche	roustons	<i>La sexualité</i> 408
rupinoche	rupin	<i>À prendre</i> 119
sacoche	sac	<i>Sauce tomate</i> 112, 193, 194, <i>Meurs pas</i> 60, <i>Plein les</i> 158
Saint-Denoche	Saint-Denis	<i>Colin</i>
Saloche (Armée du)	Salut (Armée du)	<i>Le standinge</i> 103
santoche	santé	<i>Bruant</i> (1901), s.v. <i>santé</i> , <i>Colin</i>
Santoche (la)	Santé (la)	<i>Bruant</i> (1901), s.v. <i>prison</i> , <i>Colin</i>
scoubidoche	scoubidou	<i>Appellez-moi</i> 11, 192
sénégaloche	sénégalais	<i>Le hareng</i> 89, <i>Le cri</i> 108, <i>Le standinge</i> 241, <i>La fête</i> 137, <i>Bosphore</i> 192
Sidoche	Sida	<i>Princesse</i> 116
siffloche	sifflet	<i>Baise-ball</i> 84
Sirelloche	Sirella	<i>Morpions</i> 64
sourdoche	sourd	<i>Bruant</i> (1901), s.v. <i>lanterne</i>
soviétoche	soviétique	<i>Mon culte</i> 109, <i>Si Maman</i> 28, 189
tablioche	tablier	<i>C'est mort</i> 103
taloche	taler	<i>Vol</i> 77
tantinoche (un)	tantinet (un)	<i>Tire-m'en</i> 130
tantoche	tante	<i>Les prédictions</i> 209
tartoche	tarter	<i>Galantine</i> 53
taxoche	taxi	<i>Foiridon</i> 291, <i>Mon culte</i> 181,

		<i>Turlute</i> 63, <i>Le hareng</i> 70, <i>Circulez!</i> 73, 121
Tel-Avoche	Tel-Aviv	<i>Dis bonjour</i> 28, <i>Le standinge</i> 270, <i>Ça mange pas</i> 211, <i>N'en</i> <i>jetez</i> 17, 125,
téloche	télévision	Colin, <i>Morpions</i> 166, <i>Un os</i> 82, <i>Béru et ces dames</i> 72, 118
terminoche !	terminé !	<i>Appellez-moi</i> 191
testicoloches	testicules	<i>On liquide</i> 114
tétanoche	tétanos (?)	<i>Maman, les petits</i> 190
tête de boche	tête de bois	exemple oral
tétoche	tétine (?)	<i>Ma langue</i> 118
Toinoche	Toinet	<i>Aux frais</i> 147, 163, <i>Maman, la</i> <i>dame</i> 247, <i>Sauce tomate</i> 146
Totoche	Toto	exemple oral
totoches	toto	Colin
traveloche	travelo	<i>D. S.-A., s.v., Champagne</i> 222
tremblocher	trembler	Céline, <i>apud Juilland</i> (1980)
tricotoche	tricotin	<i>Baise-ball</i> 123
tringloche	tringlée (?)	<i>La sexualité</i> 128
tringlomanoche	tringlomanie	<i>Mon culte</i> 179
trottinocher	trotter	<i>Remets</i> 78
turloche	turlu	<i>D. S.-A., s.v.</i>
Vachetoche (la)	vache	<i>D. S.-A., s.v. Bérurier, Berthe,</i> <i>Moi, vous</i> 184
valdoche	valda	<i>Les huitres</i> 220
valdoche	valdingue	<i>Un os</i> 186, <i>N'en jetez</i> 178
valdoche	valise	<i>Meurs pas</i> 27, <i>Ça baigne</i> 68
Valoche	Valé	exemple oral
valoche	valise	Colin, <i>Mes hommages</i> 217, <i>À</i> <i>tue</i> 211, <i>Fais gaffe</i> 99, <i>Béru et</i> <i>ces dames</i> 84, <i>Baisse</i> 25
valtoche	valet	<i>Entre la vie</i> 42
valtoche	valise	<i>D. S.-A., s.v., Alice</i> 100, <i>Les</i> <i>deux oreilles</i> 17, 65, <i>Poison</i> 92, <i>Morpions</i> 152
variétoches	variétés	exemple oral
vibrocher	vibrer	Céline, <i>apud Juilland</i> (1980)
vieilloche	vieillard	<i>Les cochons</i> 285
vieilloche	vieillesse	<i>Mets ton doigt</i> 45
Vivaldoche	Vivaldi	<i>Des gonzesses</i> 118
vocabuloche	vocabulaire	<i>Certaines</i> 29, <i>Tarte</i> 98
Wilfriedoche	Wilfried	exemple oral
Yamiloche	Yamilé	<i>La vie</i> 129
ziboche	zob	<i>Maman, les petits</i> 58
zigoche (?)	zig	<i>J'ai essayé</i> 134
zobinoche	zobinet	<i>Ça ne s'invente pas</i> 35, <i>Appellez-moi</i> 178, <i>Moi vous</i> 58, 189, <i>Des gonzesses</i> 101

f . Dérivés en-b(l)oche:

astibloche	asticot	Colin
alboche	allemand	Bruant (1901), s.v. <i>allemand</i> , <i>Bons baisers</i> 39, <i>Certaines</i> 128
fantaboche	fantassin	Bruant (1901), s.v. <i>soldat</i> , Cellard & Rey (1981)
italboche	italien	Bruant (1901), s.v. <i>italien</i> , Colin
rigolboche	rigolo	Bruant (1901), s.v. <i>amusant</i>

g. Dérivés en -ouche:

bavoucher	baver	Céline, apud Juilland (1980)
bénouche, nf	bénard (?)	<i>Vol</i> 101
cartouche	cartofle	Bruant (1901), s.v. <i>pomme de terre</i>
escarpoucher	escarper	Bruant (1901), s.v. <i>assassiner</i>
Minouche	Minette	<i>Si "Queue d'âne"</i> 52
minouche	minet	<i>Si "Queue d'âne"</i> 332

h. Dérivés en -uche:

Albiuche (la grande)	Albion	<i>À prendre</i> 117, <i>Baise-ball</i> 52
Alfreduche	Alfred	<i>Si "Queue d'âne"</i> 315
amerluche, a	amerloque	<i>Les anges</i> 113, <i>T'es beau</i> 147, <i>Les anges</i> 202,
arguche	argot	Bruant (1901), s.v. <i>argot</i> , <i>Baisse</i> 140, <i>Remets</i> 53
ba(l)luche	ballot	Bruant (1901), s.v. <i>bête</i> , <i>Sucette</i> 49, <i>Viva</i> 15, <i>Prenez-en</i> 12, <i>Appelez-moi</i> 41, <i>Le trouillomètre</i> 190
babuche	baba (cul)	<i>Remets</i> 158, <i>Morpion</i> 162
Badernuche	baderne	<i>Chérie</i> 153, <i>Princesse</i> 227, <i>Si ma tante</i> 38
bancuche (faire)	banco	T.L.F. s.v. <i>-uche</i>
Barbaruche	Barbara	<i>Mets ton doigt</i> 153
barduche	barda	<i>Ça baigne</i> 141
Barnabuche	Barnaby	<i>En peignant</i> 229
Berthaguche	Berthaga	<i>Moi, vous</i> 145
Béruche (la)	Bérurier	<i>Salut</i> 194, <i>Le standinge</i> 131, <i>Vas-y</i> 44, <i>Moi, vous</i> 178
bigornuche	bigorneau	<i>Au bal</i> 163, <i>Dégustez</i> 46, <i>Fais-moi</i> 159, <i>Le silence</i> 71, <i>Les</i>

biguche	bigophone	<i>huîtres</i> 173
braguiche	braguette	<i>J'ai essayé</i> 222
braquemuche,	braquemard	<i>La sexualité</i> 140
bracmuche		<i>Fais-moi</i> 39, <i>La sexualité</i> 50, <i>Après vous</i> 179, <i>En avant</i> 30, <i>Si</i> <i>"Queue d'âne"</i> 57
ca(r)ruche	ca(r)re	Bruant (1901), s.v. <i>géolier</i> , <i>T.L.F.</i> s.v. <i>-uche</i>
caberluche, nf	caberle	<i>Ne mangez pas</i> 193
caberluche, nm	caberlot	<i>Allez donc</i> 24, 185, <i>Bons baisers</i> 155, <i>Chauds</i> 176, <i>La vie</i> 142
cabermuche	cabermont	Bruant (1901), s.v. <i>cabaret</i>
çaguche	çaga	Colin
calbuche	calbard	<i>Appelez-moi</i> 58
camarluche	camarade	Bruant (1901), s.v. <i>camarade</i> , Colin
campluche	camplouse	<i>T.L.F.</i> s.v. <i>-uche</i>
carluche	ca(r)re	Colin, <i>Bacchanale</i> 36
carnuche	carnet	<i>Du mouron</i> 98, <i>C'est mort</i> 170
cerveluche	cervelet	<i>Un os</i> 45
clapuche	clapoir	<i>Certaines</i> 44
craqueluche	craque	<i>Moi, vous</i> 34
crétinuche, nm	crétin	<i>Tout le plaisir</i> 115
croquenuches	croquenots	<i>Dis bonjour</i> 180
dabuche	dabe	Colin, <i>J'suis</i> 57, <i>Morpions</i> 106, <i>Bons baisers</i> 211, <i>Mets ton</i> <i>doigt</i> 93, <i>Les deux oreilles</i> 144
dabuche, nf	dabe	Bruant (1901), s.v. <i>bourgeoise</i> , <i>Buffalo</i> 171
damuche	dame	<i>Les prédictions</i> 125
Dartagnuche	d'Artagnan	<i>À prendre</i> 100
dirluche	dirlo	<i>Bons baisers</i> 57, <i>Mon culte</i> 34, <i>Morpions</i> 133, <i>On liquide</i> 32, <i>Sucette</i> 59
dolluche	dollar	Colin
dorénavuche	dorénavant	<i>L'année</i> 167
emberlucher (s')	s'emberlifer	<i>Galantine</i> 165
emmerlucher	emmerder (?)	Bruant (1901), s.v. <i>ennuyer</i>
escadruche	escadrin	<i>Tarte</i> 109
espinguche, am	espingo	<i>Morpions</i> 125
falsuche, falzuche	falsard, falzard	<i>J'ai essayé</i> 216, <i>À prendre</i> 54, <i>Mets ton doigt</i> 86, <i>Un os</i> 207
fatmuche	fatma	Colin
ga(u)luche	gauloise	Colin
galuche	galon	Bruant (1901), s.v. <i>galon</i> , Colin
godemuche	godemichet	<i>D. S.-A.</i> s.v.
goduche	godet	<i>Dis bonjour</i> 60, <i>Emballage</i> 25
goguenuches	goguenots	<i>Circulez!</i> 121, <i>La fête</i> 49, <i>Le</i> <i>silence</i> 246
goulotuche	goulot	<i>Fais gaffe</i> 184

Graduche (le)	Gradub	<i>Galantine</i> 129
gramuche	grand'mère	Bruant (1901), s.v. <i>grand'mère</i>
greluche	grelot	<i>Baise-ball</i> 39, <i>Si "Queue d'âne"</i> 265
greluche	greluse	Colin, <i>Le mari</i> 239, <i>Le pétomane</i> 84, <i>Tarte</i> 118
grenuche	grain(e)	Bruant (1901), s.v. <i>avoine</i>
gro(m)melucher,	grommeler	<i>Bons baisers</i> 160, <i>Al Capote</i> 293, <i>Allez donc</i> 197, <i>Au bal</i> 77,
gromm'lucher		<i>Si "Queue d'âne"</i> 272, 290
gromucher	grumer (?)	<i>À prendre</i> 179, <i>Certaines</i> 24
grongrucher	grongronner (?)	<i>Le silence</i> 45
grumucher	grumer (?)	<i>La vie privée</i> 74
guenuche	guenon	Bruant (1901), s.v. <i>prostituée</i> , <i>L'année</i> 66, <i>La matrone</i> 88, <i>La vie</i> 74, <i>Le loup</i> 67, <i>Morpions</i> 142
Harpaguche	Harpagon	<i>Tire-m'en deux</i> 184
hollanduche, am	hollandais	<i>L'année</i> 179, <i>Chérie</i> 69, <i>Prenez-en</i> 33, <i>Remets</i> 11, 63
labuche	labo	<i>Chérie</i> 103
laguche	laga	<i>Après vous</i> 148, <i>Baisse</i> 97, 141, <i>Chérie</i> 90, <i>Morpions</i> 81, 87, 153
lapinuche	lapin	<i>Les doigts</i> 215, <i>Mon culte</i> 43, <i>Tire-m'en deux</i> 84, <i>Les vacances</i> 295
larbinuche	larbin	<i>Bouge</i> 159, <i>Fais gaffe</i> 83, <i>Le hareng</i> 126
larduche	lard	<i>On liquide</i> 53, <i>Si Maman</i> 105
larduche	lardon	<i>Mange</i> 11, <i>Sauce tomate</i> 134
loilpuche (à)	loilpé	Colin
Madeluche (la)	la Madeleine	<i>Des gueules</i> 102
maguche	magot (vieil homme)	<i>À prendre</i> 114
mam'luche	mamelon	<i>Si "Queue d'âne"</i> 195
mandruche	mandrin	<i>Chérie</i> 83, <i>Mon culte</i> 151
manuche	main	<i>Dis bonjour</i> 46
Martinuche	Martinet	<i>Votez</i> 157
mastuche, nm	massif, mastoque (?)	<i>Papa</i> 195
maternuche, nf	maternelle (école)	<i>Dis bonjour</i> 55
matinuche	matinée	<i>Du mouron</i> 152
(grasse)		
matruche, nm	maton	<i>Messieurs</i> 99
matuche	maton	Colin, <i>Baisse</i> 120, <i>Berceuse</i> 92, <i>C'est mort</i> 82, <i>J'suis</i> 102, <i>Le loup</i> 202
matuche	mathurin	Colin
méduche	médaille	Colin

Ménilmuche	Ménilmontant	Colin, <i>Deuil</i> 169
Merlinuche	Merlin (l'enchanteur)	<i>Al Capote</i> 199
merluche	merlus (poisson)	<i>Béru et ces dames</i> 465, <i>Un os</i> 166
Merluche (le)	merlan (coiffeur)	Les cochons 88, <i>Certaines</i> 199
méziguche	mézigue	<i>Bosphore</i> 204
moluche	moule	<i>Si "Queue d'âne"</i> 314
Montherluche (la)	Montherlant	<i>Tire-m'en deux</i> 178
Montparnuche	Montparnasse (Tour)	<i>Si "Queue d'âne"</i> 263
mouluche	moule	<i>Plein les</i> 11
nanuche	nana	<i>À prendre</i> 64
nunuche	nana (?)	<i>Plein les</i> 96
nunuche	nunu, ingénu	Colin
paltuche	paletot	<i>Si "Queue d'âne"</i> 57
paluche	palette	Colin, <i>Galantine</i> 67, <i>Les doigts</i> 148, <i>Les souris</i> 167, <i>Morpions</i> 142, 213
Pantruche	Pantin	Bruant (1901), s.v. <i>Paris</i> , Colin, <i>Béru et ces dames</i> 68, <i>Galantine</i> 216, <i>J'suis</i> 89, 124, <i>Les doigts</i> 31
patinuche	patin (baiser)	<i>C'est mort</i> 161, <i>Au suivant</i> 117
peinturluche	peinture (?)	<i>Fais pas</i> 208
Perdruche (la Maison)	perdreau	<i>Princesse</i> 71
pétarduche	pétard (cul)	<i>Chérie</i> 175
pharmaguche	pharmago	<i>Sucette</i> 149
Pinuche	Pinaud	<i>Faites chauffer</i> 113, <i>J'suis</i> 70, <i>La tombola</i> 91, <i>Moi, vous</i> 58, <i>Sucette</i> 168
poiluche, nf	poil	<i>Cocottes</i> 126, <i>Mets ton doigt</i> 190
poiluche, nm	poil	<i>Les cochons</i> 226, <i>Ça ne s'invente pas</i> 187, <i>Si "Queue d'âne"</i> 120
poularduche	poulardin	<i>Le trouillomètre</i> 171
pourbuche	pourboire	<i>T.L.F.</i> s.v. -uche
probablemuche, adv	probablement	<i>C'est mort</i> 198
radaduche	radada	<i>Les cochons</i> 308, <i>Mon culte</i> 186, <i>Tarte</i> 146, <i>Turlute</i> 19, <i>Valsez</i> 29
radinuche	radin	<i>En peignant</i> 172
ramponnuche	remponneau	<i>Une banane</i> 50
Rouquinuche (le)	rouquin	<i>Bacchanale</i> 151, <i>Circulez</i> 131
Saint-Laguhe	Saint-Lago	<i>Le cri</i> 18, <i>Ne mangez pas</i> 106, <i>Si "Queue d'âne"</i> 177
Santuche (la)	Santé (la)	Colin

sapinuche	sapin	<i>En avant</i> 116
sous-dirloche	sous-dirlo	<i>Foiridon</i> 43
talbuche	talbin	<i>Baisse la pression</i> 96
trémoluche	trémolo	<i>Si "Queue d'âne"</i> 144
tricotuche	tricotin	<i>N'en jetez</i> 145
tringluche	tringle(tte)	<i>N'en jetez</i> 163
Tringluche (l'ami)	tringlard (?)	<i>Le cri</i> 78
triquetucher	triquer (?)	<i>Ma langue</i> 64
unijambuche	unijambiste	<i>Un éléphant</i> 125
valduche	valda	<i>Maman, les petits</i> 31, <i>Meurs pas</i> 101
zigomuche	zigomard	<i>Fais-moi</i> 39, <i>S.-A. polka</i> 103, <i>Sucette</i> 142, <i>T'assieds pas</i> 248
ziguche	zig	<i>La matrone</i> 115
contrebûche	contrebande	Colin

h . Dérivés en-muche:

américano-muche, n	américain (langue)	<i>Bas les pattes!</i> 19
argo(t)muche	argot	Colin, <i>Ça baigne</i> 181
bédolmuches	moute (?)	Colin
bigomuche	bigophone	<i>Sucette</i> 216
billemuche	billet	Bruant (1901), s.v. <i>billet</i>
cachemuche	cachot	Bruant (1901), s.v. <i>cachot</i>
cézigmuche	cézigue	<i>Allez donc</i> 219, <i>Le silence</i> 68, <i>Chérie</i> 215, <i>Galantine</i> 220, <i>Papa</i> 26
claquemuche	claque	<i>Maman, la dame</i> 136
cochemuche	cocher	Bruant (1901), s.v. <i>cocher</i>
dabemuche	dabe	Bruant (1901) s.v. <i>patron</i>
gigotmuche	gigot	Schwob et Guieysse (1892)
goguemuches	gogues	<i>Ça mange</i> 95, <i>Du bois</i> 125, <i>Fais-moi</i> 13, <i>Le pétomane</i> 204, <i>Vol</i> 132
italomuche	italien (langue)	<i>Réglez-lui</i> 143
pagemuche	page(ot)	<i>Maman, les petits</i> 101
Pébroquemuche (la Maison)	Pébroque	<i>Le cri</i> 51
pépèremuche	pépère	<i>T.L.F.</i> , s.v. <i>-uche</i>
pianomuche	piano	<i>T.L.F.</i> , s.v. <i>-uche</i>
rasemuche	rasoir	Cellard & Rey (1981)
Soissemuche	Soissons	<i>T.L.F.</i> , s.v. <i>-uche</i>
télémuche	téléphone	<i>T.L.F.</i> , s.v. <i>-uche</i>
téziguemuche	tézigue	<i>Circulez!</i> 133
Toulmuche	Toulon	<i>T.L.F.</i> , s.v. <i>-uche</i>
Trucmuche	truc	Colin, <i>Al Capote</i> 210, <i>Chérie</i> 54, <i>Galantine</i> 84, <i>Mon culte</i> 50, <i>On liquide</i> 180

zigmuche

zig

Bons baisers 171, Chérie 127,
Les morues 178

III. Références

- Bruant, A. (1901). *L'argot au XX^e siècle. Dictionnaire français-argot.* Paris : Flammarion.
- Cellard, J., & A. Rey (1981). *Dictionnaire du français non conventionnel.* Paris : Masson.
- Colin, J.-P., J.-P. Mevel & Chr. Leclère (1990). *Dictionnaire de l'argot* Paris : Larousse.
- Dauzat, A. (1956). *Les argots. Caractères Évolution Influence* Paris : Delagrave.
- George, K.E.M. (1983). *Abréviations du français familier, populaire et argotique = Datations et documents lexicographiques 23.* Paris : C.N.R.S. / Klincksieck.
- Juilland, A. (1980). "L'autre français" ou doublets, triplets et quadruplets dans le lexique verbal de Céline. *Le Français moderne* 48.1, 38-69.
- Pichon, E. (1942). *Les principes de la suffixation en français.* Paris : Editions d'Artrey.
- Schwob, M., & G. Guieysse (1892). Étude sur l'Argot Français, *Mémoires de la société de linguistique* 7. 33-56.
- Sandry, G., & M. Carrère (1953). *Dictionnaire de l'argot moderne* Paris : Éditions du Dauphin.

Ouvrages de San-Antonio au Fleuve Noir (la date entre parenthèses est celle de l'édition utilisée):

<i>À prendre ou à lécher.</i>	1980 (1980)
<i>À tue... et à toi.</i>	1956 (1978)
<i>Al Capote.</i>	1992 (1992)
<i>Alice au pays des merguez.</i>	1986 (1986)
<i>Allez donc faire ça plus loin.</i>	1993 (1993)
<i>Appelez-moi chérie.</i>	1972 (1978)
<i>Après vous s'il en reste, Monsieur le Président.</i>	1986 (1986)
<i>Au bal des rombières.</i>	1990 (1990)
<i>Au suivant de ces messieurs</i>	1957 (1957)
<i>Aux frais de la princesse.</i>	1993 (1993)
<i>Bacchanale chez la mère Tatz.</i>	1985 (1985)
<i>Baise-ball à La Baule.</i>	1980 (1980)
<i>Baisse la pression, tu me les gonfles!</i>	1988 (1988)
<i>Bas les pattes!</i>	1954 (1965)
<i>Berceuse pour Bérurier.</i>	1967 (1971)
<i>Béru contre San-Antonio.</i>	1967 (1967)
<i>Béru et ces dames.</i>	1967 (1967)
<i>Bérurier au sérail.</i>	1969 (1978)

<i>Bons baisers où tu sais.</i>	1987 (1987)
<i>Bosphore et fais reluire.</i>	1991 (1991)
<i>Bouge ton pied que je voie la mer.</i>	1982 (1982)
<i>Bravo, docteur Béru.</i>	1968 (1975)
<i>Buffalo Bide.</i>	1991 (1991)
<i>C'est mort et ça ne sait pas!</i>	1955 (1976)
<i>Ça baigne dans le béton.</i>	1988 (1988)
<i>Ça ne mange pas de pain.</i>	1970 (1978)
<i>Ça ne s'invente pas.</i>	1972 (1979)
<i>Ça tourne au vinaigre.</i>	1972 (1972)
<i>Certaines l'aiment chauve.</i>	1975 (1992)
<i>Champagne pour tout le monde!</i>	1981 (1981)
<i>Chauds, les lapins!</i>	1986 (1986)
<i>Chérie, passe-moi tes microbes!</i>	1977 (1977)
<i>Circulez y'a rien à voir.</i>	1987 (1987)
<i>Cocottes-minute.</i>	1990 (1990)
<i>Concerto pour porte-jarretelles.</i>	1976 (1986)
<i>De "A" jusqu'à "Z".</i>	1967 (1967)
<i>Dégustez, gourmandes!</i>	1985 (1985)
<i>Des clientes pour la morgue.</i>	1953 (1975)
<i>Des dragées sans baptême.</i>	1975 (1975)
<i>Des gonzesses comme s'il en pleuvait.</i>	1984 (1984)
<i>Des gueules d'enterrement.</i>	1956 (1976)
<i>Descendez-le à la prochaine.</i>	1953 (1968)
<i>Deuil express.</i>	1954 (1966)
<i>Dictionnaire San-Antonio.</i>	1993 (1993)
<i>Dis bonjours à la dame.</i>	1975 (1975)
<i>Du bois dont on fait les pipes.</i>	1982 (1982)
<i>Du brut pour les brutes.</i>	1960 (1974)
<i>Du mouron à se faire.</i>	1955 (1976)
<i>Du plomb dans les tripes.</i>	1975 (1975)
<i>Du poulet au menu</i>	1958 (1977)
<i>Emballage cadeau.</i>	1972 (1978)
<i>En avant la moujik.</i>	1969 (1978)
<i>En peignant la girafe.</i>	1969 (1969)
<i>Entre la vie et la morgue.</i>	1971 (1977)
<i>Fais gaffe à tes os!</i>	1956 (1991)
<i>Fais pas dans le porno...</i>	1986 (1986)
<i>Fais-moi des choses.</i>	1978 (1978)
<i>Faites chauffer la colle.</i>	1993 (1993)
<i>Faut être logique.</i>	1967 (1967)
<i>Faut-il vous l'envelopper?</i>	1969 (1969)
<i>Fleur de nave vinaigrette.</i>	1969 (1969)
<i>Foiridon à Morbac City.</i>	1993 (1993)
<i>Galantine de volaille pour dames frivoles.</i>	1987 (1987)
<i>Hue, Dada!</i>	1977 (1977)
<i>J'ai bien l'honneur de vous buter.</i>	1955 (1978)
<i>J'ai essayé: on peut!</i>	1973 (1973)
<i>J'ai peur des mouches.</i>	1957 (1965)
<i>J'suis comme ça.</i>	1968 (1968)

<i>L'année de la moule.</i>	1982 (1982)
<i>L'archipel des Malotrus.</i>	1967 (1967)
<i>L'histoire de France.</i>	1964 (1965)
<i>La fête des paires.</i>	1986 (1986)
<i>La fin des haricots.</i>	1967 (1978)
<i>La matrone des sleepinges.</i>	1993 (1993)
<i>La pute enchantée.</i>	1982 (1982)
<i>La rate au court-bouillon.</i>	1968 (1978)
<i>La sexualité.</i>	1971 (1971)
<i>La tombola des voyous.</i>	1957 (1970)
<i>La vérité en salade.</i>	1958 (1968)
<i>La vie privée de Walter Klozett.</i>	1975 (1975)
<i>La vieille qui marchait dans la mer.</i>	1988 (1991)
<i>Laissez pousser les asperges.</i>	1985 (1985)
<i>Laissez tomber la fille.</i>	1950 (1969)
<i>Le casse de l'oncle Tom.</i>	1987 (1987)
<i>Le coup du père François.</i>	1963 (1988)
<i>Le cri du morpion.</i>	1989 (1989)
<i>Le fil à couper le beurre.</i>	1955 (1976)
<i>Le gala des emplumés.</i>	1963 (1969)
<i>Le hareng perd ses plumes.</i>	1991 (1991)
<i>Le loup habillé en grand-mère.</i>	1973 (1973)
<i>Le mari de Léon.</i>	1990 (1990)
<i>Le pétomane ne répond plus</i>	1995 (1995)
<i>Le secret de Polichinelle.</i>	1958 (1966)
<i>Le silence des homards.</i>	1992 (1992)
<i>Le standinge.</i>	1965 (1965)
<i>Le trouillomètre à zéro.</i>	1987 (1987)
<i>Les anges se font plumer.</i>	1957 (1977)
<i>Les aventures galantes de Bérurier.</i>	1983 (1983)
<i>Les cochons sont lâchés.</i>	1991 (1991)
<i>Les deux oreilles et la queue.</i>	1984 (1984)
<i>Les doigts dans le nez.</i>	1972 (1972)
<i>Les eunuques ne sont jamais chauves.</i>	1995 (1995)
<i>Les huîtres me font bâiller.</i>	1995 (1995)
<i>Les morues se dessalent.</i>	1988 (1988)
<i>Les prédictions de Nostrabérus.</i>	1974 (1974)
<i>Les souris ont la peau tendre.</i>	1951 (1965)
<i>Les vacances de Bérurier.</i>	1969 (1969)
<i>Ma cavale au Canada.</i>	1989 (1989)
<i>Ma langue au Chah.</i>	1956 (1978)
<i>Maman, la dame fait rien qu'à me faire des choses.</i>	1994 (1994)
<i>Maman, les petits bateaux.</i>	1975 (1980)
<i>Mange et tais-toi.</i>	1966 (1974)
<i>Ménage tes méninges.</i>	1962 (1969)
<i>Mesdames vous aimez "ça".</i>	1994 (1994)
<i>Messieurs les hommes.</i>	1955 (1965)
<i>Mets ton doigt où j'ai mon doigt.</i>	1974 (1987)
<i>Meurs pas, on a du monde.</i>	1980 (1980)

<i>Moi, vous me connaissez?</i>	1971 (1978)
<i>Mon culte sur la commode.</i>	1979 (1979)
<i>Morpions circus.</i>	1983 (1983)
<i>N'en jetez plus!</i>	1971 (1978)
<i>Ne mangez pas la consigne.</i>	1967 (1971)
<i>On liquide et on s'en va.</i>	1981 (1981)
<i>On t'enverra du monde.</i>	1971 (1971)
<i>Papa, achète-moi une pute.</i>	1989 (1989)
<i>Passez-moi la Joconde.</i>	1968 (1968)
<i>Plein les moustaches.</i>	1985 (1985)
<i>Poison d'Avril, ou la vie sexuelle de Lili Pute.</i>	1985 (1985)
<i>Prenez-en de la graine.</i>	1959 (1977)
<i>Princesse Patte-en-l'air.</i>	1990 (1990)
<i>Réglez-lui son compte!</i>	1981 (1981)
<i>Remets ton slip, gondolier.</i>	1977 (1977)
<i>Remouille-moi la compresse.</i>	1983 (1983)
<i>Renifle, c'est de la vraie.</i>	1988 (1988)
<i>Rue des Macchabées.</i>	1954 (1960)
<i>Salut, mon pope!</i>	1966 (1974)
<i>San-Antonio chez les "gones".</i>	1971 (1973)
<i>San-Antonio chez les Mac.</i>	1969 (1974)
<i>San-Antonio met le paquet.</i>	1959 (1977)
<i>San-Antonio polka.</i>	1969 (1969)
<i>San-Antonio renvoie la balle.</i>	1968 (1977)
<i>Sauce tomate sur canapé.</i>	1994 (1994)
<i>Sérénade pour une souris défunte.</i>	1954 (1954)
<i>Si "Queue d'âne" m'était conté.</i>	1976 (1976)
<i>Si ma tante en avait.</i>	1978 (1978)
<i>Si maman me voyait.</i>	1983 (1983)
<i>Si, Signore.</i>	1974 (1974)
<i>T'assieds pas sur le compte-gouttes</i>	1996 (1996)
<i>Sucette boulevard.</i>	1976 (1986)
<i>T'es beau, tu sais!</i>	1972 (1972)
<i>Tango chinetoque.</i>	1966 (1974)
<i>Tarte à la crème story.</i>	1980 (1980)
<i>Tarte aux poils sur commande.</i>	1989 (1989)
<i>Têtes et sacs de noeuds.</i>	1991 (1991)
<i>Tire-m'en deux, c'est pour offrir.</i>	1979 (1979)
<i>Tout le plaisir est pour moi.</i>	1959 (1959)
<i>Tu vas trinquer, San-Antonio.</i>	1958 (1963)
<i>Turlute gratos les jours fériés.</i>	1995 (1995)
<i>Un éléphant, ça trompe.</i>	1968 (1968)
<i>Un os dans la noce.</i>	1974 (1974)
<i>Une banane dans l'oreille.</i>	1977 (1977)
<i>Va donc m'attendre chez Plumeau.</i>	1983 (1983)
<i>Valsez pouffiasses.</i>	1989 (1989)
<i>Vas-y Béru!</i>	1965 (1981)
<i>Viens avec ton cierge.</i>	1978 (1978)
<i>Viva Bertaga.</i>	1975 (1975)

<i>Vol au dessus d'un lit de cocu.</i>	1978 (1982)
<i>Votez Bérurier.</i>	1969 (1969)
<i>Y a bon, San-Antonio.</i>	1967 (1978)
<i>Y a de l'action!</i>	1967 (1967)
<i>Y a-t-il un Français dans la salle?</i>	1979 (1979)
<i>Y en avait dans les pâtes.</i>	1992 (1992)
<i>Zéro pour la question.</i>	1968 (1990)